

# L'ILLUSTRATION

## JOURNAL UNIVERSEL

N° 2916

SAMEDI 14 JANVIER 1899

La reproduction des matières contenues dans L'ILLUSTRATION est interdite.

Prix du Numéro : 75 centimes.

*L'ILLUSTRATION ne publie d'insertions payantes que dans l'emplacement réservé aux annonces, sur les feuilles de garde et de couverture paginées à part.*

### ABONNEMENTS

#### FRANCE

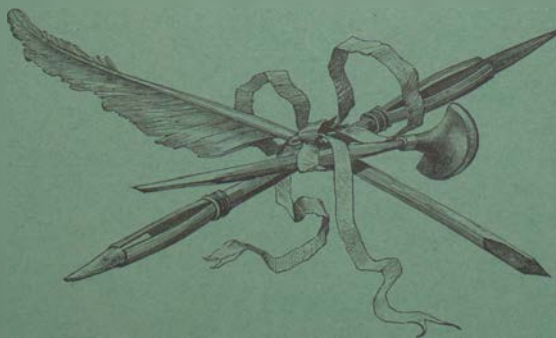
PARIS, DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE

Un an, 36 fr. — Six mois, 18 fr. — Trois mois, 9 fr.

#### ETRANGER

PAYS FAISANT PARTIE DE L'UNION POSTALE

Un an, 44 fr. — Six mois, 22 fr. — Trois mois, 11 fr.



## PARIS

BUREAUX : 13, RUE SAINT-GEORGES

TROUSSEAUX 1.500 F.  
 TROUSSEAUX 2.000 F.  
 TROUSSEAUX 3.000 F.

# GRANDE MAISON DE BLANC

6, BOULEVARD DES CAPUCINES, 6 - PARIS

TROUSSEAUX 5.000 F.  
 TROUSSEAUX 8.000 F.  
 TROUSSEAUX 10.000 F.

Fruit laxatif rafraîchissant  
 contre

## CONSTIPATION

Hémorrhoides, Bile, Embarras  
 gastrique et intestinal, migraine  
 en provenant

# TAMAR INDIEN GRILLON

Vente en Gros : 33, rue des Archives, Paris  
 Détail dans toutes les Pharmacies



**VEILLEUSES**  
 Françaises  
 FABRIQUE A LA GARE  
**JEUNET Fils, S<sup>r</sup>**  
 Toutes nos boîtes  
 portent  
 en timbres secs  
**JEUNET, inventeur**  
 EN VENTE PARTOUT

**ZURICH**  
 1857  
**SOCIÉTÉ SUISSE**  
 d'ASSURANCES GÉNÉRALES  
 SUR LA VIE HUMAINE  
 Assurances Vie — Dotation — Rentes Viagères  
 PARIS, 97, Rue Saint-Lazare.

**POUR MAIGRIR** Thyroïdine Bouty  
 Laboratoire: 1, R. Châteaudun, Paris.

## MOTOCYCLETTTE WERNER

Bicyclette à pétrole  
 Brevetée dans tous les pays



Elle passe par  
 toutes les routes,  
 ne pèse que  
 28 kilos et fait  
 30 kilomètres à  
 l'heure. Elle est  
 solide et ne se  
 dérègle jamais.  
 Elle ne prend  
 pas plus de place  
 qu'une simple  
 bicyclette. Livrai-  
 son immédiate.

Prix 925 fr.

**MM. WERNER FRÈRES**  
 40, Avenue de la Grande-Armée, PARIS



**Goutte** sont guéris **DAXINE**  
 PAR LA  
 qui remplace les Eaux ther-  
 males de Dax. Avec la  
**RHUMATISMES** Daxine on a Dax chez soi.  
 La Boîte: 10<sup>fr</sup>, chez MAZELAYGUE, Ph<sup>o</sup>  
 à Dax, et dans toutes les Pharmacies.  
**GRAVELLE**

### LA SEMAINE COMIQUE, par Henriot.



La sérénade du budget. —  
 Chœur de députés :  
 — Pauvre budget, fleur aujourd'hui fanée, nous vieillirons sans te voter jamais!...



— Ecoutez, je vais vous donner deux sous... en revanche, dites-moi votre nom... que je vous inscrive sur la liste des contribuables qui protestent contre l'impôt du revenu?



Les automobiles à alcool.  
 — Baptiste... le réservoir de la voiture est-il plein?  
 — Oui, M'sieu... et moi aussi.



— Eh! bien, cocher?... il y a vingt minutes que nous sommes là?  
 — C'est rapport aux réparations de la rue...  
 — Il y en a encore pour longtemps?  
 — Pour deux ans!



Le juge, distrait : voyons mon ami...  
 — Mon ami?... mon ami? je vais faire constater par l'Agence Havas que vous m'avez appelé « mon ami ».

**GRAND CHIEN MODÈLE**  
 Maison AARON  
 15, rue de Belfort, LEVALLOIS-PERRET  
 VENTE DE CHIENS  
 De toutes races  
 Fournisseur des Cours de RUSSIE, d'ESPAGNE, PORTUGAL, etc.



**BIERE F. POUSSET**  
 10, Rue Say, Paris  
 Ci-devant: 42, Rue Le Peletier.  
 R. CADRO, Succ<sup>r</sup>  
 LIVRAISONS à DOMICILE  
 en Fûts ou par Paniers de 15 bouteilles.  
 Téléphoner (n° 152-15) à  
**F. POUSSET**, Bière en Gros  
 10, Rue Say  
 LA BOUTEILLE : 0,75



**MARIAGES** Les plus belles chemises de cérémonies se trouvent à la  
 GRANDE CHEMISERIE de L'HOTEL-DE-VILLE  
 PARIS — 68, rue de Rivoli. — PARIS

*Le moteur Loyal.* 20<sup>4</sup>, Rue St-Maur, Paris.

LA PIÈCE 6 fr. **RASOIR MAJESTY**  
 Rase Agréable, Garanti supérieur.  
 Le plus apprécié par les Coiffeurs.  
 — EN VENTE PARTOUT — AGENT: LÉON PELLERAY, Paris.

**LE TRÈFLE INCARNAT**  
 DE L'ÉPIVER  
 PARFUM A LA MODE

**WATERBURY**  
 20, Boulevard Montmartre, Paris.

**MONTRE DUPLEX ET A ANCRE**  
 DE HAUTE PRÉCISION  
 Sans rivale comme Réglage,  
 Solidité et Prix.  
 Pour Dames... depuis 13<sup>fr</sup> 50  
 — Messieurs — 12<sup>fr</sup> 50  
 Montre "POLO" — 24<sup>fr</sup> »  
 En Nickel, Acier, Argent et Or.  
 CATALOGUE GRATIS et FRANCO



Compagnie Générale  
 DE  
**GINÉMATOGRAPHES**  
**PHONOGRAPHES**  
 & PELLICULES  
 Société anonyme au capital de UN MILLION DE FRANCS  
 Anciens Établissements PATHÉ FRÈRES,  
 98, RUE DE RICHELIEU, 98, PARIS



**PHONOGRAPHES GRAPHOPHONES**  
 Morceaux d'orchestre, chants, duos, solos, marches,  
 morceaux de danses, discours, scènes comiques, etc.  
 50,000 CYLINDRES-PHONOGRAMMES en Magasin  
 Maison la plus importante d'Europe  
**CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE**  
 GROS — DÉTAIL

**LE GRAND VIVIER DE ROSCOFF** expédie  
**LANGOUSTES, HOMARDS, TURBOTS**  
 1<sup>er</sup> choix, par colis post. dans toutes directions, aux prix  
 les plus modérés. — Fraîcheur garantie. — Adresser  
 lettres et commandes : **BLONDEAU, ROSCOFF.**

**SI VOS CHEVEUX TOMBENT**  
 Faites usage du  
 merveilleux  
**PETROLE HAHN**  
 Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs.  
 PARIS, L. FÉRET, 20-22, Rue Richer.  
 LYON, VIBERT, Concessionnaire Général.

**SULFURINE** BAIN  
**SULFUREUX**  
 SANS ODEUR  
 Hygiénique, Fortifiant, Antirhumatismal  
 Souplesse et Beauté de la Peau  
 Le bain de Sulfurine peut être pris chez soi, sans baignoire  
 spéciale. — Prix: 1 fr. 25  
 Ph<sup>o</sup> LANGLEBERT, 55, r. des Petits-Champs, Paris et Des Places



**SANTÉ et FRAICHEUR**  
 assurées  
 par l'usage pour la TOILETTE du  
**HYGIÈNE** **PHÉNOL-BOBŒUF**  
 DE LA **FEMME**  
 1 à 2 cuillères par litre d'eau.  
 50 ANS de SUCCÈS, RECOMP. MONTYON  
 Médaille d'Honneur. — Partout 1<sup>fr</sup> 50

**PURETÉ ABSOLUE** **AROME EXQUIS**  
**CAFES CARVALHO**  
 EN VENTE  
 par boîtes cochetées dans toutes les bonnes Maisons.  
 Exiger le Nom et la Marque. — SIREX SOCIAL: 26, Rue Cadet, Paris.

**CHEMINS DE FER, CYCLES,**  
**DYNAMOS, MOTEURS ROTATIFS**

# DECAUVILLE

ADMINISTRATION: PARIS  
 13, Boulevard Malesherbes  
 Usine à Petit-Bourg (Seine-et-Oise).

Moteur à Gaz "CROSSLEY"

Gazogène "PIERSON"

# J. & O. G. PIERSON

47, Rue Lafayette, 47

54, Faubourg Montmartre, 54

PARIS



Gazogène "PIERSON" d'une production de 150 mètres cubes à l'heure installé dans la teinturerie de MM. Bonnet, Ramel, Savigny, Giraud et Marnas, 15, route de Vaulx, à Lyon (Rhône), pour le grillage de la soie et le chauffage de calandres.

**JEU DE MOT FRANCO-RUSSE**  
 — Citez la différence entre le peuple slave  
 Et le peuple français, avec preuve à l'appui.  
 — Il n'en existe aucune entre eux deux aujourd'hui :  
 Chacun a le Congo, savon Vaissier, et l'ube.  
*Mathieu D... au parfumeur parisien.*

# CHOCOLAT



## SUCHARD

LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER

ENTREPOT GÉNÉRAL

Paris, 41, rue des Francs-Bourgeois

**ASTHME et Catarrhe de la Voie Respiratoire**  
 (Boîte 2 fr.) — **ESPIC**  
 LA Poudre

**J<sup>ES</sup> TRAVAUX MANUELS** — 28, Quai Voltaire, PARIS  
 On n° 20 est. Spécialité gravure.

**ERNEST DIAMANT** du **CAPITATION**  
 Le plus brillant et le plus dur — PARIS  
 Boulevard des Italiens, 24. — PRIX BON MARCHÉ

**POUDRE ROCHER** LAXATIVE DÉPURATIVE  
 ANTI-BILIEUSE  
 GUÉRISON de la **CONSTIPATION**. Le Flacon de 30 doses 2/50.  
 Bien exiger le nom du PRÉPARATEUR **Guinet, Pharm.** 1, Rue Michel-le-Comte, PARIS.

**PIANOS A. BORD**  
 14, Boulevard Poissonnière, 14, PARIS

FABRICATION ANNUELLE : 3.000 PIANOS  
 Pianos fabriqués à ce Jour : 95.000  
 GRAND CHOIX DE PIANOS NEUFS & D'OCCASION  
 FACILITÉS DE PAIEMENT. — CATALOGUE FRANCO.

**C<sup>ie</sup> Coloniale**  
**CHOCOLATS**  
 DE  
**QUALITÉ SUPÉRIEURE**

**THÉ** QUALITÉ UNIQUE (QUALITÉ SUPÉRIEURE)  
 Composée exclusivement des meilleures sortes de Thés noirs de Chine  
 La Boîte de 300 gr... 6 fr. — La Poite de 150 gr... 3 fr.

Entrepôt général : Avenue de l'Opéra, 19, Paris  
 DANS TOUTES LES VILLES, CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

**Vin de Vial**  
 ALIMENT PHYSIOLOGIQUE COMPLET

Le rôle thérapeutique du Vin de Vial est d'assurer la nutrition pendant la maladie et le rapide relèvement des forces dans la convalescence; pour les anémisés, les adolescents et les vieillards, c'est l'Aliment rénovateur par excellence.

**PRESSER**  
 POUR IMPRIMER SOI-MÊME  
 Ecriture, Plans, Dessins ou avec Caractères  
 48 ANNÉES DE SUCCÈS  
 Médailles à toutes les Expositions  
 Demander Spécimens et Prix  
 au Doyen des Fabricants de Presses  
**RAGUENOT, 8, RUE JOQUELET, PARIS.**

**EAU DENTIFRICE**  
 DU DOCTEUR PIERRE  
 8 PLACE DE L'OPÉRA  
 PARIS

PRÉPARATION HYGIÉNIQUE  
 CÉLÈBRE PAR SES QUALITÉS  
 Antiseptiques et Aromatiques  
 EN VENTE PARTOUT

**EAU DE TOILETTE**  
**LUBIN**

PARFUMERIE LUBIN  
 Paul Phor & C<sup>ie</sup>, Succ<sup>rs</sup>, Paris, 11, RUE ROYALE

**GIGARES JOY** SOULAGENT  
 INSTANTANÉMENT  
 ASTHME, SIFFLEMENTS,  
 GENTES DE TOUX  
 PLUS de NUITS AGITÉES  
 3<sup>e</sup> l'essai de 35. Ph<sup>o</sup> DUBAL  
 14, Rue de la Paix, Paris  
 Échantillon franco sur demande.

**ASTHME**  
**QUINTES**  
**BRONCHITES**

**ORGUES** 81, Rue Lafayette  
**D'ALEXANDRE** Catalogue illustré franco

**Rhum S<sup>t</sup> James**

**LE VÉRASCOPE**  
 BREVETÉ EN TOUS PAYS  
 ou *Junelle stéréoscopique*  
 MERVEILLE PHOTOGRAPHIQUE  
 inventé et construit par  
**JULES RICHARD**  
 ing<sup>en</sup>-const<sup>nt</sup>  
 Fondateur et Succ<sup>r</sup> de la  
 Maison RICHARD Frères  
 8, Impasse Fessart  
 — PARIS —  
 Prix : 175 fr. — Envoi franco de la Notice illustrée.

**PRECIOSA VIOLETTE**  
 PARFUM EXQUIS, DÉLICAT ET PERSISTANT  
**ED. PINAUD**



Ah! Ah! la goutte!...  
 pincée! enfoncée!! noyée!!!

**LA GRANDE SOURCE**  
 de  
**VITTEL**  
 doit être à tous les repas, l'eau  
 de régime des  
**ARTHRITIQUES**  
 Goutte — Gravelle — Diabète  
 — Calculs et Sables biliaires —

**JAMBONS COLEMAN**  
 MARQUE "GENUINE"  
 4 MÉDAILLES D'OR  
 2 6<sup>e</sup> DIPLÔMES D'HONNEUR  
 EXIGER LA MARQUE "GENUINE"

**PRETS** sur Hypoth. Nu-Propriétés de  
 Titres et Immeubles à l'usage de  
 l'usufruitier. Titres nomi-  
 natifs. Successions ouvertes  
 sans le concours des cohéritiers.  
**BANQUE FONCIÈRE, 1, Rue de Maubeuge, Paris (2 à 5 h.)**

**PNEUMATIQUE**  
**Michelin**  
 CLERMONT-FERRAND  
 Le Père des Démontables.

**LOUIS SOURY**  
 FABRICANT BIJOUTIER, JOAILLER, ORFÈVRE, HORLOGER  
 2, Place de la Madeleine. — Fabrique : 30, Rue de Provence.

**LA VUE CONSERVÉE**  
 et AMÉLIORÉE par les LUNETTES et PINCE-NEZ à  
**VERRES ACHROMATIQUES** **DEROGY, Opticien**  
 31 et 33, Quai de l'Horloge, PARIS.

**POINTS NOIRS DU VISAGE**  
 L'EAU PASTOR, Efficace et Inoffensive, fait disparaître les Points noirs du Visage  
 occasionnés par le Demodex, parasite contagieux qui rend la peau du visage tachetée, piquée et trouée.  
 1/2 Flac. 3 fr., Flac. 5 fr. Notice explicative. 1 fr. en plus pour l'envoi. Pharmacie de la Tour, 66, Rue de la Pompe, Paris.

**La Laix**  
 34, Avenue de l'Opéra  
 Paris

Choix spécial  
 des Cristaux et  
 des meubles  
 Emile Goffé

MANUFACTURE SPÉCIALE  
 D'APPAREILS & ACCESSOIRES  
 POUR LA PHOTOGRAPHIE  
 de Stéréoscopes  
 et Monocles

**H. MACKENSTEIN**  
 13, rue des Carmes, 13, PARIS  
 FOURNITURE GÉNÉRALE  
 Envoi du Catalogue sur demande.

**CLASSEURS-GLOBE** pour lettres, en toutes dimensions et prix variant  
 de 5 FRANCS à 1,000 FRANCS.  
**BUREAUX DERBY** à fermeture ondulée et articulée  
 enclanchant tous les tiroirs.  
**FAUTEUILS A BASCULE.**

**H.-P. MOORHOUSE**  
 29, rue des Petites-Écuries  
 PARIS

Catalogue sur demande.

Fabrication américaine.

# L'ILLUSTRATION

Prix du Numéro : 75 centimes.

SAMEDI 14 JANVIER 1899

57<sup>e</sup> Année. — N<sup>o</sup> 2916

RESTAURATION DU TEMPLE DE KARNAK



Statue et temple de Ramsès III après le déblaiement et le redressement. — (Phot. Aug. André et Beato.)

### AVIS AUX ACTIONNAIRES de L'ILLUSTRATION

MM. les actionnaires de la Société du journal *L'Illustration* sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le lundi 30 janvier 1899, à 2 heures après-midi, au siège social, 13, rue Saint-Georges, à Paris.

#### ORDRE DU JOUR

Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes de l'exercice 1898. — Répartition des bénéfices. — Fixation du dividende. — Renouvellement du conseil de surveillance. — Fixation du chiffre du traitement du gérant pour l'année 1899. — Fixation du prix auquel le gérant pourra procéder au rachat d'actions de la Société en 1899. — Tirage au sort des obligations à rembourser en 1899.

Pour assister à cette réunion, MM. les Actionnaires propriétaires de TITRES AU PORTEUR doivent en faire le dépôt avant le 25 courant, à la Caisse de la Société. Il leur sera remis en échange un récépissé servant de carte d'entrée.

### COURRIER DE PARIS

Notre République « jouit », paraît-il, d'une médiocre constitution. Tel est du moins l'avis de quelques médecins consultants, parmi lesquels se font remarquer un sénateur ancien ministre, M. de Marcère, et un publiciste distingué, M. Charles Benoist. Arrivée à l'âge de vingt-huit ans, leur cliente, malgré son apparence de vitalité et de robustesse, leur donne des inquiétudes sérieuses, et ils songent à la régénérer par l'infusion d'un sang nouveau. Après avoir absorbé depuis sa naissance trente-neuf ministères et cinq cent trente portefeuilles, comment la pauvre voit-elle sa santé périliter au lieu de devenir de plus en plus florissante? Serait-ce que ce régime de suralimentation ne convient pas à son tempérament et son cas confirmerait-il une fois de plus la justesse de ce vieil adage : que la quantité ne saurait suppléer à la qualité?

Bref, nos éminents docteurs en politique proposent de confier la malade aux mains de constituants, lesquels, si j'ose employer un barbarisme mis à la mode par la réclame pharmaceutique, s'entendraient pour lui administrer d'énergiques « reconstituants ».

Mais s'entendront-ils? Tout est là.

Vive la Ligue!

Le dernier cri de Paris. Pas très neuf, d'ailleurs, tant il est vrai que le train du monde n'est qu'une série de recommencements. A une époque où le style « Henri II » sévit dans le mobilier de nos bourgeois les plus démocrates, la vogue d'un cri « Henri III » n'est pas pour nous étonner autrement. Toutefois les emprunts faits au passé se modernisent par la force des choses; le duc de Guise, s'il ressuscitait, aurait peine à reconnaître les siens parmi tous ces ligueurs groupés autour de drapeaux différents, et la stupéfaction lui arracherait probablement cette exclamation, digne pendant du : « Que d'eau! Que d'eau! » fameux : « Que de ligue! Que de ligue! »

Des économistes bien informés ont dressé le bilan de la fortune française à la fin de 1898. Il paraît que les résultats n'en sont pas brillants. A ne considérer que les valeurs mobilières cotées en Bourse, ce qui valait, en gros, 59 milliards au 31 décembre 1897, ne vaudrait plus que 58 milliards et demi; les capitalistes auraient donc perdu la bagatelle de 500 millions... s'ils réalisaient leurs titres au taux actuel.

— Je ne me savais pas si éprouvé, m'a dit à ce sujet un bohème que la recherche du repas quotidien contraint à poursuivre un problème d'une aridité désespérante quoique arrosé de fréquents apéritifs.

Capitalistes, mes frères, ne vous hâtez pas de vous couvrir de cendres! Pour une vache maigre, que de vaches grasses, les années précédentes! Cette moins-value ne doit pas vous faire oublier les savoureuses majorations des exercices antérieurs, celui de 1895 excepté. Cette année-là, *horresco referens*, 350 jolis millions s'en sont allés en fumée vers les régions lointaines du Transvaal, des régions dont on ne revient pas.

On trouvera peut-être ambitieux qu'un simple journaliste traite de pair à compagnon les capitalistes français : on n'entre pas dans l'intéressante ligue de ces messieurs sans avoir fait preuve de ce genre de civisme qui consiste à être intimement lié à la « fortune » de son pays. Que voulez-vous? nous sommes tous un peu grisés en ce moment par l'extraordinaire majoration — puisque majoration il y a — dont vient de bénéficier le prix de la « copie ». Notre éminent confrère, l'empereur d'Allemagne, n'a-t-il pas repoussé d'une main dédaigneuse le chèque de 25.000 francs qu'une revue américaine lui adressait, sollicitant en échange quelques lignes d'appréciation sur la position nouvelle qu'une guerre heureuse a faite aux Etats-Unis. Le geste a de la grandeur, convenez-en. Il ne faudrait pas croire cependant que tous nous soyons résolus à suivre cet exemple auguste. Que les directeurs de revues américaines ou autres le sachent bien; il est parmi nous des écrivains de haute valeur qui se montreraient plus accommodants. Sans aller plus loin, j'offre, à 12.500 francs (change compris) une étude raisonnée, sinon entièrement raisonnable, sur la question des Philippines. Un jeu pour nous, cette question des Philippines : que de jolis gages donnés ou reçus en son nom!

Du nord au sud, l'Amérique est l'étonnement du monde. Il ne se passe pas de jour qu'elle n'ouvre à la vieille Europe des horizons nouveaux sur le domaine pourtant bien exploré de la solidarité humaine, de la morale et de la politique. La tendance est, au-delà de l'Atlantique, de faire marcher de front ces trois abstractions, la main dans la main, comme des sœurs. Et c'est au nom de cette triplice qu'on vient de dépouiller la pauvre Espagne de ses colonies. Les colons, qui rêvaient d'être chez eux, n'ont fait que changer la couleur de leur drapeau, et ce n'est pas leur couleur préférée qu'on arbore.

Si nous descendons vers les Pampas, nous voyons des choses plus étonnantes encore. Dans l'Uruguay, c'est donner une preuve éclatante de civisme que d'assassiner le président de la République. Le jury de Montevideo ne l'a pas dit en propres termes, mais il l'a fait clairement comprendre en acquittant Arredondo, le meurtrier du président Borda. Pour sauver la forme, on s'est cru obligé de sortir quelques considérants qui ne dépareraient pas un jugement d'opérette. Le Président est-il bien mort de sa blessure? Quelques secondes avant de recevoir la balle de revolver qui le fit passer instantanément de vie à trépas, on l'avait vu éternuer. Rien ne prouve qu'il n'a pas été emporté par un rhume de cerveau, puisqu'on a négligé de faire l'autopsie... D'ailleurs, c'est la faute à la presse, cette presse qui... que... Bref, Arredondo a été porté en triomphe.

Le successeur du président Borda est en quête de gilets de flanelle à l'épreuve de l'humidité et des balles : Avis aux inventeurs.

M. Lockroy aime les voyages. Il était, il y a quelques semaines, en Corse et en Tunisie; à peine les réceptions officielles du nouvel an s'achevaient-elles que de nouveau il bouclait sa valise, et reprenait, joyeux, le chemin du Midi.

C'est que, chez M. Lockroy, l'homme d'Etat n'a jamais dépouillé tout à fait le journaliste, — j'entends l'homme impatient de s'instruire, avide de renseignements neufs et d'imprévu, et capable de jouer en dilettante de certains spectacles.

Cela n'empêche pas « Monsieur le ministre » d'être solennel à souhait dans l'instant où il faut l'être, et d'occuper alors la scène fort dignement. Il réserve ses réflexions pour la coulisse, et il en a parfois de charmantes.

Je me souviens d'une certaine inauguration de marbre ou de bronze qui l'avait conduit, à l'époque où il était ministre de l'instruction publique, dans une petite ville du Midi. Le défilé des autorités et notabilités locales (parmi lesquelles le ministre avait quelques amis) venait de commencer à l'Hôtel de ville, quand on vit soudain M. Lockroy serrer frénétiquement les deux mains d'un vieux monsieur qui s'avancait, très ému, les garder quelque temps dans les siennes, et donner les marques d'une joie profonde.

Un des directeurs du ministère, se penchant alors vers lui :

— Qui est-ce?

Et le ministre, tout bas à son directeur :

— Je n'en sais rien. Mais quand je ne les connais pas, j'y mets une cordialité particulière.

S. A. I. Malek Mansour-Mirza, le fils du schah de Perse, qui fait en ce moment son tour d'Europe, est, assurent ses historiographes, un jeune homme accompli. De tels éloges étant toujours suspects de courtoisie, le prince a mis sans doute quelque coquetterie à prouver sa réelle intelligence par la façon dont il entendait visiter Paris, non pas en hôte officiel ou en client de l'agence Cook, mais en touriste indépendant.

C'est ainsi que, voulant se rendre compte de l'appareil de la justice française, il assistait l'autre jour, au Palais, à l'ouverture des débats en Cour d'assises d'un procès criminel : l'affaire de la bande de Neuilly. Il serait intéressant de connaître ses impressions d'audience, que peut-être il a consignées sur son journal de voyage. Si jamais ce journal était publié, comme le fut celui de son grand-père Nasser-Eddin, je ne serais pas surpris qu'on y trouvât des notes dans le genre de celles-ci : « En France, les assassins et les voleurs sont de tout jeunes gens, bien habillés et bien coiffés, paraissant appartenir à l'élite de la société. Ils ont, devant le tribunal, une attitude pleine d'aisance et conversent avec le justicier sur un ton de familiarité enjouée, etc. »

Chez un étranger, la faculté d'observation est sujette à des erreurs d'autant plus piquantes, qu'il s'y mêle toujours des traits d'une exactitude implacable.

Son Altesse persane nous quitte et remporte à Téhéran, dit-on, un souvenir enthousiaste de son séjour à Paris.

Le petit-fils de Nasser-Eddin n'y a pas perdu son temps : il a su voir, il a su interroger, et il a su comprendre. Il a promené sa curiosité un peu partout : des musées aux fabriques, des boulevards à la Tour Eiffel.

La Tour Eiffel! Il l'a visitée de bas en haut, sans émotion. Que les temps sont changés! Je me rappelle cette visite du schah de Perse à la Tour, en 1889 : l'arrivée au premier étage par l'escalier (car Nasser-Eddin n'avait pas osé affronter l'ascenseur); puis la promenade timide du souverain le long de la plate-forme; puis ses hésitations devant l'ascenseur du second étage, où il avait résolu de monter grâce aux exhortations respectueuses de l'entourage, — et au seuil duquel une peur invincible le retenait; et enfin, brusquement, sans qu'on sût pourquoi, dans un coup d'épouvante comique, la fuite... la fuite éperdue du haut en bas de l'interminable escalier; et derrière, emboitant le pas au souverain, le cortège des fonctionnaires, des officiers du protocole, essoufflé et furieux!

Il n'y a pas même dix ans de cela. Symbolique contraste... Là où le grand-père tremblait d'effroi, le petit-fils sourit, rassuré. Il a beau venir de Téhéran : c'est un jeune homme moderne, tout de même. Et voilà encore un type cher aux Parisiens qui disparaît... Les schahs de Perse eux-mêmes, désormais, ne feront plus rire!

C'était fatal. M. Deibler fils ayant été appelé à succéder à son père, en qualité d'exécuteur des hautes œuvres, le nouveau fonctionnaire n'a pu, malgré sa modestie, se dérober aux interviews; nous savons maintenant que les bois de justice sont entre les mains d'un gentleman très correct, beau garçon, et qui ne dédaigne pas de faire la « poule au gibier » dans un petit estaminet voisin de sa maison.

Aussi bien, un journal plutôt grave nous donne de M. Anatole, — comme on l'appelle familièrement dans son monde, — ce petit portrait tout à fait séduisant : « Trente-trois ans seulement. Le visage encadré d'une barbe châtain brun, l'œil très doux, et comme voilé d'une certaine tristesse, il possède une physionomie fort sympathique... » Une tête de poète élégiaque ou d'esthète rêveur, tout simplement. Mais, au sujet du « fort sympathique », les clients de M. Deibler jeune se permettront peut-être de faire quelques réserves.

Les mots du boulevard.

— Etiez-vous à la « première » du drame de B...?

— Ma foi, non. Voir tomber une pièce, ce n'est jamais bien amusant...

— A moins que l'auteur ne soit un ami?

— Justement. B... est à peine un camarade...



Colonne de Taraga, cour et colosses du temple de Ramsès III après le déblaiement et la restauration.

LA RESTAURATION DU TEMPLE DE KARNAK

De Thèbes, la ville aux cent portes qui, sous les rois de la onzième à la vingtième dynastie, étalait glorieusement ses palais et ses temples sur les deux rives du Nil, il ne reste que des ruines, mais ce sont, comme l'a dit Wilkinson, les plus vastes et les plus splendides ruines des temps anciens et modernes. Dévastés par les Perses de Cambyse, par les Arabes, par les chrétiens d'Égypte et par les fellahs, effondrés en partie à la suite de tremblements de terre et d'inondations répétées, ses monuments principaux ont cependant résisté à toutes les tourmentes, et voici que sphinx

et colonnades surgissent du sol comme des revenants d'un autre âge qui viendraient témoigner de la grandeur et de la puissance d'une civilisation disparue.

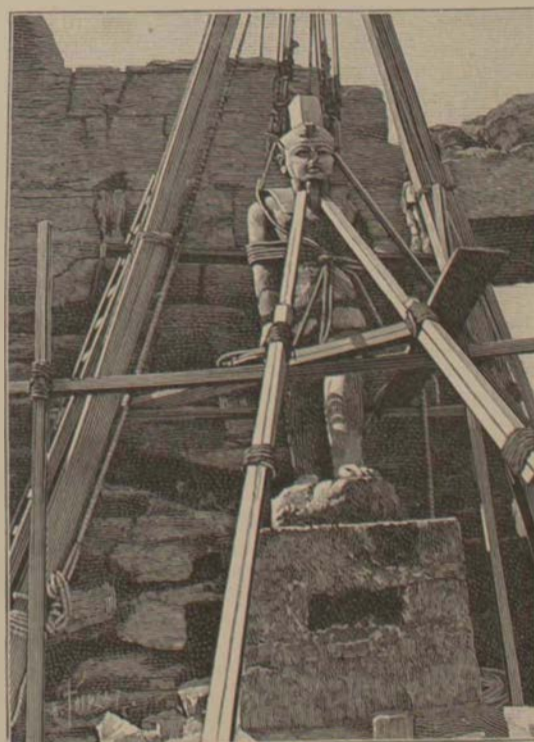
Rappelons d'un mot ces ruines célèbres bien connues des touristes, et qui, à elles seules, valent, comme l'on dit, le voyage d'Égypte. C'est, sur la rive droite du Nil, deux groupes d'édifices : Karnak et Louqsor; sur la rive gauche : Gournaah, le Ramesséum et Médinet-Abou. Des monuments de moindre importance gravitent autour de ces majestueux ensembles, faisant de la vaste plaine où fut Thèbes comme un cimetière de colosses de granit.

Nous n'avons à nous occuper que du groupe le plus important de ces monuments, de Karnak où, depuis trois ans, des travaux considérables sont effectués sous la direction de notre compatriote, M. Georges Legrain, inspecteur du service des antiquités égyptiennes.

Avant de résumer ces travaux, quelques explications nous semblent nécessaires; nous les donnerons aussi brièvement que possible.

Le grand temple de Karnak a été élevé en l'honneur d'Amon, le dieu générateur. A le prendre aux origines, et pour cela il faut remonter à la date fantastique de 24.000 ans avant Jésus-Christ, le premier sanctuaire n'est autre que la maison du dieu fondée par Osirtasen I<sup>er</sup>. Tel le temple de Delphes pour les Grecs, il devient aussitôt le monument national des Égyptiens et tous les souverains de toutes les dynasties qui se succèdent au pouvoir

n'ont qu'un but : le marquer de leur sceau par des embellissements et des constructions nouvelles dont l'ampleur grandiose éclipse l'œuvre des prédécesseurs. C'est ainsi que Thoutmès II élève



Redressement de la statue de Ramsès III.

ces obélisques qui sont des merveilles de grâce légère et couvre de bas-reliefs les murs du temple; Thoutmès III érige des pylones, élève un palais, refait en granit le sanctuaire primitif, et construit le fameux « promenoir ».



Travaux de redressement de la statue de Ramsès III.



Intérieur du promenoir de Thoutmès III avant le déblaiement.



Une rangée de sphinx criocéphales.

Sous les Ramessides, on fait plus encore; la salle hypostyle (par ce vocable, il faut entendre toute salle dont le plafond est soutenu par des colonnes, cette prodigieuse colonnade qui semble avoir été dressée par des Titans, est l'ouvrage de Ramsès I<sup>er</sup>, de Sèti I<sup>er</sup>, de Ramsès II et de Ramsès III (1.800 ans avant Jésus-Christ).

Pour compléter le monument, il eût fallu construire un nouveau sanctuaire, des pylônes et une cour à portiques; les successeurs de Ramsès III n'osèrent rien entreprendre.

La salle hypostyle était entièrement couverte; on voit encore une des fenêtres qui l'éclairaient; ce n'était pas à proprement parler un temple, mais un lieu de réunion des assemblées solennelles (panégories).

Trois siècles plus tard, les derniers Pharaons s'efforcent en vain de dépasser cet inimitable chef-d'œuvre; leur ouvrage composé d'une nouvelle salle hypostyle reste inachevé; huit colonnes seulement s'élevèrent dans le vide, surmontées de portiques inachevés.

Jusqu'en 1895, le temple était resté aux deux tiers enseveli sous une montagne de débris accumulés par les âges et les hommes.

Mariette lui-même, l'archéologue de génie qui découvrit le Sérapéum, Mariette ne croyait pas à la possibilité de sauver le temple; il écrit:

« Le temple de Karnak a subi plus que tout autre temple les injures du temps par la négligence de ses constructeurs et surtout par sa position relativement au Nil. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on peut prévoir le temps où d'éboulements en éboulements la magnifique salle hypostyle par exemple verra céder sous un dernier effort la base de ses colonnes déjà rongées jusqu'aux trois quarts et s'abattre sur elle-même comme se sont abattues les colonnes de la grande cour de l'ouest. »

En trois années et par des moyens très simples main-d'œuvre, remblais, plans inclinés), M. G. Legrain a déblayé la grande cour de l'Ouest; déblayé et restauré le temple de Ramsès III, relevé et mis en place ses colosses; déblayé et restauré le palais de Thoutmès III, le célèbre Promenoir et la pièce dite le Jardin Botanique (hiéroglyphes représentant fidèlement les animaux et les plantes rapportés de Syrie par Thoutmès); déblayé et découvert une allée de superbes sphinx criocéphales aboutissant à un quai antique portant les crues du Nil de l'an 960 à l'an 647 avant Jésus-Christ, découverte précieuse pour l'histoire de l'hydrologie égyptienne.

Après avoir également déblayé le centre de la salle hypostyle, il entreprend maintenant la restauration complète de ses cent trente-quatre colonnes hautes de 23 et 18 mètres sur 3 m. 20 et 2 m. 60 de diamètre.

Une de ces dernières, bien connue sous le nom de Colonne penchée, était menacée de ruine prochaine, et sa chute constituait un danger pour l'existence de la salle tout entière.

A l'aide de remblais et d'un plan incliné, M. Legrain est parvenu à descendre pièce à pièce ses architraves, pesant 26.000 kilogrammes, son chapi-

teau et ses tambours (10.000 et 4.500 kilogrammes). Sept cents fellahs sont sur les travaux. La restauration complète de la salle hypostyle

ne coûtera pas plus de 125.000 francs. La restauration du temple entier exigera dix années environ. (A suivre.) V.



Intérieur du promenoir de Thoutmès III après le déblaiement.

LES « GRATTE-CIEL » DE NEW-YORK

Pour désigner les énormes immeubles, bâtisses élevées de dix-huit ou vingt étages, qui se construisent depuis une dizaine d'années dans les grandes villes des États-Unis, principalement à New-York et à Chicago, au centre des quartiers d'affaires, les Américains ont forgé un pittoresque néologisme. Ils les appellent des *sky-scrapers*, littéralement « gratte-ciel ».

Les gratte-ciel ont, le mois dernier, beaucoup fait parler d'eux dans la presse américaine, et cela pour deux raisons : 1° on venait d'en achever un qui, par sa hauteur, laissait loin derrière lui tous les autres; 2° un violent incendie, en s'attaquant au bâtiment monstre de la *Home life company*, avait fourni des indications précieuses sur la valeur du mot « incombustible » appliqué à ce genre d'édifice.

Le nouveau gratte-ciel dont s'enorgueillit New-York se dresse en bordure du Park Row, dont il a pris le nom : c'est le *Park Row building*. Sa façade n'a qu'un développement de 31 m. 50; mais sa hauteur, prise au sommet des deux tours qui le couronnent, est de 117 mètres. Pour donner une idée de ce que représente une pareille élévation, nous ne pouvons mieux faire que de la mettre en comparaison avec celle de l'Arc-de-Triomphe, celle de Notre-Dame, celle de la coupole des Invalides, le plus haut monument de Paris si on met à part la tour Eiffel, et enfin avec la flèche de la cathédrale de Rouen. Sur notre dessin comparatif figure également à l'échelle une des maisons les plus récemment construites à Paris, rue Réaumur. Ce rapprochement ne manquera pas de réjouir les New-Yorkais, si fiers de leur « architecture babylonienne ».

De la base des fondations de l'immeuble du Park Row à la pointe de la hampe des drapeaux qui flottent sur ses coupôles, la distance verticale est exactement de 153 mètres.

Le nombre des étages est de vingt-sept. Tout en haut, entre les deux tours, est même installée sur le toit la cuisine du restaurant qui occupe le dernier étage. Ce bâtiment démesuré, qui n'a pas été construit, comme plusieurs de ses devanciers, pour une grande administration particulière, est divisé en neuf cent cinquante offices séparés, de dimensions variées. A raison de quatre personnes en moyenne pour occuper chaque office, la maison est donc susceptible de posséder une population (population diurne, il est vrai, et qui se réduit la nuit à quelques gardiens) de près de quatre mille personnes, hommes d'affaires et employés.

De plus, ces neuf cent cinquante offices, ces quatre mille personnes reçoivent tout le jour de nombreuses visites. Combien? Quel chiffre hasarder? New-York est réputé la ville la plus active des États-Unis, et le Park Row building n'est si haut que parce que l'espace est trop resserré pour le mouvement des affaires dans le cœur de la cité. Est-il exagéré de supposer qu'à une heure quelconque quatre mille visiteurs peuvent se trouver dans l'immeuble, qu'à la fin du jour vingt-cinq mille personnes y ont passé? Quel grouillement dans les corridors et la cage des ascenseurs!

Rien que cette évocation en fait surgir une autre dans notre esprit de Parisiens qui ne recherchons plus dans les théâtres que l'amplitude des dégagements : Qu'arriverait-il en cas d'incendie? Comment les occupants des étages supérieurs s'enfuieraient-ils? Quels jets de pompe iraient lutter si haut contre les flammes? Jusqu'au 5 décembre dernier, les architectes américains se contentaient de répondre : « Nos gratte-ciel sont bâtis en matériaux incombustibles : acier revêtu de terre-cuite réfractaire et marbre. »

Cependant, le 5 décembre, dans Broadway, l'incendie d'un immeuble voisin, de taille modeste, s'est communiqué au bâtiment de la *Home life*, lequel compte dix-sept étages. C'était la meilleure expérience qui pût être faite. Hétons-nous d'ajouter qu'elle n'a été que partielle. Le sinistre s'étant produit la nuit, la haute maison était vide et il n'y a pas eu à résoudre la question de son évacuation.

Quant au bâtiment lui-même, comment s'est-il comporté au feu? — « Il n'a pas brûlé », disent les architectes. En effet, il est encore debout; son ossature n'a pas bronché; sa façade est à peine lézardée. En revanche, à partir du neuvième étage, le feu, hors de la portée des pompes les plus puissantes, a accompli dans l'intérieur des locaux l'œuvre de destruction la plus complète qu'on ait jamais vue : meubles, tentures, parquets ont été réduits mieux qu'en cendres, — en fumée.

La conclusion du service des secours en cas d'incendie fut digne d'une administration de la vieille Europe : « Nos pompes les plus perfectionnées et nos échelles de sauvetage ne peuvent atteindre qu'au huitième étage. Il faut interdire la construction d'immeubles de plus de huit étages. » Le public se récria : renoncer aux gratte-ciel, ce serait abdiquer une des gloires du Nouveau Monde.

Le public américain a raison, semble-t-il, contre le service des incendies. S'il est incontestable que l'immeuble de la *Home life*, malgré son incombustibilité, a été bel et bien incendié, il n'est pas moins certain que sa résistance au feu a été des plus méritoires. Il avait un point vulnérable : ses fenêtres. Leurs chassises étaient en bois et elles n'étaient malheureusement pas préservées contre les flammes



Incendie d'un immeuble de 17 étages à New-York.

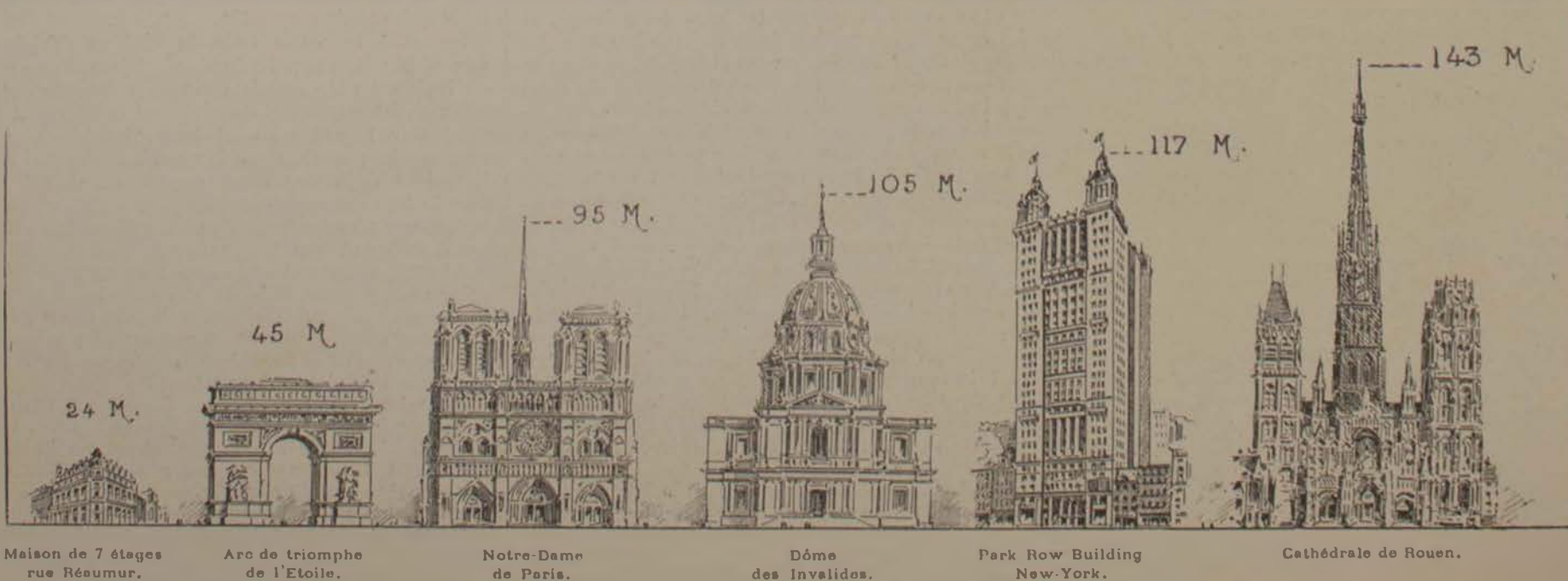
venant du dehors. Le feu ayant pu, par ces ouvertures, pénétrer dans la place, c'est également par le dehors, de fenêtre en fenêtre, qu'il s'est propagé d'étage en étage. Enfin les réservoirs, placés dans les combles, n'ont été inutilisables que parce qu'il ne s'y trouvait personne pour en manœuvrer les robinets.

Tels étaient les points faibles du *Home life building*. Rien de plus facile que d'y remédier. Pour protéger plus efficacement encore qu'auparavant contre les dangers d'incendie les énormes édifices de ce genre, il suffirait, d'après l'expérience du 5 janvier : 1° de munir de volets métalliques toutes les ouvertures qui se trouvent situées au-dessus et du côté de la toiture d'une maison ordinaire adjacente; 2° d'isoler plus que par le passé les étages les uns des autres, au moyen de planchers de fer et de briques ainsi que par des rideaux horizontaux qui se déploieraient en cas de sinistre dans la cage des ascenseurs.

Quant à la lutte par l'eau contre les flammes, elle devrait être assurée, dans chaque immeuble de quinze, vingt ou vingt-cinq étages, par quelques pompiers, toujours en faction dans les combles, près de vastes réservoirs toujours remplis. Une petite ville de 6 à 8.000 habitants a ses pompiers et ses pompes : pourquoi des villes qui ne se composent que d'une maison, mais ne sont pas moins peuplées, feraient-elles exception?

Ces mesures prises, on pourra aller sans crainte déjeuner au restaurant du vingt-septième étage de l'immeuble du Park Row. Si un incendie éclate au quatorzième, on en sera quitte pour attendre qu'il soit éteint avant de redescendre : ce sera l'affaire d'un petit quart d'heure.

M. N.



## LE MARIAGE DU GARDE

M. Lanjolle, propriétaire et conseiller d'arrondissement de Romorantin, flânait en galoches autour de ses étables.

Le soir d'hiver tombait sur les guérets et les boqueteaux de Sologne. Les eaux troubles des marais, envahies par les joncs, montraient, sous les caresses obliques du jour en fuite, des débris de miroirs ternis. Un grand disque de sang sombrait à l'occident, derrière la bosse nue d'une jachère, où défilait un cortège de dindons découpé en ombres chinoises.

Le chant de la gardeuse s'élevait en complainte dans le crépuscule. Sa silhouette apparaissait tour à tour levée ou accroupie, absorbée dans la cueillette des perce-neige dont toute paysanne solognote, un peu débrouillarde, se fait de petites rentes, pour peu qu'une voie ferrée passe à portée de son chaume.

Sans être millionnaire assurément, M. Lanjolle possédait un beau lopin de ces terres maigres, du sud de la Loire, que l'apre énergie du paysan a rendues presque fécondes, au point que la Beauce opulente les regarde d'un œil ombrageux par dessus le vieux fleuve historique. M. Lanjolle avait des bois, du blé, du bétail, et force volailles. Son bien englobait un ruisseau tributaire de la Sauldre et riche en anguilles, brochets et barbeaux. Sur ces quelques centaines d'hectares, mouchetés de remises touffues, parsemés de basses futaies envahies par les mousses et les lichens, lapins, lièvres, perdreaux et faisans pullulaient.

Pullulaient?... hélas! oui! autrefois!... car, depuis deux ans à peu près, une grande disette de poil et de plume désolait la région, ravagée par le plus audacieux et le plus insaisissable des braconnages.

Aussi, tout en flânant en galoches autour de ses étables, M. Lanjolle pensait à ces choses avec mélancolie. A part le dommage intrinsèque de ces maraudes impudentes, il en mesurait, pour lui, les préjudices moraux, prestigieux et... politiques! Sa petite chasse, naguère encore célébrée pour son gibier, perdait toute renommée. Il n'osait plus y convier personne, honteux des trop maigres bourriches à offrir. Et le sommet de ses soucis, le ver rongeur de son orgueil rural, tenait en cette énigme cruelle: Comment inviter désormais à ces mesquines réjouissances cynégétiques, M. Vallerand, son député, promu tout récemment, par suite de la concentration, ministricule éphémère à portefeuille sans éclat? Comment pourvoir la table officielle de M<sup>me</sup> Vallerand de ces perdreaux gratis que la bonne dame appréciait si fort, n'omettant jamais de rappeler que « quant aux faisans, on n'en manquait pas, grâce aux chasses présidentielles dont les produits se répartissent régulièrement entre les ambassades et les ministères ».

— Bonsoir, Bourdiche!

— Bonsoir, M'sieu!

— Hé ben! Quoi de nouveau?

L'homme se gratta la tête d'un air préoccupé, son œil matois regardant au loin.

— Ma foi! Pas grand' chose, M'sieu. J'ons encore démoli à coups de pied pu d'une vingtaine de lacets, dans les remises de Tarettes et dans le bois des Siblons. Ça ne m'empêchera pas de trouver demain matin du poil et de la plume accrochés aux épines, tout partout! Et puis que c'est eune misère qui n'finira pas! Bon sang de bon sang!

Le garde leva les bras pour exprimer son impuissance devant le fléau. Puis il conclut :

— Ah! Monsieur Lanjolle! Faudrait être deux, voyez-vous. C'était son refrain têtue depuis six mois : « Faudrait être deux gardes? » Cette antienne provoquait invariablement l'impatience de M. Lanjolle qui jugeait qu'à sa petite chasse un seul garde avait toujours suffi et ne voulait pas obérer ses finances par un accroissement.

— Enfin, Bourdiche! Comment expliquez-vous ça? Il n'y a que deux ans qu'on nous braconne de cette manière? Auparavant, quand vous trouviez des traces de pièges, c'était l'affaire de trois ou quatre jours au plus pour pister le voleur, prévenir les gendarmes de Villegentais et l'homme était choppé au collet, ni plus ni moins qu'un bon lièvre passant de bois en plaine. Comment se fait-il qu'aujourd'hui on n'en puisse pas venir à bout? Bourdiche répondit avec énergie :

— Comment que ça s'est fait, M'sieu! Ça se fait qu'i sont eune bande! Et puis des malins, je vous

jure! N'y a qu'à voir comment leurs lacets sont tendus et cachés. On passerait à côté, on marcherait dedans sans les voir. C'est de l'ouvrage d'« Indien » que j'vous dis! Et je m'y connais!...

Le père Bourdiche pouvait à bon droit prétendre s'y connaître. Vieux braconnier converti, il avait vérifié l'adage classique qui veut que le diable et ses adeptes se fassent ermites en vieillissant. Aux premières douleurs gagnées dans les nuits d'affût, aux premières faiblesses de son œil de félin habitué à percer les ténèbres, il s'était rangé, avait pris un domicile fixe et une carte d'électeur. Il avait offert ses services et prêté serment. Aujourd'hui, Bourdiche touchait au sommet de l'édifice social : n'était-il pas un peu fonctionnaire? et un peu magistrat?

Pourtant, ses années de jeunesse n'avaient pas été celles d'un simple vagabond. Il y entraît de l'aventure et du pittoresque; il s'en dégageait un vague parfum de poudre et de lazzi. De vingt-cinq à trente-cinq ans, il avait vécu en Amérique, on ne savait trop de quoi, ni comment. Sur ces années d'exil volontaire, les récits du bonhomme restaient prudemment confus; d'ailleurs ses impressions d'outre-mer avaient fini par se concrétiser en une formule simple qui lui servait de critique à toute fin : devant les turpitudes politiques, sociales, économiques ou judiciaires du vieux monde, il proférait en hochant la tête : « Si c'était en Amérique! Ah! ben! » Et personne n'avait le mauvais goût de s'informer davantage.

— Enfin!... j'ai idée que l'temps va s'ouvrir c'le nuit. J'irai faire un tour sur les onze heures du côté des jachères de la Songette... Quéq'fois qu'ils auraient l'idée d'y donner un coup de *traine* si la nuit est ben noire?... Bonsoir, M'sieu!

— Bonsoir, Bourdiche.

D'un regard attristé, M. Lanjolle suivait son garde s'éloignant.

Bourdiche marchait de son pas cassé et sûr tout à la fois, la fusil à l'épaule, la plaque de cuivre brillante sur un vieux tricot, merveille de repassage et de ravaudage. Les poils de son bonnet de peau de lapin fraternisaient avec ses cheveux gris, comme avec l'abondante végétation capillaire émergeant des oreilles, semblables à des caverne dont l'entrée s'encombraient de broussailles vivres.

A 200 mètres de l'habitation, l'homme disparut. Le chemin s'infléchissait pour entrer sous bois et gagner le petit monticule du Ramier où les restes branlants d'une métairie abandonnée servaient d'habitation au vieux garde solitaire.

Une pièce assez vaste, sans plancher, sans dalage; la terre, fortement tassée, résiste aux pieds comme un asphalte. Aux plafonds, des solives couleurent d'oignon brûlé, une débauche de bitume rappelant les musées de Hollande.

Un lit de paysan à courtine rouge, un buffet boiteux aux ferrures mangées de rouille, une petite table accolée à la muraille, trois chaises de paille aux bois ronds et massifs, dénués de cambrure. De ci, de là : un carnier, une peau de bique, des sabots, une fourche, de vagues terrines, de vieilles cordes, des pieux à la pointe émoussée et boueuse, un rameau de buis flétri oublié sur le mur. Enfin, dans l'âtre noirci, pendue à la crémaillère, une petite marmite de fonte qui embaume le chou.

Bourdiche dépose son fusil, allume une chandelle et se met aux menus travaux du ménage. Il vit ici en sanglier, sans autre compagnie que celle de Pascal, un griffon hargneux et féroce, qui garde la maison pendant les tournées ordinaires du maître et l'accompagne dans les circonstances délicates. Donc, le garde doit se suffire entièrement : Il fait sa cuisine, raccommode ses hardes et nettoie son logis, le tout très lestement, en homme qui s'est toujours servi soi-même et dont une existence mouvementée a développé l'ingéniosité mentale et entretenu l'habileté manuelle.

Cependant, la soupe mangée, la dernière pipe allumée en attendant le sommeil, le regard hypnotisé sur les braises mourantes, le vieux garde éprouve chaque soir des atteintes d'une mélancolie confuse. A cinquante-sept ans, il s'avise qu'un foyer lui manque peut-être; il se prend à douter de cet égoïsme coriace, de cette furie d'indépendance, orgueil de ses jeunes années et causes premières de son existence de solitaire et d'aventurier.

Aux soirs où la bise hivernale siffle à la porte et précipite des paquets de suie sur les cendres grises, le « remords » même visite parfois la rustique demeure. Oh! un remords bénin, lointain et peu cuisant, dont l'âme calleuse du père Bourdiche

se sent à peine effleurée. Il se présente, ce remords timide, sous les traits effacés et pâlis d'une femme, d'une de ces paysannes un peu naïves et de belle santé qui sont la proie facile des coqs de village, et qui semblent ne comprendre qu'après, bien après, ce qui leur est advenu?...

Il y a bel et bien vingt-sept ans qu'il s'est accompli l'éternel petit drame rural dont le dénouement ne varie guère : la fille abandonnée par l'amant, chassée par les parents, élevant son enfant par des prodiges de labeur et de privations; l'amant, le cœur et le pied légers, mettant quelques kilomètres de prudence entre lui et le terrain de ses exploits.

...Et puis, le travail ingrat du journalier, roulant de ferme en ferme, l'avait rebulé bientôt, et, dans une bravade de cabaret, dans une soif d'espace, déchaînée par le poison gratuit distribué un soir d'élections, il s'était inscrit pour prendre passage sur un de ces navires d'émigrants qui emportent vers le Nouveau-Monde des énergies toutes neuves, aussi bien que des épaves de courage.

...Elle s'appelait Eugénie Morleau... C'était une bien vieille histoire...

Bourdiche se leva, repoussa du pied son escabeau et sortit de sa demeure pour examiner le ciel. De lourdes nuées noires couraient en troupes, poussées par quelque mystérieux berger géant. Le garde prit son fusil et siffla Pascal qui dormait, couché en rond près du foyer. Au moment de donner un tour de clef à sa porte, une idée lui vint : il rentra dans sa maison, alla prendre en un coin une couronne de cordelette solide renforcée de lanières, se la passa au poignet comme un lourd bracelet et sortit définitivement.

Le froid s'était calmé beaucoup; la campagne était presque tiède sous l'épaisse couverture de laine sombre tendue sur le ciel. Installé dans un buisson, en bordure des jachères de la Songette, Bourdiche était comme en un fauteuil; s'il avait pu seulement allumer une pipe, cette faction nocturne eût été un plaisir. Pascal savait sa consigne par cœur. Couché à terre, le museau allongé au ras du sol, immobile comme un soliveau; il devait flairer de loin toute approche humaine et prévenir en relevant la tête imperceptiblement et remuant la queue.

Une cloche très lointaine sonna une heure du matin, un souffle brusque passa dans les taillis où craquèrent quelques branches sèches. Bourdiche avait fermé les yeux, non pour dormir, mais pour reposer son regard fatigué de scruter les ténèbres. Il perçut à côté de lui un léger bruit, le sol frappé doucement à petits coups répétés. C'était Pascal qui risquait, avec sa queue, cette petite manifestation percutante, devinant qu'une simple oscillation silencieuse de droite à gauche ne donnerait pas suffisamment l'éveil.

Les yeux du vieux braconnier dilatèrent leurs pupilles pour absorber les faibles traces de lumières éparses dans la nuit, pour ramasser les lueurs rares, semblables aux paillettes d'un métal précieux perdues dans l'épaisseur d'un minéral pauvre et chargé de boue. Ah! ses yeux de trente ans!... Ses yeux d'affût, là-bas, dans les hautes herbes des Savanes!... Petit à petit, il s'était dressé. Son buste émergeait maintenant du buisson et ses mains maniaient doucement, dénouaient, préparaient cette énigmatique couronne de cordelette qu'il avait emportée.

Soudain, le coton noir du ciel se déchira sur une faible étendue. La lune parut jetant une nappe de lumière pâle sur le chaume tondu de près, et deux silhouettes se dessinèrent nettement traînant sur le sol un filet long, bordé de petites masses de plomb, dans les mailles duquel se débattaient déjà des ailes captives... C'était cette fois le braconnage à la *traine*, la raffe éhontée, le nettoyage absolu des sillons, cueillant indistinctement mâles et femelles, mères et petits.

Alors, quelque chose comme un serpent long et mince siffla dans l'air en déroulant ses boucles; l'extrémité du reptile aérien tournoya en volutes souples et s'abattit sur une paire d'épaules, d'où s'échappa, dans le silence, comme le hoquet brusque d'un étranglement.

Pascal s'était levé et bondissait en grognant vers le gibier rare capturé par son maître. Bourdiche tirait ferme sur la corde tout en halant et enroulant les brassées entre son coude et la touche de sa main ouverte.

Enfin, les deux hommes furent en contact. A cette minute précise, le garde se sentit rajeuni de vingt ans; il revêcut avec volupté des instants d'ivresse très lointains. Quant au braconnier, ren-

versé dans la terre molle, le fond de sa culotte et un peu de chair entre les mâchoires de Pascal, il ne faisait aucune résistance; il se bornait à maintenir des deux bras la corde qui l'eût étranglé sans doute sans cette sage précaution. Il se laissa donc, sans bataille, attacher les poignets. Cela fait, Bourdiche lui libéra l'encolure et le cortège bizarre se mit en marche à travers la nuit noire: En tête, la garde emmenant son prisonnier en laisse; en queue, Pascal lui stimulant les mollets quand les cailloux et les racines rendaient sa démarche hésitante.

La chandelle allumée, une souche jetée sur quelques tisons encore rouges, Bourdiche regarda sa montre d'argent accrochée à la muraille sous le rameau de buis. — Deux heures! — Bon! On attendrait le petit jour avant d'aller faire la surprise à M. Lanjolle et quérir le fermier pour conduire ensemble ce « monsieur-là » chez les gendarmes de Villegentais.

Une heure environ s'écoula. Silencieux et singulier tête-à-tête. Bourdiche fumait paisiblement en savourant un petit verre d'eau-de-vie blanche qu'il jugeait avoir bien gagné. Le braconnier s'agitait sur sa chaise, gêné par ses poignets liés et cherchant une attitude pour dormir. Les deux hommes ne s'étaient rien dit encore, hors les quelques syllabes obligées; et quand Bourdiche avait tenté d'interroger son prisonnier sur le nombre de ses collaborateurs et le temps depuis lequel ils opéraient dans la région, il s'était heurté à un silence têtu.

Enfin, content de sa chasse et repris d'humanité, mù peut-être aussi par une pointe d'originalité yankee rapportée de ses voyages, le garde se leva, alla desserrer un peu les ligatures du maraudeur et lui tendit un verre de blanche pour se réchauffer un peu, pour s'apprêter à faire gaillardement la route d'ici Villegentais.

Insensiblement, ils se prirent à causer, sans rancune apparente, sur le ton calme de deux joueurs dont l'un a gagné et l'autre perdu la partie. Et Bourdiche regardait ce gaillard à la physiologie agréable, ma foi! qui pouvait avoir vingt-cinq à vingt-sept ans et qui révélait sous sa blouse fanée une belle charpente de force et de souplesse. Sans compter que comme poseur de lacets et de pièges, le bougre n'était pas le premier venu.

De fil en aiguille, et de pipes en petits verres, il en vint à lui demander son nom :

— Lucien Morteau.

— Comment que tu dis ?

— Je dis : Lucien Morteau.

— ... C'est pas vrai!... c'est pas ton nom!!

— C'est pas mon nom? Pourquoi donc? N'y a qu'à regarder mon livret de soldat qui est là dans la poche de ma blouse... Oui, là, en dedans.

Bourdiche enfoua une main tremblante dans la poche indiquée, tandis que l'autre main se posait d'un geste inconscient sur l'épaule du jeune homme. Elle se faisait douce et presque caressante cette poigne calleuse qui, tantôt, avait tiré si fort sur le lazzo...

Sur la première page du livret, il lut effectivement :

Lucien Morteau,

Fils de Eugénie Morteau et de père inconnu.

Né le... à... canton de...

Engagé volontaire au 3<sup>e</sup> régiment  
d'infanterie de marine.

Puis, sur d'autres feuillets qui lournèrent, échappant aux doigts lourds et émus, des mots apparurent confusément... Tonkin... Madagascar... à travers les deux premières larmes qui humectaient les prunelles métalliques du vieux garde-chasse.

La terre de M. Lanjolle est redevenue superbement giboyeuse, et cela, depuis qu'il s'est décidé à faire les frais d'un second garde.

Les choses, du reste, se sont arrangées à merveille. Bourdiche, le vieux Bourdiche, pris d'ennui dans sa mesure du Ramier, a voulu prendre femme, pour ne plus coudre, disait-il, et besogner lui-même autour de la marmite. Il est tombé, ma foi! sur une bonne ménagère, d'âge assorti au sien, et mère d'un grand garçon de vingt-six ans qui montrait toutes les aptitudes voulues pour porter la plaque de cuivre et tenir en respect la vermine braconnière.

On lui fit donc prêter serment au tribunal le lendemain même de la noce; pas plus tard.

M\*\*

## NUITS D'HIVER

### LES RÊVES EXPÉRIMENTAUX

Il est curieux de constater qu'un phénomène aussi fréquent que celui des rêves soit aussi mal connu. A cet égard, nos lecteurs rendraient un grand service aux psychologues s'ils voulaient prendre la peine de noter chaque jour la nature de leur rêve de la nuit précédente et la cause originelle qu'ils leur attribuent : les longues nuits d'hiver que nous traversons en ce moment sont très favorables à ce genre d'études.

A titre d'exemple, je citerai le rêve que j'ai eu l'hiver dernier. J'étais dans une salle à manger où un certain nombre de convives étaient encore à table, et je causais dans un coin avec deux de mes amis. Tout à coup, j'aperçus quelqu'un qui m'envoyait un projectile, et, de suite, je reçus sur le nez une peau d'orange dont je sentis très nettement la fraîcheur. Immédiatement, je me réveillai en sursaut et j'aperçus un enfant qui, par manière de plaisanterie, venait de me poser une lettre, apportée par le facteur, sur le bout de mon nez. La sensation de fraîcheur du projectile et l'endroit où il était venu me frapper s'expliquaient d'eux-mêmes. Mais pourquoi une peau d'orange? La veille, j'avais travaillé à un petit ouvrage pour les enfants sur les *Jeux sans matériel spécial*, et j'avais rédigé le chapitre relatif à *Ce qu'on peut faire avec des oranges*. Voici donc un rêve, dont les origines sont nettement expliquées et il est remarquable de constater qu'une cause interne (le souvenir des oranges) et une cause externe (sensation de froid et de choc sur le nez) aient pu se réunir si vite pour former une scène aussi bien ordonnée que celle décrite plus haut.

Quand l'on connaît la cause des rêves, il sera facile, sans doute, de les reproduire expérimentalement et, sans employer ni le haschich, ni l'opium, on pourra se procurer des songes agréables.

On assure que, dans ce but, les anciens plaçaient des feuilles de laurier sur le chevet de leur lit. Je ne sais pas que cette coutume ait été vérifiée avec soin, mais il n'y a là rien d'impossible. Il est même très probable que les odeurs, par la facilité avec laquelle elles nous impressionnent, jouent un grand rôle dans les rêves et je conseillerais vivement de noter les songes que l'on a lorsqu'on met des parfums dans la chambre où l'on sommeille, par exemple en laissant, débouché, un flacon d'eau de Cologne, d'ylang ou d'héliotrope blanc.

Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'il n'existe aucune expérience relative aux rêves; tout récemment, on s'en est même occupé avec soin, et ce sont ces recherches qui m'ont amené à écrire cet article; voici les principales constatations qui ont été faites et dont les conclusions scientifiques, on va le voir, ne rappellent que de très loin la « Clé des songes » chère aux bonnes d'enfants et aux militaires.

M. J. Mourly-Vold, de Christiania, a essayé d'agir sur le sens musculaire et le toucher des dormeurs, en leur faisant porter des gants qui leur comprimaient les mains ou en attachant entre eux un certain nombre de doigts, ou en effectuant une pression locale sur les bras ou les jambes avec un ou plusieurs liens. Au réveil, il demandait aux sujets de quoi ils avaient rêvé. Voici le résumé de quelques-unes de ses observations :

1° La position donnée au membre est perçue en rêve; si, par exemple, on fléchit le pied sur la jambe, le dormeur rêve qu'il est dressé sur la pointe des pieds, sensation qui l'amène parfois à se croire transformé en danseur de l'Opéra;

2° La même position donne l'idée du mouvement correspondant : le dormeur s' imagine danser réellement;

3° Le dormeur voit en rêve une autre personne ou un animal dans la position où il se trouve lui-même dans son lit;

4° Parfois, le dormeur se représente un membre fléchi sous la forme d'un animal ou d'un objet dont la forme le rappelle;

5° Un bras ou une jambe liés font naître une scène dans laquelle les membres sont dans l'impossibilité d'agir;

6° Les doigts liés font naître des idées de nombres abstraits : le dormeur se livre à des calculs où se retrouve le nombre des doigts attachés ou ses multiples.

De son côté, M. Vold a fait des expériences très intéressantes, mais malheureusement incomplètes, sur les représentations visuelles pendant le rêve. D'après la relation qu'en a donnée M. Victor Henri, ces expériences ont été faites sur différentes personnes, en général des instituteurs, des étudiants et des élèves, pour déterminer l'influence que pouvaient avoir les impressions visuelles que l'on a le soir sur la nature des rêves. Trois cents observations ont été rassemblées. Le sujet recevait une boîte et il devait, le soir, étant déjà dans le lit, ouvrir cette boîte, prendre l'objet qui s'y trouvait et le fixer pendant plusieurs minutes, deux à dix; puis il devait fermer les yeux et éteindre la lampe sans la regarder. Le matin, il devait écrire longuement l'observation sur les rêves qu'il avait eus.

Les objets donnés aux sujets étaient les suivants : un chien en papier mâché de 6 cent. 5 de largeur, 5 cent. 5 de hauteur et 1 cent. 5 d'épaisseur, couleur blanche ou noire; une fleur de jacinthe; une figure en carton, etc.

L'analyse des réponses données par les sujets n'est pas suffisante, de sorte que cette étude ne peut être considérée que comme une étude préliminaire. Ainsi l'auteur ne dit pas le nombre de différents genres de réponses; il ne porte son attention que sur les cas dans lesquels il y a eu un rapport entre le contenu du rêve et l'objet fixé le soir; il ne mentionne pas de cas négatifs; on ne sait pas si ces cas négatifs étaient nombreux ou bien s'il n'y en avait pas du tout. Enfin, l'auteur s'est contenté d'examiner si la forme, la nature ou la couleur de l'objet avaient un rapport avec les rêves; il n'a pas interrogé les sujets sur les idées qu'ils ont eues en fixant l'objet ou sur les événements du jour qui avaient pu aussi influencer le rêve. En somme, cette étude n'est qu'une première ébauche.

L'auteur dit que, dans beaucoup de cas, il y a un rapport net entre l'objet fixé et les rêves; rarement l'objet, tel qu'il a été vu, apparaît dans le rêve, en général il est modifié : sa forme est changée, sa grandeur change, la couleur change souvent et devient ou bien la complémentaire de la couleur de l'objet, ou bien elle est seulement plus pâle que celle de l'objet; souvent, l'objet est transformé en un être vivant : ainsi, après avoir fixé un chien en papier, on voit en rêve des chiens vivants. L'auteur porte surtout son attention sur les couleurs et il trouve qu'il y a un rapport entre la couleur de l'objet vu et celles qui apparaissent en rêve, mais la plupart de ces expériences ont été faites seulement avec le blanc et le noir et ce n'est qu'un petit nombre qui ont été faites avec la couleur rouge. Il aurait fallu noter aussi les cas négatifs et examiner si dans les cas où le sujet n'était pas en expérience, où on ne lui avait pas donné d'objet à regarder le soir, il n'avait pas dans les rêves les mêmes couleurs que lorsqu'il était en expérience.

Au lieu d'agir expérimentalement sur les rêves, on peut, ce qui est évidemment plus facile, se contenter de noter les rêves apparaissant naturellement et d'en faire la statistique. On sait combien sont fréquents les rêves relatifs aux morts, lesquels apparaissent ordinairement comme s'ils étaient vivants. M. H. Ellis a cherché à classer les cas observés et il est arrivé aux divisions suivantes :

1° L'ami dont on rêve a été enterré vivant;

2° Le défunt est bien dans le royaume des cioux, mais il vient de temps à autre sur la terre pour visiter ses amis et connaissances;

3° L'ami n'est pas mort, mais seulement absent;

4° L'ami est bien mort, mais il se survit à lui-même ?;

5° La contradiction entre la mort et l'apparition ne s'explique pas; d'où cauchemar;

6° La nouvelle de la mort étant fautive. En voici un exemple, raconté par M. Ellis lui-même: il rêve à un de ses amis défunt, directeur d'une revue psychologique; il le voit causer avec ses collaborateurs, et perçoit même le numéro de la revue, où s'étaient, en grosses lettres, les noms des nouveaux directeurs. Il en conclut qu'il y a là impossibilité absolue et que son ami est toujours vivant. M. Binet, dans son intéressante *Année psychologique*, a noté un rêve analogue. « Je connaissais autrefois, à Paris, un vieux médecin qui, un an avant sa mort, se retira à la campagne, près de Melun; nous apprîmes un jour par dépêche sa mort, le jour et l'heure de son enterrement à Melun. Un mois après, je le revis en rêve; il était dans notre petit salon, causant comme d'habitude; tout en l'écoulant, j'avais un sentiment de stupeur profonde, me rappelant sa mort et sa dépêche, et j'en vins à l'interpeller pour lui demander si réellement il n'était pas mort. Il me répondit que la dépêche était complètement fautive et que lui-même l'avait envoyée, pour savoir à combien d'amis la nouvelle de sa mort ferait faire le voyage de Paris à Melun. »

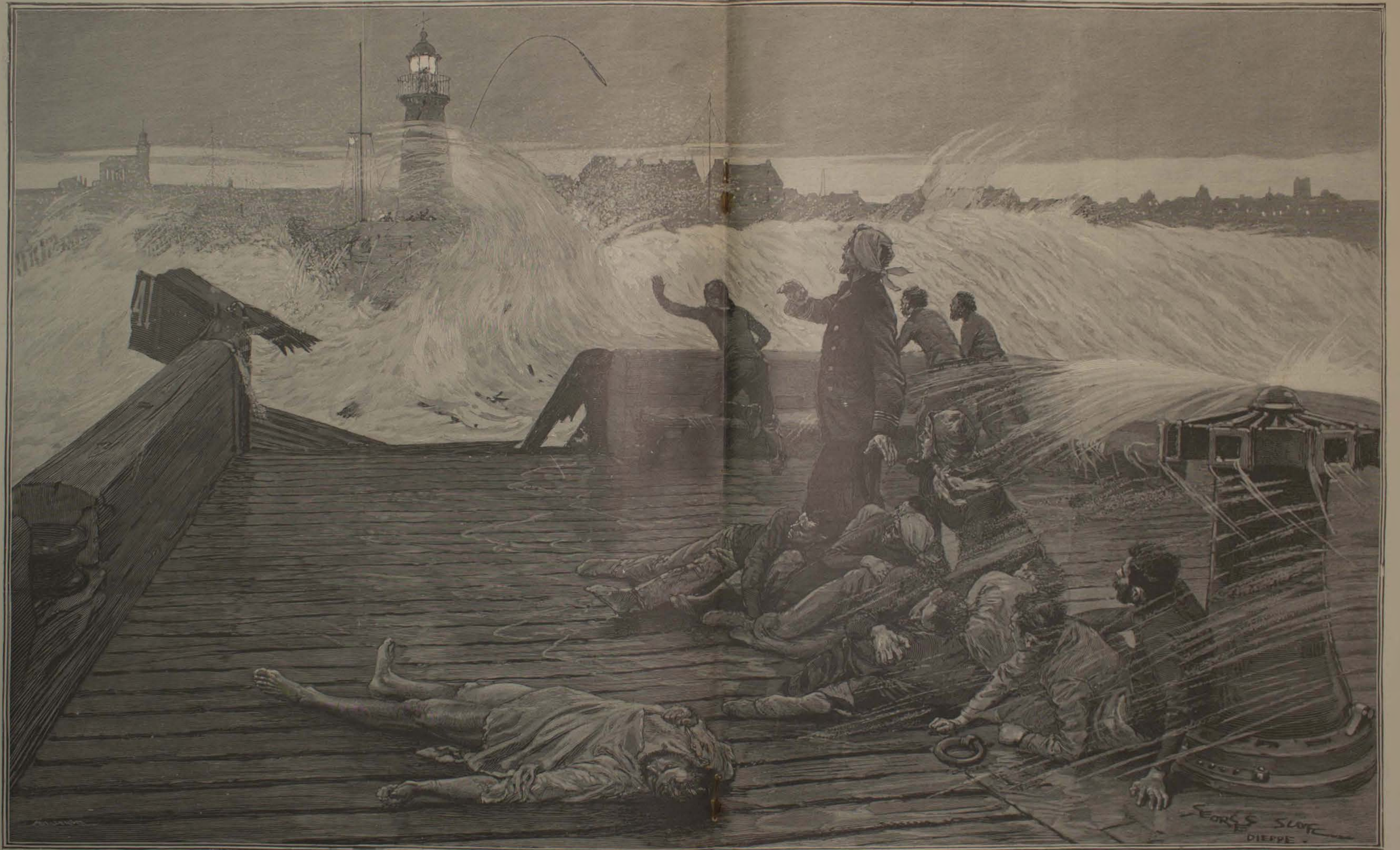
Enfin, il arrive, — rarement, — que, ainsi que l'a noté M. Binet, le mort apparaît comme bien portant, mais devant mourir plus tard. Le rêve est alors angoissant.

Trois Américains, MM. S.-C. Weed, Florence Hallam et E. Phinney, ont eu, de leur côté, l'excellente idée de noter pendant plusieurs semaines, les rêves faits par sept personnes. Ils ont ainsi constaté que, sur 100 rêves, il y en a eu en moyenne 57 désagréables et seulement 28 agréables. Les rêves sont, d'ailleurs, plus cohérents et plus vifs lorsqu'ils se produisent un peu avant le réveil et lorsqu'ils sont faits au milieu de la nuit ou tout de suite après le coucher. Dans les rêves, abondent les exemples de mémoire, d'imagination et de raisonnement. Pour les sept personnes examinées, il y a eu :

84 0/0 d'images visuelles,  
68 0/0 d'images auditives,  
10 0/0 d'images tactiles,  
7 0/0 d'images olfactives,  
6 0/0 d'images gustatives.

Tous les auteurs qui se sont occupés des rêves ont d'ailleurs noté cette rareté des images gustatives, ce qui tient sans doute à ce que, pendant le sommeil, le sens du goût est difficilement impressionné. Il serait même très intéressant de faire des expériences, à ce sujet, avec une personne dormant la bouche ouverte; il suffirait de lui déposer sur la langue une goutte d'une substance sapide, ce qui ne la réveillerait pas, pour voir si elle influencerait ses rêves, ce qui est très probable a priori.

HENRI COUPIN.



LA PERTE DE L'« ANGERS » A L'ENTRÉE DU PORT DE DIEPPE

Les naufragés sur le museoir de la jetée, attendant des secours. — Dessin de M. G. Scott, d'après les indications du capitaine Fournier. (Voir l'article, page 30.)

*Fournier*  
 capitaine Commandant L'Angers

GEORGE SCOTT  
 DIEPPE

VÉLOCIPÈDES ET AUTOMOBILES

La question de l'automobilisme et de la vélocipédie a pris une telle importance en France, le nombre des adhérents à ces nouveaux moyens de locomotion est si considérable, que nous croyons rendre service à nos lecteurs en les mettant périodiquement au courant des progrès accomplis. L'occasion s'en présente chaque année, au moment du Salon du Cycle, où se produisent la plupart des nouveautés de la saison. Mais c'est un travail considérable que de passer en revue la multitude d'objets exposés et de discerner parmi eux les inventions vraiment originales et pratiques. Nous nous y sommes consciencieusement appliqués et c'est pourquoi nous paraissions près de trois semaines après la fermeture de l'Exposition de la Galerie des Machines. Nos lecteurs apprécieront nos efforts pour leur présenter une étude sérieuse et méthodique au lieu d'une revue superficielle et hâtive. Inutile de répéter que cette étude est absolument désintéressée. Nos lecteurs savent que l'illustration n'admet sous quelque forme que ce soit de réclames plus ou moins déguisées dans la rédaction du journal.

La caractéristique de l'exposition de vélocipèdes et d'automobiles qui vient de se tenir à la Galerie des Machines, c'est l'apparition des voiturettes légères mues par les moteurs à pétrole réservés jusqu'ici aux seuls motocycles. Leur adaptation à des véhicules qu'il ne faut plus aider par les pédales, même au démarrage et dans les côtes les plus dures, a obligé les constructeurs à leur adjoindre un système de changement de vitesse et un carburateur qui leur distribue la source d'énergie en doses mathématiquement régulières et exactes. Les résultats obtenus de cette façon commencent à être satisfaisants et, après les visites d'études que j'ai faites à l'exposition du Champ de Mars, je ne désespère pas de voir s'ouvrir bientôt l'ère de la voiturette légère, sérieuse et à bon marché. Cette voiturette ne pourra évidemment pas être destinée à promener toute une famille, ou à réaliser les rêves de vitesse des coureurs, mais elle suffira, je pense, aux besoins du voyageur de commerce affairé ou du paisible promeneur.

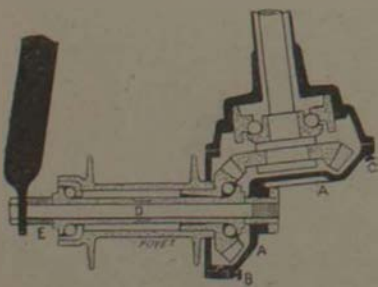
L'intérêt primordial de cette constatation m'a engagé à la faire dès le début de cet article, pour lui donner l'importance qu'elle mérite; mais cet intérêt établi, il faut que j'en abandonne l'étude pour suivre la division que je veux adopter: je commencerai par la revue des nouveautés intéressantes que j'ai rencontrées dans le domaine du cycle, je passerai ensuite aux automobiles et je terminerai par les accessoires.

LES CYCLES

La période des inventions nouvelles est un peu passée, en ce qui concerne la bicyclette. Une telle soif de progrès a animé les constructeurs pendant ces dernières années qu'ils ont fini par enfanter un modèle à peu près définitif, adopté par tous dans ses lignes générales, modèle auquel chacun d'eux cherche à apporter encore quelques perfectionnements de détails.

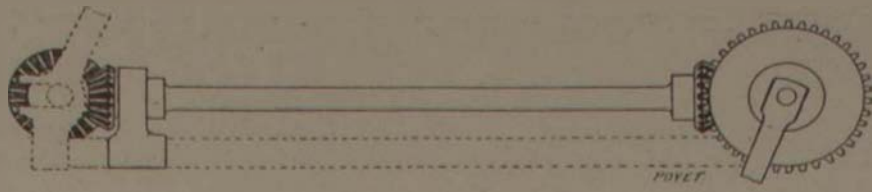
**Transmission.** — J'ai pu constater, cette fois encore, combien l'idée des bicyclettes sans chaîne, — que j'ai toujours préconisées, — a fait son chemin. Il n'est pas une maison importante qui n'ait son type, à l'heure actuelle, et tous ces systèmes sont établis au moyen des pignons d'angle qui ont été tant honnis au moment où l'Acalène Métropole, aujourd'hui triomphante, a fait son apparition. Ils diffèrent surtout par la disposition du tube de transmission, — lequel tourne tantôt à l'extérieur, tantôt à l'intérieur de l'une des branches de la fourche arrière, — et par des détails d'ajustage qui consolident plus ou moins le cadre au point d'attache de la roue arrière.

La maison Peugeot a adopté pour ses bicyclettes sans chaîne un dispositif ingénieux que nous reproduisons ici :



Sans chaîne Peugeot.

Notre figure montre en noir le carter qui protège les engrenages et qui fait partie du cadre. Il a, sur sa partie interne, une ouverture du diamètre du pignon de la roue. Pour démonter la roue d'arrière, il suffit d'enlever le couvercle A en dévissant les deux vis B et C, de dévisser l'axe D et de faire tomber, en le retirant, la rondelle E. L'espace laissé libre par celle-ci entre



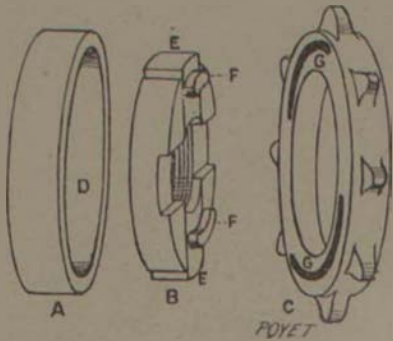
Sans chaîne Libertas.

le moyeu et la fourche permet de retirer le pignon du carter et de mettre la roue en liberté. De même, l'axe du pédalier, faisant corps avec l'une des manivelles, porte le grand pignon moteur et se démonte avec facilité.

Pour laisser au cadre cette rigidité qui fait sa force, M. Walter (44, avenue Daumesnil), a préféré rendre le tube de transmission de son système Libertas absolument indépendant du cadre.

Notre figure représente ce système, et est assez explicite pour nous dispenser de toute description.

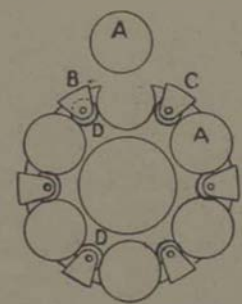
**Frein.** — La Gendron, marque américaine nouvellement importée en France (6, avenue de la Grande-Armée) possède un frein invisible du genre de ceux que j'ai décrits lors de l'exposition de 1897, c'est à dire qu'il agit par l'entremise de la chaîne, lorsque le cycliste pèse sur les pédales au moment où elles remontent, et qu'il devient absolument inutile si la chaîne est cassée, si elle a sauté par-dessus le pignon, ou si le cycliste a « perdu pédales ». Enfin, aussi longtemps que ces accidents n'arrivent pas, le frein Gendron est efficace et robuste.



Frein Gendron.

Un manchon A D est fixé sur la fourche arrière de la bicyclette. A l'intérieur de ce manchon, et calée sur le moyeu, tourne la pièce B dans laquelle se trouvent pratiquées des glissières renfermant, à frottement juste, les sabots E. Ces sabots sont munis d'éperons F, qui viennent s'engager dans les plans inclinés G du pignon C. Ce pignon est libre sur le moyeu. Quand le cycliste actionne ses pédales en avant, les éperons F, logés dans les embases des plans inclinés, sont entraînés par le pignon et font tourner la roue. Mais que le cycliste fasse pédales arrière, les plans inclinés font voyager les éperons F du centre vers la circonférence et les sabots E se collent contre le manchon A D, arrêtent puissamment la machine.

**Roulements.** — Les bicyclettes Cleveland, (6, place de la Madeleine) de cette année sont munies du nouveau roulement que nous représentons ici et qui est basé sur l'observation suivante, dont chacun pourra expérimenter la



Roulement Cleveland.

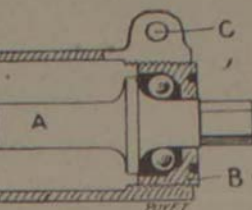
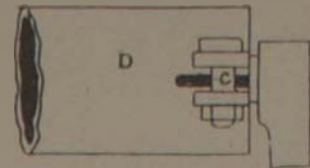
justesse en faisant tourner une roue de bicyclette de plus en plus rapidement :

« Un roulement à billes ordinaire, dont le mouvement est lent, se comporte d'admirable façon; les billes, glissant les unes sur les autres, gardent chacune sa place et ne provoquent aucun soubresaut. Les billes de ce même roulement, actionné d'une façon très rapide, se poursuivent et ont tendance à grimper l'une sur l'autre, détruisant ainsi l'harmonie de leurs rotations et produisant des secousses très perceptibles au toucher ».

Ce sont ces secousses que la maison Cleveland a voulu éviter. Elle a logé chaque bille A entre deux petits rouleaux d'acier B et C, maintenus par la rondelle D, et les expériences lui ont démontré que les infimes frottements supplémentaires dus à ces rouleaux sont largement compensés par la sagesse avec laquelle se comportent les billes dans leur mouvement le plus rapide.

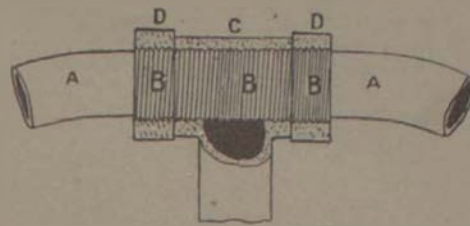
Le pédalier Gendron, d'une extrême simplicité de montage et de démontage, rappelle beaucoup celui de nos bonnes lourdes bicyclettes d'autan. Il est exécuté avec plus de grâce et de fini, mais il en conserve le principe robuste et de mesure, pour ainsi dire, indémodable. L'axe A

porte le cône sur lequel la cuvette de réglage B, vissée dans le cadre D, vient appuyer les billes, et le système, une fois réglé, se bloque au moyen du boulon C.



Pédalier Gendron.

**Guidon.** — C'est encore chez Gendron que j'ai trouvé ce nouveau guidon réglable à volonté, comme inclinaison. Le corps du guidon A porte, à son milieu, un pas de vis B du même pas que celui qui se trouve pratiqué dans la tête C de sa tige, mais un peu plus long que cette tête. On l'y visse avant de fixer les poignées et, sur la partie filetée qui dépasse de

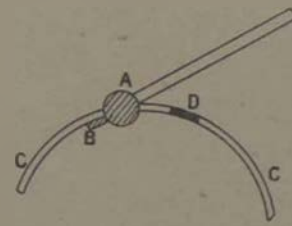


Guidon Gendron.

chaque côté, on installe des écrous D qui viendront bloquer le guidon en s'appuyant contre la tête de la tige.

**Rayonnage.** — Le rayon tangent direct, préconisé depuis deux ans déjà, comme le plus solide et le plus facile à monter, avait l'inconvénient de forcer les constructeurs à ménager sur les moyeux des roues d'arrière des bornes destinées à les recevoir. Le fouillis de ces bornes constituait un affreux nid à crotte et à poussière.

Il me semble bien que le nouveau rayon Cleveland obvie à cet inconvénient. La tête A de

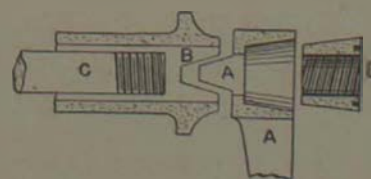


Rayon Cleveland.

ce rayon est sphérique, et porte, dans le prolongement du rayon, un éperon B. Dans le moyeu C sont ménagées des ouvertures D qui ont exactement le diamètre de la sphère A. Les têtes des rayons une fois introduites dans ces ouvertures, il n'y a plus qu'à les incliner de façon à faire porter l'éperon B contre la partie intérieure du moyeu; il est alors impossible de les faire sortir dans le sens de leur tension.

**Manivelle.** — La Royale (70, rue de Miromesnil), qui, soit dit en passant, a beaucoup perfectionné les bicyclettes sans chaîne dont j'ai parlé l'an dernier, a trouvé une attache de manivelles qui me séduit assez, parce qu'elle peut s'appliquer de côté et d'autre du pédalier, et qu'elle supprime les goupilles souvent fort difficiles à enlever.

Dans un manchon B, intérieur au cadre, sont



pratiquées deux ouvertures coniques. Les manivelles A portent des éperons de même forme qui viennent s'y loger. Un axe C, traversant le pédalier de part en part, fixe le tout au moyen

de l'écrou D, lequel est caché dans la manivelle. **Curiosités.** — La bicyclette Twin Wheel, dont nous reproduisons ici la figure, est plutôt



Bicyclette Twin Wheel.

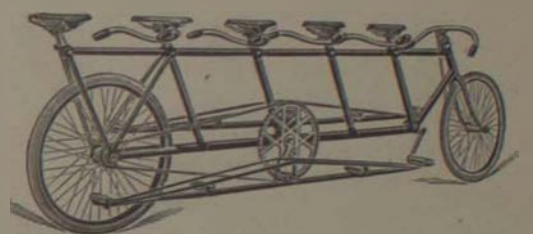
un tricycle, puisqu'elle a trois roues, mais son inventeur la dénommant bicyclette, je ferai comme lui. L'intérêt de cet instrument repose surtout dans la sécurité qu'il peut donner aux personnes obligées de sortir à bicyclette lorsque le pavé est gras. Les deux roues d'arrière sont assez rapprochées pour que tous les virages se fassent avec une roue levée. L'appareil se transforme alors en véritable bicyclette; si le pavé gras le fait déraper, la troisième roue — toujours à l'intérieur du virage — se baisse d'elle-même et évite la chute. Ce dispositif a permis au constructeur de mettre la chaîne dans le même plan que le cadre et de soutenir le pédalier de chaque côté du grand pignon. Il n'y a pas de différentiel.



Tandem sociable.

Le tandem sociable exposé par la maison Whitworth est plutôt une pièce d'exposition qu'une machine destinée au service. Il a cependant été monté par quatre cyclistes qui ont évolué avec aisance.

La Métropole (17, rue Saint-Maur) a exposé dans son stand, au milieu de ses Acalènes, une quintuplette d'entraînement qui a déjà été en usage à la piste municipale de Vincennes et qui a ceci de particulier, qu'elle n'a



Quintuplette Métropole.

que deux pédaliers et une seule chaîne pour ses cinq équipiers. Ces deux pédaliers servent à soutenir les deux bielles qui portent toutes les pédales de ce monstre de vitesse.

**Le changement de vitesse Peugeot, pour bicyclettes.** — Voici de la nouveauté, la seule même que j'aie noté sur ce sujet dans toute l'exposition.

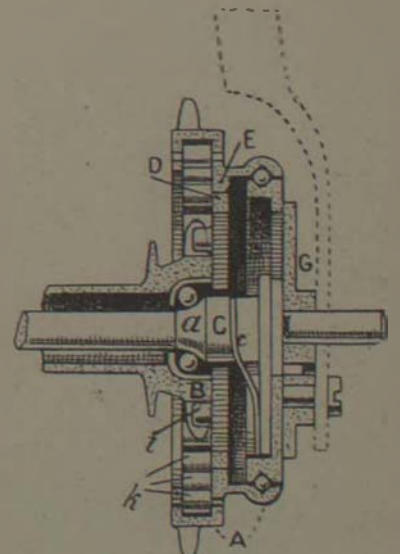


Fig. 1.

Le système se trouve installé sur l'axe arrière de la bicyclette, à l'endroit du pignon.

Le pignon B est calé sur le moyeu, comme dans les bicyclettes ordinaires. Recouvrant ce petit pignon, se trouve un second pignon E qui porte, à l'intérieur, une couronne de rouleaux K, de même pas que le petit pignon. Ce grand pi-

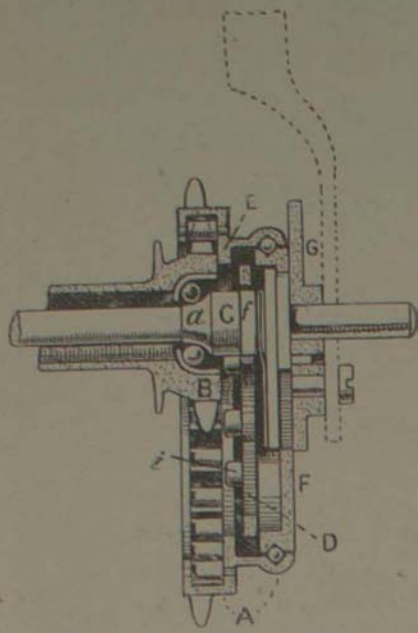


Fig. II.

gnon est monté à billes sur un plateau F (H) soutenu par l'axe et par un autre plateau G amarré à la fourche arrière de la bicyclette. Un troisième plateau D, — pouvant voyager entre le plateau F et le petit pignon B — affecte une forme à talons, représentée par notre figure III et porte des chevilles *i*, qui peuvent s'emboîter dans les dents du pignon B.

Le grand pignon E, le plateau D et le plateau F portent à leurs centres une ouverture du diamètre de l'axe, et, de chaque côté de cette ouverture, une fenêtre *j* d'une largeur correspondante à celle d'un méplat pratiqué sur l'axe.

Dans notre figure I, le plateau D est engagé par ses chevilles dans les dents du pignon B et par ses talons dans les encoches ménagées dans le pignon E. Il réunit donc les deux pignons, et la bicyclette est entraînée comme s'il n'y avait pas de système multiplicateur. C'est la petite vitesse.

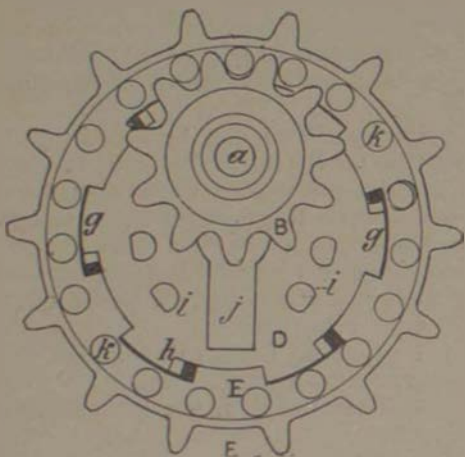


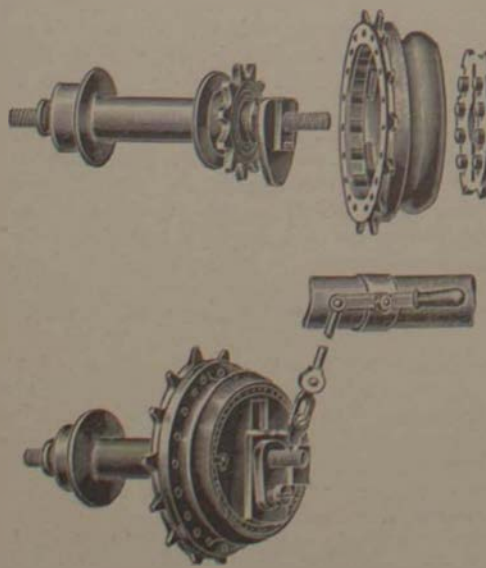
Fig. III.

Au moyen d'un levier spécial, retirons maintenant le plateau D vers la droite, en tendant le ressort *c*, et ayant ainsi amené les fenêtres *j* en regard des méplats pratiqués dans l'axe, abaissons le grand pignon, le plateau D et le plateau F.

La couronne de rouleaux *k* viendra engrener avec le petit pignon B et l'entraînement se fera avec une nouvelle multiplication égale au rapport de la couronne de rouleaux et du petit pignon. Ce sera la grande vitesse.

En passant d'une vitesse à l'autre, il existe une position intermédiaire où la roue arrière n'a plus de relation avec le mouvement pédalier. La chaîne et les pédales peuvent alors être maintenues immobiles et la machine n'avance plus que par sa force d'inertie, ce qui permet de faire les descentes sans pédaler.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient examiner cette bicyclette vraiment curieuse et pratique



Changement de vitesse Peugeot.

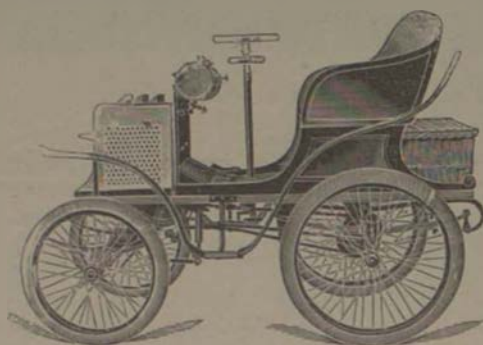
peuvent s'adresser à la maison Peugeot, 22, avenue de la Grande-Armée.

**Observations générales.** — Tous les progrès accomplis n'ont pas empêché que la concurrence abaisse les prix au point de les rendre abordables aux toutes petites bourses. Les constructeurs se sont assagis; ils ont enlevé de leurs machines tous les ornements inutiles, de façon à faire de la bicyclette un instrument de travail ou d'agrément fruste et solide. Chacun dorénavant aura une bicyclette comme chacun a une montre; le tout est de la bien choisir dans la multitude des maisons qui fabriquent encore. Mais tout cela va se « tasser » comme on dit. Les petites maisons commencent à fusionner ou à disparaître; il ne restera plus, dans quelque temps, que quelques gros industriels qui seront les détenteurs du commerce vélocipédique. Et encore, ils fabriqueront des motocycles et des automobiles, ainsi que ces charmantes petites voiturettes que l'on voit attelées derrière les bicyclettes et dans lesquelles prendront place la maman et le bébé, pour la promenade de quelques instants qui couronne une bonne journée de travail.

LES AUTOMOBILES

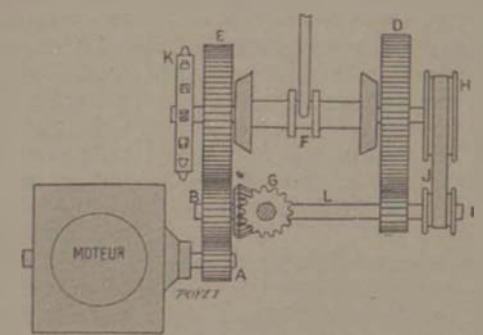
Dès le début de cet article, j'ai constaté l'importance de la partie automobile de l'exposition. Il faut forcément que je me limite, car si je devais décrire toutes les voiturettes exposées, un numéro entier de l'Illustration ne me suffirait pas. J'ai donc choisi celles qui m'ont paru les plus intéressantes comme forme et surtout comme mécanisme; elles pourront donner à mes lecteurs une idée de ce que sont ces véhicules automobiles.

**Voiturette Rivierre.** — Parmi les nombreux systèmes de voiturettes qui ont été montés avec les moteurs de Dion et Boulton d'un cheval trois quarts, ou avec des moteurs absolument similaires, j'ai surtout admiré celle que le fameux champion cycliste Gaston Rivierre, le vainqueur de la course Bordeaux-Paris ces trois dernières années, a établie avec beaucoup d'ingéniosité.



Extérieurement, cette petite voiturette est gracieuse et bien disposée. Intérieurement, et ceci me séduit davantage, le mécanisme d'arrivée d'essence et celui de transmission sont d'une simplicité et d'une robustesse qui inspirent la confiance.

Le moteur de Dion est alimenté par le carburateur Longuemare, dont je ferai l'éloge plus loin.



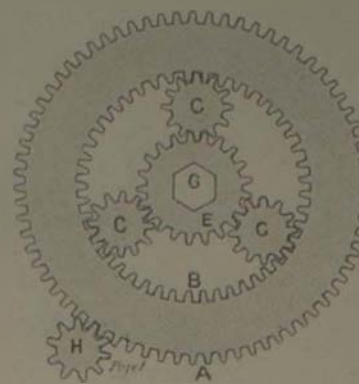
Le petit pignon A du moteur communique le mouvement à un arbre L, sur lequel sont calés deux engrenages B et C continuellement en prise avec les engrenages E et D montés « fous » sur l'arbre du pignon de chaîne. Suivant que le conducteur, au moyen d'un levier aboutissant en F cale, par un embrayage spécial l'un ou l'autre de ces engrenages, il obtient la petite ou la grande vitesse. La marche arrière s'obtient par le moyen de la courroie J, qui, commandée par la poulie I transmet un mouvement de même sens à la poulie H, contrairement à ce qui se passe pour la transmission par engrenages de la marche avant. Pour faire agir la courroie, il suffit de débrayer les deux engrenages et d'appuyer sur une pédale de tension.

La mise en marche se fait du siège au moyen d'une manivelle, par le système de pignons d'angle G. Au-dessus du moteur se trouve une hélice; cette hélice se met à tourner quand la voiturette est en marche, et aide les ailettes à refroidir le moteur.

**Le changement de vitesse Peugeot** est adapté par la puissante maison de Valentigney aux tricycles qu'elle construit avec des moteurs de Dion et Boulton. Il est, comme vont le voir mes lecteurs, d'une remarquable simplicité; le seul reproche qu'on pourrait lui faire, c'est qu'il emploie, lorsque la série des engrenages est en mouvement, une partie assez considérable de la force du moteur à les faire tourner; mais ce reproche est négligeable, puisque c'est au moment de la petite vitesse que les engrenages intermédiaires fonctionnent, et que cette vitesse est assez petite pour pouvoir se permettre de

manger un peu de force pour sa transmission. Du reste, tous les engrenages, aussi bien la couronne extérieure que les pignons satellites et que le pignon intérieur sont montés sur billes.

Le mécanisme de ce changement de vitesse ne change en rien l'aspect extérieur du tricycle, car il se trouve renfermé à l'intérieur du pignon de commande.



Ce pignon A porte intérieurement une couronne dentée B engrenant avec trois pignons satellites C, lesquels engrenent eux-mêmes avec un pignon E pouvant subir un mouvement de translation.

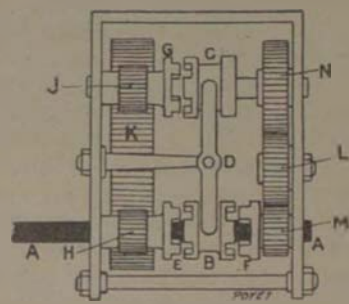
Ce pignon E, monté sur l'essieu du tricycle, et pouvant coulisser sur celui-ci, au moyen d'un système de leviers, porte à chaque extrémité une ouverture à six pans G.

Suivant que l'on fasse voyager ce pignon E d'un côté ou de l'autre, il cale les pignons satellites ou il les libère. Quand il les cale, le système tout entier est entraîné d'un seul bloc par le pignon H du moteur, et le tricycle marche à la grande vitesse comme s'il n'y avait qu'une seule couronne A commandant l'essieu.

Quand il ne les cale pas, la couronne A B, actionnée par le pignon du moteur, entraîne les satellites, qui, eux-mêmes entraînent le pignon E. Il résulte de cette disposition une réduction de vitesse qui est, pour le tricycle qu'il nous occupe, d'un tiers.

Entre les deux positions d'embrayage, il en existe une troisième où le pignon E est complètement indépendant, ce qui permet de passer sans secousse d'une vitesse à l'autre.

**Le changement de vitesse Guyenet et Balvay** est adapté aux motocycles fabriqués par cette maison (83, avenue de la Grande-Armée).



Les pignons M et H sont montés librement sur l'arbre A du moteur. Le pignon H est en prise continue avec la roue dentée K, commandant l'essieu du tricycle; tous deux portent des pièces E et F, entaillées de façon à pouvoir être embrayées par le manchon B, qui coulisse sur une partie carrée de l'arbre moteur.

Le pignon N, réuni au pignon M par le pignon L, supporte, sur une partie carrée de son axe, le manchon C. Celui-ci peut embrayer le pignon J par la pièce G.

Notre figure représente le système au point mort. Le moteur étant en marche, fera tourner le manchon B, lequel n'entraînera aucun des engrenages.

Si, au moyen du levier *ad hoc*, on embraye le pignon H, la roue dentée K du tricycle sera commandée directement, et le pignon J sera entraîné sur son axe sans qu'il ait aucune fonction dans le mouvement.

Si au contraire on embraye le pignon M, le pignon J se trouvera embrayé automatiquement — grâce au levier D — par le manchon C, et le mouvement lui sera transmis par l'intermédiaire des engrenages I et N; il sera donc diminué dans une notable proportion. A son tour, le pignon H sera entraîné sans utilité.

**Le changement de vitesse Couget** est basé à peu près sur le même principe. La démultiplication que l'on obtient ici pour monter les côtes est de 4 à 1. La manœuvre se fait également au moyen d'un levier que l'on anime d'un double mouvement et qui met en prise avec le pignon du moteur tantôt une commande directe, tantôt le système démultiplicateur. C'est M. J. Marais, 28 bis, rue Guersant, qui est concessionnaire de ce brevet pour la France.

**L'allumage électrique Peugeot.** — Tous les conducteurs d'automobiles connaissent les avantages et le défaut de l'allumage par tubes incandescents. Les avantages résident surtout dans la robustesse du système, tangible pour tous, tandis que le système d'allumage électrique comporte un facteur — l'électricité — dont le caractère abstrait effraye encore bien des timidités. Le défaut du tube incandescent, c'est qu'il est toujours prêt à enflammer le mélange explosif, même quand on voudrait qu'il ne l'allumât pas, et que, pour mitiger les inconvénients de son empressement, on est obligé d'avoir recours à un régulateur qui empêche l'arrivée du mélange et qui produit les désa-

gréables « passages à vide » auxquels nous avons fait allusion en parlant de « défaut ».

Bien des constructeurs d'automobiles ont adopté l'allumage électrique pur et simple. C'est très bien quand il fonctionne, mais quand il ne fonctionne plus, il n'y a plus de remède, à moins que le « chauffeur » qui l'emploie ne soit doublé d'un électricien. Jusqu'ici donc, pesant le pour et le contre, les plus avisés s'en étaient tenus à l'allumage par tubes et ils avaient eu raison. Mais voici que la puissante société des automobiles Peugeot (83, boulevard Gouvion-Saint-Cyr), grâce aux recherches d'un ingénieur distingué attaché à sa direction, M. Rossel, vient de trouver le moyen d'adapter à ses voitures l'allumage électrique sans modifier en quoi que ce soit la forme de leur moteur et de leur mécanisme.

Rien n'est plus facile que de laisser en place les tubes amenant l'essence aux brûleurs et d'emporter dans son coffre un jeu complet de brûleurs et de tubes de platine qui pourraient remplacer les bougies. Qu'un accroc survienne à l'allumage électrique, on est au moins sûr de ne pas rester en panne!

L'importance de ce premier point de vue auquel cet allumage a été étudié n'échappera à personne. Le second, qui ne lui cède en rien, permettra un fonctionnement parfait avec des piles sèches, les seules vraiment pratiques pour faire de la route, parce qu'elles ne se désagrègent pas, qu'elles ne dégagent pas de vapeurs acides, et surtout qu'elles permettent un très long fonctionnement sans exiger de soins.

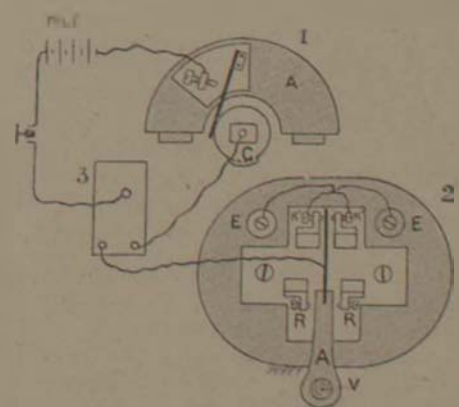
La condition essentielle de la bonne marche de ces piles était que le transformateur employé eût un bon rendement.

Dans l'espèce, les piles sont celles de la Société Le Carbone, d'une capacité variant de 50 à 75 ampères heure. Les bobines à trembleur, construites par M. Rossel lui-même, à Montbéliard, donnent lieu, en marche sur les voitures, à la dépense très faible de 1/20 d'ampère-heure environ, ce qui assure à la pile, suivant son type, une durée de 800 à 1.500 heures. Le système mécanique d'allumage est d'une simplicité extrême.

L'appareil lui-même se compose de deux parties: une came d'avance (1) et un distributeur (2). Le système d'avance et de retard A se visse facilement sur le ressort de la mise en marche, à cheval sur l'arbre même du moteur. On place la came à la place de la rondelle en cuivre qui serre la griffe de mise en marche, on visse sur son support le secteur A, que l'on commande par le levier du ralentisseur devenu inutile.

On a donc, par ce premier dispositif, une source d'étincelles induites, à chaque tour de l'arbre. Il s'agit maintenant de distribuer ces étincelles alternativement à l'un et à l'autre cylindre. C'est ici qu'intervient le distributeur placé à l'arrière du moteur, sur la culasse, et fixé par les vis de support de la lanterne des brûleurs (supprimée).

M. Rossel a utilisé d'une façon fort ingénieuse le mouvement oscillant de l'arbre des culbuteurs V qui commande les soupapes d'échappement. Il a fixé sur cet arbre, à frottement dur (au moyen d'un ressort) une aiguille isolante A portant à son extrémité un ressort droit relié à la bobine d'induction (3). Dans ses deux positions extrêmes, ce ressort touche deux contacts R, communiquant avec les bougies E. L'excursion de l'aiguille est très courte, et, par suite de son montage, ses déplacements commencent toujours en même temps que ceux de l'arbre V pour être arrêtés bien avant par les bornes R. La course de cette aiguille est du reste réglée de façon à ce que les contacts soient établis avant que la came C ne laisse passer le courant et ne soient interrompus qu'après que le courant a passé: ceci pour éviter les étincelles induites des distributeurs à frottement.



Ce système me paraît indéfiniment attendu qu'il ne comporte aucun réglage: le distributeur étant monté à frottement dur, se place de lui-même, entraîné par l'arbre et arrêté par les bulloirs R qui en règlent la course.

Cet allumage est dès maintenant applicable aux moteurs de 4, 5, 6, 8, 10 et 12 chevaux de la maison Peugeot. Il est probable que les petites voiturettes de 3 chevaux qui sortiront de ses usines vers le mois de février en seront également pourvues.

La maison Peugeot, perfectionnant son idée, va du reste adapter à ses voitures, d'une manière permanente, les deux allumages. Dans ce cas, les tubes de platine resteront à l'arrière de la culasse, et les bougies seront disposées sur le côté.

(A suivre.)

LOVELL.



Un attelage de bœufs dans une ferme tonkinoise.

## LA COLONISATION FRANÇAISE

AU TONKIN

(Suite. — Voir nos numéros des 24 septembre, 1<sup>er</sup>, 8, 22 octobre, 5 et 26 novembre 1898.)

## VII

Actuellement, — nous disons actuellement, car nous estimons que Tourane est appelé à un plus grand avenir que Haïphong, — le grand port du Protectorat est Haïphong.

Dès que l'on débarque, on est saisi d'admiration pour cette ville depuis si peu longtemps française, et cependant déjà si élégante et si active. De grandes et larges voies, bien plantées d'arbres, sont percées; d'élégantes constructions s'y élèvent; les maisons de commerce présentent de coquettes devantures « à l'instar » de Paris, et les habitations privées, toutes entourées de jardins, font songer, involontairement, par leur architecture, à celles qui parsèment la banlieue parisienne. Dans la voie principale, un bel hôtel monumental prolonge sur la chaussée une terrasse toujours encombrée de consommateurs et offre aux joueurs de billard ou aux lecteurs de journaux de belles salles intérieures.

Si ce n'était les pousse-pousse qui attendent les clients devant la porte, les boys chinois qui circulent le long des tables, les pankas qui s'agitent et surtout l'éclatant soleil qui se réverbère sur la blancheur éclatante des murs, l'on se croirait dans quelque hôtel bien achalandé d'une ville du midi de la France.

L'on peut dire de Haïphong qu'il est l'entrepôt général du Tonkin. Les marchandises d'Europe y affluent; celles de l'intérieur du pays y passent pour être dirigées sur la Chine ou la Métropole. C'est le point de relâche de tous les grands paquebots; celui de toutes les jonques de Hong-Kong ou de la côte.

Le port est malheureusement précédé d'une double barre qui nuit à son développement: le Cua-Nam qui la forme présente, en effet, deux bas-fonds qui empêchent le passage des navires allant plus de 6 mètres.

Quoi qu'il en soit, le mouvement du port est des plus considérables. Haïphong est non seulement le point terminus de la Compagnie nationale de navigation, de l'annexe des Messageries maritimes, mais encore la tête de ligne des Messageries fluviales. Il est relié à Hong-Kong par un service régulier avec escale à Pakoi. De très nombreux navires anglais, allemands, danois, s'y arrêtent: la malle anglaise apporte tous les quinze jours un courrier, ce qui assure avec l'Europe des correspondances postales tous les huit jours. Enfin, c'est par Haïphong que les produits américains, de San-Francisco, de Tacoma, de Vancouver, notamment les conserves de fruits, parviennent au Tonkin.

La ville européenne, dont la forme est celle d'une corne d'abondance, est limitée par le canal Bonnal, le Song-Tam-Bac et le Cua-Nam. La ville indigène s'étend au-delà de la rivière et du canal; les commerçants

chinois, au nombre de plus de 5.000, ont établi leurs quartiers sur la rive droite du Song-Tam-Bac. Là, comme presque partout ailleurs, ils composent un des éléments les plus actifs et les plus commerçants de la ville.

Presque tout le service de la batellerie du fleuve est entre leurs mains. Leurs bateaux, construits spécialement pour les basses eaux du fleuve Rouge, se présentent à quai les uns contre les autres. Le travail n'y cesse en quelque sorte jamais. Ils prennent voyageurs et marchandises, et le tout, hommes, sacs de riz, enfants, bois, colis, femmes, y est casé au petit bonheur au milieu d'une saleté repoussante.

Ces jonques, presque toutes à vapeur, permettent de voyager à bas prix. Elles arrivent à bon port tout comme les autres, après s'être échouées un certain nombre de fois, mais il faut s'y nourrir soi-même, détail peu gênant pour les Chinois ou les indigènes qui font leur popote non compliquée sur le pont ou qui achètent bananes et boulettes de riz aux restaurants en plein vent des escales.

Le colon français trouvera à Haïphong, soit chez les Européens, soit chez les Chinois, tout ce dont il aura besoin: il ne devra donc emporter d'Europe que le strict nécessaire pour la traversée.

L'importance des transactions commerciales a nécessité la création d'une Chambre de commerce et a permis, à côté des commerçants proprement dits, à de nombreux avocats ou agents d'affaires, de réaliser des fortunes très convenables. La vie communale elle-même, dont un Conseil municipal ardent est le principal organe, y est des plus actives.

De nombreuses usines travaillent dans la ville ou aux environs immédiats: parmi les plus considérables, il convient de citer l'usine électrique grâce à laquelle Haïphong, depuis 1893, est éclairée brillamment, et les établissements Marty et d'Abbadie pour la construction des bateaux, et les travaux publics du Protectorat.

C'est à Haïphong encore que le colon trouvera le service central des douanes dont les bureaux occupent l'emplacement ancien de la Société des Docks, et les Magasins généraux dont le Protectorat a racheté la propriété.

Enfin, pour joindre l'agréable à l'utile, une jolie station balnéaire, située à 22 kilomètres de la Cité, a été installée à Do-Son. De coquettes villas y ont été construites, ainsi qu'un hôtel confortable. C'est là que, durant la saison chaude, l'on va chercher un peu de fraîcheur et de santé.

Le second port de l'empire annamite est Tourane. Rien de beau et de gai comme la rade de Tourane, lorsque le soleil illumine. Les montagnes qui l'encadrent offrent des profondeurs d'un vert sombre et des pentes plus claires qui descendent se baigner dans des flots merveilleusement bleus et purs.

Des embarcations indigènes rapides et propres vous prennent au paquebot à l'ancre, et en 15 minutes vous mènent dans la rivière, le long de laquelle sont construits les établissements français. Quand le temps est favorable, tout paraît charmant. Si le ciel est couvert, rien de plus triste, de plus affreux que cette baie em-

prisonnée dans les montagnes. Elle semble un monstrueux caveau, glacial: une mélancolie lourde s'abat sur vous.

Dans quelques années, alors que le chemin de fer aura été construit, que les routes auront été terminées, Tourane pourra prendre possession du rôle qui lui est destiné, c'est-à-dire devenir le grand port d'accès à ces riches régions du Mekong.

Déjà ses recettes dépassent 300.000 piastres: un assez joli chiffre pour une ville qui compte à peine quatre mille indigènes et cent Européens.

A une heure de la ville, en dehors des limites de la concession, se trouvent de superbes carrières de marbre, dans lesquelles furent taillées, sur les ordres du roi Minh-Mang, de magnifiques pagodes et des grottes. Elles constituent aujourd'hui un but de promenade pour les passagers qui font escale une journée à Tourane.

La capitale de l'Annam, Hué, mériterait, ne fût-ce qu'à titre de curiosité, que nous nous arrétions longuement à son histoire et à sa description. C'est le centre politique du pays: la résidence de l'Empereur: la seule ville peut-être qui ait gardé intact son caractère particulier. Mais en ce qui concerne le but de cette étude, c'est-à-dire la colonisation française au Tonkin, elle n'a qu'une importance fort médiocre.

Dans de précédents articles, nous avons essayé de faire connaître quelles ressources le Tonkin et l'Annam offraient aux colons français. Quels sont les marchés ouverts aux produits locaux, quels sont les voies de communication, les ports et les moyens de transport. Il est temps de voir à quelle catégorie d'ouvriers le planteur devra s'adresser pour recruter la main-d'œuvre nécessaire à la culture de ses terres.

Le colon trouvera dans la population même une main-d'œuvre peu coûteuse et intelligente. L'Annamite est doux, facile à instruire, et doué d'une qualité d'imitation qui le rend propre à s'assimiler rapidement nos méthodes de travail et nos procédés modernes. Il est sobre et se contente d'un salaire journalier de 20 à 25 cents par jour, soit de 8 à 10 sous de notre monnaie.

Il est cependant paresseux et joueur: deux défauts qui rendent difficile de le garder longtemps sur une même exploitation. Dès qu'il a touché sa paie, il court la jouer, et, si le sort lui a été favorable, il disparaît des semaines entières. Rien ne le forcera à travailler tant qu'il aura une sapèque cachée dans sa ceinture. Il est enfin lent à se mettre à l'œuvre et ne peut concevoir de se presser. Notre activité, notre hâte en toutes choses, sont pour lui motif de mépris à notre endroit.

Malgré cela, la main-d'œuvre est aisée à recruter dans le Delta et sur les côtes de l'Annam: elle est à peu près impossible à embaucher pour les hautes régions. L'indigène ne veut point retourner dans les pays où la terreur chinoise a régné, et ne consent pas à défricher de bois ou à cultiver des terres au risque de gagner les fièvres ou la dysenterie.

Le colon est forcé d'avoir recours aux Chinois de la frontière. Mais il ne rencontre pas chez eux l'obéissance et la douceur de l'Annamite. Le coolie chinois est de caractère beaucoup moins commode et l'assu-

rance où il est de pouvoir gagner rapidement son pays et d'y trouver un abri sûr le rend un dangereux serviteur.

Cette question du recrutement de la main-d'œuvre pour les hautes régions a vivement préoccupé le Protectorat. Pour éviter les désertions en masse, — nous dirions en Europe les grèves, — que craignent toujours les chefs d'exploitation, l'administration a préparé un projet en avril 1898 (nous ne savons s'il a reçu déjà la sanction du Gouverneur général), qui donne aux colons le droit de procéder *préventivement* à des arrestations parmi les indigènes qui travaillent sur leurs terres. Le colon a seulement l'obligation d'avertir *après* le résident et de livrer l'individu à la justice régulière.

Il est bien difficile d'admettre cependant qu'un propriétaire puisse, en pays soumis à notre Protectorat, exercer ainsi un véritable droit de haute et de basse justice sur son domaine : n'est-ce pas ouvrir la porte à des abus extraordinaires ? d'autant que les concessions s'étendent souvent sur plus de 10.000 hectares, englobant des villages entiers, et que le concessionnaire, à la fois policier et partie, ne sera jamais pressé d'avertir le résident des arrestations sommaires qu'il aura fait opérer.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette disposition du projet, — si contraire à l'esprit des lois françaises et des lois annamites, — est due au parquet de Hanoï. C'est le procureur de la République qui l'a défendu devant la commission chargée de l'établissement d'une nouvelle réglementation, et qui l'a fait adopter !

Il est enfin à regretter qu'au moment où les agriculteurs se plaignent du manque de main-d'œuvre dans les hautes régions, on ait autorisé des agences d'émigration à embaucher pour la Nouvelle-Calédonie, à l'aide de Chinois recruteurs qui trompent indignement les indigènes, des quantités d'ouvriers agricoles.

À côté de la main-d'œuvre libre, l'administration dispose des condamnés annamites. La législation locale prévoit la peine des travaux forcés à temps pour un nombre très grand de délits, même de peu d'importance : elle permet ainsi au gouvernement de mettre à la disposition de certains entrepreneurs de travaux publics, ou même de colons, des ouvriers forcément dociles et qu'on ne paie pas ou presque rien.

Les colons ont en outre le droit, très naturel et justifié en somme, d'entretenir sur leurs concessions quelques linhs ou gardes indigènes chargés de défendre la concession en cas d'attaque.



Port intérieur de Haiphong.

L'administration a été, — et est encore, — *l'alma mater*. Chaque colon a été pour elle comme un enfant d'autant plus cher qu'il était plus rare et qu'elle craignait de le perdre. C'est ce qui explique son inépuisable générosité. Elle a été même trop douce, trop la maman gâteau, toujours là pour réparer les fautes, fournir l'argent; elle a trop habitué les uns et les autres à compter sur son secours, et elle a amolli peut-être ainsi quelques volontés.

Si l'on se donnait la peine d'examiner les détails des divers budgets de la colonie, on verrait que tous les ans une somme énorme a passé entre les mains des habitants français du Tonkin et de l'Annam.

Chaque jour presque, — encore maintenant, — une demande parvenait à la Résidence supérieure.

L'un invoque la peste bovine, bien qu'il ait déjà reçu les indemnités d'abatage, l'autre l'intérêt général que présentent ses cultures; un troisième, la maladie des siens; un quatrième donne comme raison nécessaire « qu'il n'a encore rien demandé ni rien obtenu du Protectorat » (textuel).

Un autre, pour réaliser tout de suite la fortune qu'il n'avait pas eu le courage d'attendre de son travail, use du moyen le plus extraordinaire qu'il soit. Il organise avec des Chinois... son propre enlèvement.

Une nuit, il se fait arracher de sa maison au milieu d'un joli luxe de coups de fusils inoffensifs, et réapparaît quelque temps après pour réclamer au Protectorat la forte somme, en invoquant la « mauvaise surveillance des routes ». Celui-là en fut pour sa requête.

Cependant l'administration a accordé bien volontiers les sommes de 500 à 2.000 piastres à un grand nombre de personnes. Il est vrai que, pour se garder à carreau, elle ne les accorda jamais « qu'à titre exceptionnel », — cette exception étant la règle.

Aujourd'hui elle est un peu moins facile : il faut désor-

mais que les colons comptent avant tout sur leurs propres forces. Le gouverneur, en créant une direction générale de l'agriculture et des directions locales à Hué et à Hanoï, a voulu qu'on vint en aide aux agriculteurs d'une façon plus conforme à leurs véritables intérêts. Il a donné l'ordre qu'on leur distribuât généreusement les plantes et les graines dont ils peuvent avoir besoin.



Condamnés annamites travaillant aux routes.

De quelque façon que cela soit, le colon au Tonkin se trouve en rapport plus direct avec l'administration qu'en France. Il est donc intéressant de savoir exactement quel est le régime sous lequel est gouverné le pays.

En droit, nous sommes en terre étrangère et nous devrions laisser aux autorités indigènes qui représentent le Souverain et qui ne sont point si incapables qu'on s'est plu à le dire, une large place dans la direction des affaires. Suivant le traité qui nous lie, nous devrions nous contenter de placer près d'eux des fonctionnaires chargés seulement d'une haute surveillance. À cet état de choses, correspondent les titres de Résidents, de Chanceliers qui indiquent bien la nature de la mission confiée à ces agents.

En fait, nous traitons la contrée comme une colonie ordinaire. Petit à petit, l'administration directe a conquis le terrain, et nous voyons le nombre des fonctionnaires français grossir de jour en jour : voici des conseillers à la cour, des juges, des greffiers, des receveurs de l'enregistrement, des comptables, des commissaires de police, des commissaires priseurs, des inspecteurs de ceci, des contrôleurs de cela, etc. Toutes personnes dont les traitements coûtent plus cher au pays que les prévarications plus ou moins exagérées des mandarins.

Le mal est surtout grave au Tonkin. L'ancien vice-roi qui représentait l'autorité nominale de l'empereur d'Annam a été remercié. Il s'est contenté, — en manière de vengeance, — d'ordonner à ses mandarins de se retirer dans un village qu'ils ont construit de toutes pièces aux environs d'Hanoï, et où il a fait édifier, sur une petite colline dominant le bourg, son tombeau. Ce village est une des curiosités des environs d'Hanoï : il comprend de fort belles et riches maisons où les grands seigneurs annamites se consolent, au milieu des fêtes, de leur dépossession du pouvoir.

Le colon, dès son arrivée au Tonkin, devra se rendre à Hanoï pour retirer au troisième bureau de la Résidence supérieure, qui s'occupe spécialement des questions agricoles et économiques, ses titres de concession.

Il sera frappé de l'importance qu'on a donnée aux bâtiments de la Résidence, point trop grands cependant pour contenir tous les services qui y travaillent et très activement. En se dirigeant vers l'entrée, il passera, non sans s'y intéresser la première fois, au milieu d'une quantité de coolies pousse-pousse accroupis par petits groupes, non loin de leurs voitures, et jouant aux cartes. Ce sont les coolies de fonctionnaires qui attendent que les heures de bureau soient écoulées pour emmener leur maître à leur « home » ou pour parler l'annamite à leur « cagna ».

En province, le colon devra s'efforcer de vivre en bons termes avec les autorités françaises et indigènes. Cela lui sera facile, car il trouvera parmi les résidents et les chanceliers des hommes de bonne volonté, des Français désireux d'assurer à leurs compatriotes le succès qui est dû à leurs efforts. M. Fourès, résident supérieur du Tonkin, si aimé dans le pays, le plus estimé des chefs de province; M. Auvergne, qui a été résident supérieur provisoire de l'Annam et qui gouverne maintenant la riche province de Nam-Dinh; M. le baron de Goy, M. Quennec, M. de Miribel, etc., parlent presque tous couramment l'annamite et peuvent, par leur connaissance des mœurs de la contrée, aplanir toutes les difficultés de nature à s'élever entre l'agriculteur français et les chefs de village indigènes.

On peut donc s'adresser à eux en toute confiance.

Le colon aura aussi des intérêts à discuter avec une autre catégorie de fonctionnaires, nous voulons parler des douaniers.

Pour nos colonies — hélas ! — la douane n'attend pas le nombre des années. Sitôt que le drapeau français flotte sur un point du monde, un douanier montre le bout de son nez.

Ne faut-il pas fournir de l'argent au budget ! — Tu

veux faire sortir du Tonkin les produits de ton exploitation, paie, bon colon. — Tu veux faire entrer au Tonkin ce qui est nécessaire à la vie ou à ton entreprise, paie derechef, excellent colon ! — Tu veux faire transiter les bois sur les arroyos, paie donc encore, très cher colon ! — Tu croyais venir dans un pays où l'existence te serait plus facile et moins chère : Détrompe-toi.

Il faut que les braves gens qui travaillent sous le climat si doux de la mère-patrie soient protégés contre toi-même. Qu'arriverait-il si tu allais, grâce à ton travail et à tes sacrifices de toutes sortes, pouvoir vendre ton sucre en France moins cher que celui qu'ils fabriquent sur place et dont ils majorent les prix ?

C'est ainsi que les marchandises exportées sont soumises à des droits de sortie (12 octobre 1895 — 29 juillet 1896 et à des droits d'entrée en France, à l'exception des poivres, piments et giroflles qui, envoyés directement en France, bénéficient de la détaxe de moitié des droits du tarif minimum.

C'est ainsi que les produits étrangers importés au Tonkin et en Annam ont à acquitter les droits de douane établis par la loi du 11 janvier 1892 et le décret du 29 novembre de la même année.

Il faut enfin, — à quoi bon lui dissimuler une vérité qu'il peut apprendre à ses dépens, — que le futur colon sache bien, avant de se rendre au Tonkin, qu'en y arrivant il renonce à la protection de la loi française.

Par une singulière contradiction, la loi en elle-même n'a plus de force dans un pays où nous avons cru devoir établir des magistrats ! Autrement dit, le Tonkin et l'Annam sont placés sous le régime des décrets. Et l'on a pu entendre dire en plein tribunal d'Hanoï par un jeune substitut rabrouant un plaideur qui invoquait la loi : « Nous ne connaissons pas ici la Loi. »

Sous le régime des décrets, un colon est tranquille quand le gouverneur général est bienveillant et équitable et qu'il s'occupe de son gouvernement. Mais cette tranquillité n'est que momentanée : les Gouverneurs ne sont pas éternels et d'autres peuvent suivre qui, par de simples décrets, peuvent faire tout modifier, résigner de la propriété, droits civils, etc. Comment risquer dans ces conditions une entreprise de longue haleine ?

Une loi est-elle votée et promulguée en France, il faut, pour que le Français résidant au Tonkin en ait le bénéfice, qu'elle y ait été décrétée. Or cela dépend exactement du bon plaisir du gouverneur et du ministre. Il y a des territoires où flotte le drapeau national et sur lesquels le Parlement ne peut rien !



Pagode communale utilisée comme magasin à Bac-Ninh.

Bien plus, la Cour de cassation, dans un arrêt capital du 16 décembre 1896, annulant un arrêt de la Cour d'appel de l'Indo-Chine rendu dans une affaire de droit de douane, a déclaré formellement qu'il fallait, pour qu'une loi soit applicable au Tonkin, qu'elle y eût été promulguée par décret du président de la République conformément à l'article premier du Code civil et au décret du 3 octobre 1883.

Or le Code civil lui-même, le Code pénal, etc., n'ont été promulgués en Annam et au Tonkin que par un arrêté du gouverneur Richaud du 30 octobre 1888. Beaucoup d'autres lois n'ont été également promulguées que par des arrêtés locaux.

Aucun de ces textes ne peut donc être légalement en vigueur dans ces pays et les jugements qui les appliquent sont tous susceptibles d'être annulés par la Cour suprême.

Il n'y a donc aucune sécurité, de ce côté, pour le colon qui se trouve en plein gâchis judiciaire. Il faut absolument, pour l'avenir même de la colonie, que tout cela soit régularisé et que le Français venu au Tonkin soit assuré de jouir exactement des droits que lui confère la loi dans la métropole et ne soit pas soumis au régime des décrets, c'est-à-dire du bon plaisir.

Déjà, du reste, M. Doumer s'est préoccupé de la situation. Il a simplifié l'organisation de la justice française en Indo-Chine et augmenté les garanties données à ses justiciables.

(A suivre.)

JOLEAUD-BARRAL.

## LIVRES NOUVEAUX

## Histoire. — Littérature. — Sociologie.

**Histoire de la colonisation française : La Nouvelle-France**, par Eugène Guénin; tome II 1641-1895. Ouvrage publié sous le patronage du Comité Duplex. 1 vol. in-18, Fourneau, 3 fr. 50.

Avec ce second volume se continue et s'achève cette *Histoire de la Nouvelle-France*, dont nous avons déjà, naguère, entretenu nos lecteurs. Mais si, par certaines négligences de style, un plan un peu incertain, et, çà et là, une absence trop complète d'une saine et solide critique, cette première partie avait pu nous inspirer des craintes pour la suite de l'ouvrage, le présent volume les a pleinement dissipées. M. Guénin y a mis toutes les qualités de composition et de style qui conviennent pour écrire une histoire de ce genre. Et si son livre a, dans l'ensemble, un ton quelque peu déclamatoire c'est que, non content d'instruire le lecteur, il se propose encore de l'entraîner et de le convaincre. L'auteur, en effet, a évidemment voulu en faire une sorte de manifeste patriotique, comme aussi un instrument de propagande au profit de ces doctrines d'expansion coloniale que nous prêchait à l'envi, aujourd'hui, explorateurs, moralistes, sociologues et politiciens, depuis M. Bonvalot jusqu'à M. Demolin. Et nous devons ajouter, à ce propos, que les paradoxes de l'auteur de *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* sont assez vivement combattus par M. Guénin, avec une force de bon sens et de dialectique qui ne laissera pas de toucher plus d'un lecteur. Quelle plus belle occasion, d'ailleurs, aurait-on pu trouver pour mettre en relief cette mauvaise foi et ce manque de scrupules, qui sont les causes véritables de la puissance politique anglaise, que l'histoire de la façon dont la France s'est un jour vue déposée de la plus « française » de ses colonies ?

**La Bièvre. — Le Quartier Saint-Séverin**, par J.-K. Huysmans. 1 vol. in-18, Stock, 3 fr. 50.

Combien M. Huysmans a changé, en dix ans, non seulement au point de vue des opinions morales et esthétiques, mais au point de vue même du style, et de la manière de sentir ! Et quelle étrange idée il a eue de nous présenter côte à côte deux morceaux aussi dissemblables que cette ancienne fantaisie sur *la Bièvre*, pleine de paradoxes forcés et de métaphores inutiles, et cette admirable monographie du *Quartier Saint-Séverin*, revue ou remaniée (sinon peut-être écrite) récemment, et qui est un chef-d'œuvre d'évocation pittoresque ! Un vrai chef-d'œuvre, où l'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus de la sûreté méticuleuse de l'érudition, ou de la force et de la précision des peintures, ou de la noblesse des sentiments et de l'éloquente simplicité de leur expression. Jamais en tout cas aucun historien, ni aucun poète, n'a fait revivre un coin de Paris avec autant d'art et de vérité : et personne jamais n'a protesté avec autant de passion contre le vandalisme de cette soi-disant civilisation qui, à Paris comme dans l'Europe entière, s'acharne à détruire toute variété et toute beauté.

**Le rôle social de la Femme : devoirs, droits, éducation**, par M<sup>me</sup> Anna Lampérière. 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*. Alcan, 2 fr. 50.

M<sup>me</sup> Anna Lampérière est ce qu'on pourrait appeler une « féministe anti-féministe ». Elle se refuse, en effet, à admettre que la femme soit l'égal de l'homme; mais, d'autre part, elle rêve une réforme complète dans l'éducation, la manière de vivre, et le rôle social des femmes. Ses arguments sont, d'ailleurs, souvent très judicieux, et ce qu'elle dit du mariage, en particulier, nous fait voir, chez elle, un mélange tout à fait remarquable d'observation délicate et de solide bon sens. Peut-être seulement s'exagère-t-elle la portée des Sociétés d'Études Féminines du genre de celles dont elle nous expose le programme : ce sont là, sans doute, d'agréables divertissements; mais nous avons peine à croire que les plus belles Sociétés du monde parviennent jamais à découvrir quelque chose qui puisse remplacer, pour les femmes, les habitudes de droiture, de dévouement et de naïve tendresse que leur inspirait, sans effort, la simple et puérile éducation d'autrefois.

**L'Artèle et la coopération en Russie; son histoire, son état actuel**, par Paul Apostol, traduit du russe par E. Castelot. 1 vol. in-18, Guillaumin, 3 fr. 50.

Un peu aride, sans doute, mais savante, minutieuse, précise, cette consciencieuse étude sur les divers types d'associations communautaires, ou *artèles*, de la Russie ne saurait, croyons-nous, laisser indifférents ceux dont la curiosité s'éveille à l'exposé des multiples problèmes de la sociologie. Nulle part ailleurs, peut-être, ils ne trouveront plus d'exemples, et de plus typiques, de ces associations dont, depuis si longtemps, ils cherchent vainement la formule : en Russie plus particulièrement, depuis les simples agglomérations de pêcheurs, de chasseurs et d'aventuriers, jusqu'aux vastes groupements d'ouvriers et d'artisans en vue de certaines exploitations industrielles ou manufacturières, toutes ces associations ont revêtu les formes les plus diverses et, parfois, les plus inattendues. Ce sont d'ailleurs, à chaque page

de ce livre, mille réflexions critiques des plus justes, qui en doublent le prix. Ainsi, M. Apostol a eu soin d'établir la ligne de démarcation très nette qui existe entre l'antique *artèle* russe et celle qui, de nos jours, a été importée de toutes pièces de l'Occident, en sorte que, tout en sachant nous mettre en garde contre les dangers qu'engendrent les groupements trop individualistes, il ne nous cache pas, par ailleurs, ce que, dans certaines conditions, nous pourrions, nous aussi, leur emprunter pour notre plus grand profit.

## Romans.

**Cœur souffrant**, par Mathilde Sérao, traduction française de M<sup>me</sup> Charles Laurent. 1 vol. in-18, Ollendorff, 3 fr. 50.

Ce n'est pas seulement par métaphore que Béatrice, l'héroïne de ce roman, a le « cœur souffrant ». Elle sait que sa mère est morte d'une maladie de cœur, pour avoir trop aimé un indigne mari; et, craignant pour elle-même un destin pareil, elle s'obstine à rester, — ou du moins à paraître, — insensible, jusqu'au jour où le mari qu'elle adore, affolé de sa froideur, la trompe avec une autre femme et s'apprête à l'abandonner. Alors le cœur métaphorique de Béatrice l'emporte sur son cœur physiologique : elle se laisse librement aller à sa passion amoureuse; et elle meurt comme était morte sa mère. Ce qui prouve que, pour les personnes atteintes d'une maladie de cœur, l'amour, heureux ou malheureux, est toujours une imprudence. Mais pour intéressante que soit cette conclusion, la valeur du roman de M<sup>me</sup> Sérao ne lui vient pas d'elle, ni même de l'originalité de l'intrigue, ni de sa vraisemblance : elle lui vient à peu près uniquement de la variété pittoresque des descriptions, rehaussée encore d'un certain emportement poétique qui donne, par exemple, à l'épilogue du récit un charme un peu bizarre, mais très vil et très agréable.

**Un Héros de l'Empire**, par Félicien Pascal, 1 vol. in-18, Flammarion, 3 fr. 50.

Il ne nous a pas été donné depuis longtemps de lire un roman d'aventures aussi émouvant que celui-ci. Ce n'est pas qu'il soit parfait dans son genre : nous y sentons, au contraire, en maint endroit, l'inexpérience d'un débutant; et le prologue, par exemple, est certainement trop développé, puisque l'idylle, — d'ailleurs charmante, — qu'il nous offre ne fait qu'un rôle épisodique dans la suite du roman. Mais à défaut d'une connaissance complète des « trucs et ficelles » du métier, M. Pascal apporte à son récit tant de sincérité, une passion si vive et si généreuse, et un si grand souci de la vérité, historique et psychologique, et de si précieuses qualités d'imagination et de style, que les aventures de son François Garnier, fils d'un maître d'école et époux d'une reine, et les amours, et les batailles, et les traquons, et les morts, que, de page en page, il évoque devant nous, nous touchent à la fois comme des inventions ingénieuses et comme des spectacles réels. Puisse seulement M. Pascal, en devenant plus habile, garder ses précieuses vertus d'émotion et de spontanéité ! Il y a dans son roman tel type de vieux grognard que Raffet aurait aimé à peindre, et telle figure de jeune fille aveugle qui fait son ger aux plus exquises héroïnes de Dickens.

**La Première Femme**, par Louis de Robert, 1 vol. in-16, illustré, de la *Collection Lotus Bleu*, Borel, 1 fr. 50.

Voyant un jour passer devant lui, en compagnie de joyeux jeunes hommes, une jeune femme qu'il entend appeler Thérèse, Philippe Gerfaul se rappelle que Thérèse était le nom de sa « première femme ». Non que ce Philippe Gerfaul soit un vieillard, ni qu'il ait été plusieurs fois marié, ni même une seule fois. C'est au contraire un tout jeune homme, et qui fait, à ce moment, son service militaire. Mais il a aimé, naguère, une aimable actrice du Vaudeville qui s'appelait Thérèse Arnould, il a fait avec elle une inoubliable promenade en voiture; elle lui a promis de l'aimer si un jour son métier lui en laissait le temps; et il a fini par s'apercevoir qu'elle avait un amant et se moquait de lui. C'est tout cela qu'il se rappelle tristement, ce soir-là, sur le chemin du quartier, jusqu'à l'instant où un ordre crié par le lieutenant le tire de sa rêverie. Et tout cela n'a pas grande importance, ni pour Philippe Gerfaul ni pour nous; mais M. de Robert nous le raconte dans un style simple et vif, avec une fraîcheur d'émotion qui n'est pas sans charme.

**Mayotte**, par M. Breen. 1 vol. in-18 de la *Bibliothèque des Romans pour les jeunes filles*, Colin, 3 fr. 50.

Mayotte n'est pas une île, comme on pourrait le croire d'après son nom; c'est une charmante jeune fille, qui est simplement née dans une île. Son père était en effet un des plus riches planteurs de Saint-Domingue : à sa mort, la jeune fille est venue à Bordeaux, où le comte Robert de Villiers l'a épousée, pour sa dot. Hélas ! il ne la rend pas heureuse. Il ne lui pardonne pas d'ignorer les usages mondains, ni d'être simple et crétule comme un enfant qu'elle est, ni de garder auprès d'elle sa vieille nourrice, la négresse Dâ. Encore tout le mal qu'il lui fait souffrir n'est-il rien en comparaison de ce qu'elle a à subir de la part de sa belle-mère, de ses belles-sœurs, et d'une certaine M<sup>me</sup> de Valin, qu'elle consent ingénument à prendre chez elle pour diriger sa maison. Celle-ci finit par détacher si complètement Robert de sa femme, qu'il projette de divorcer pour se marier avec la fille même de l'abominable

M<sup>me</sup> de Valin. Mais Mayotte, enfin avertie, lui épargne la peine de divorcer : car elle meurt, à la fois de phlébie et de chagrin, non sans avoir recommandé à Dâ, sa nourrice, d'emmener sa petite fille Mall à Saint-Domingue, d'où elle-même, pour son bonheur, n'aurait jamais dû partir. Telle est cette émouvante histoire, écrite « pour les jeunes filles », et qui aura, en vérité, de quoi leur plaire.

## Beaux-Arts.

**L'Art Indien**, par Maurice Maindron. 1 vol. in-8°, illustré, de la *Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts*, May, 5 fr.

En des termes excellents, à la fois très précis et suffisamment pittoresques, M. Maindron a résumé pour nous tout ce qui a été écrit avant lui sur l'architecture, la sculpture et les arts industriels de l'Inde. C'est lui du moins qui, dans une curieuse préface, nous présente son livre comme une simple compilation. Mais nous le soupçonnerions volontiers de pousser trop loin les scrupules de sa modestie, car si son livre abonde en menus renseignements empruntés, sans doute, aux auteurs spéciaux, son principal mérite consiste, cependant, dans l'extrême netteté des aperçus généraux, et dans une unité de point de vue qui suffirait, à elle seule, pour écarter l'idée d'une compilation. Quoi qu'il en soit, au surplus, l'ouvrage de M. Maindron est incontestablement un des meilleurs de la collection dont il fait partie. Et nous ne dirons pas que nous en ayons de regret : mais nous ne pouvons nous empêcher de souhaiter que, maintenant que cette collection nous a offert une excellente histoire de l'art indien, ou des histoires de l'art chinois, et de l'art persan, et de la musique russe, elle consente enfin à nous donner une histoire un peu sérieuse et complète de l'art français, qui, somme toute, mérite au moins autant de nous être connu.

**Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements : vingt-deuxième session, 1898**. 1 vol. gr. in-8°, orné de 53 planches, Plon, 15 fr.

Autant et plus encore peut-être que les années précédentes, ce précieux annuaire artistique de nos provinces françaises est tout rempli, cette fois, de faits et de documents inédits ou peu connus, tels que ceux que nous fournissent, par exemple, M. Léon Giron sur une *Assomption* de François Lemoine, conservée dans une église de la Haute-Loire, et M. Jules Gauthier sur « Conrad Meyl et les maîtres sculpteurs de Bron ». Mais d'autant plus nous regrettons que les érudits qui ont pris la peine de recueillir ces faits et ces documents n'aient pas cru devoir revêtir d'une forme plus littéraire les notices où ils les consignent, de façon à nous en rendre la lecture à la fois plus facile et plus profitable. Et malgré le vif intérêt que nous aurions manqué d'offrir aux archéologues, et à tous les curieux d'art, des études consacrées aux graveurs Eisen et Sergent Marceau, aux peintres et sculpteurs Van Oost, François et Jacob Bunel, Pierre Paget, et autres, malgré l'attrait supplémentaire de nombreuses reproductions d'œuvres de ces vieux maîtres, nous craignons que le lecteur le plus courageux ne se sente rebuté en présence de ce millier de pages hérissées de noms, de dates, et de chiffres.

**Histoire de l'anatomie plastique : les maîtres, les livres, les écorchés**, par Mathias Duval et Edouard Cuyer. 1 vol. in-8°, illustré, de la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*, May, 5 fr.

Loin de faire double emploi avec le *Précis d'anatomie à l'usage des artistes*, paru naguère dans la même collection, ce nouvel ouvrage, tout au contraire, le complète, en achevant de nous renseigner sur la place que doit occuper l'anatomie dans un enseignement général des beaux-arts. Mais s'il ne peut venir à l'esprit de personne de mettre en doute l'importance, pour un artiste, d'une étude approfondie de la charpente et de la musculature humaines, le savant et lucide manuel de MM. Duval et Cuyer prouve, en revanche, que l'on peut fort bien se passer de tout le bagage physiologique et médical dont on essaie, aujourd'hui, d'encombrer la science de l'anatomie artistique. Quoi de plus typique, à ce point de vue, que l'admirable sûreté de modelé des sculpteurs grecs comparée avec leur profonde ignorance des lois de la physiologie ? Ajoutons que, simple, clair, et agréable à lire, l'ouvrage de MM. Duval et Cuyer est en outre excellentement illustré, à l'aide surtout de remarquables dessins anatomiques de maîtres anciens que possède la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.

## Ont paru :

**VOYAGES. — Trois ans de lulle aux déserts de l'Asie**, par Sven Hedin, ouvrage résumé et traduit du suédois, par Charles Rabot. 1 vol. in-8° illustré, Hachette, 10 fr. — *Au Chili*, par C. de Cordemoy. 1 vol. in-8°, illustré, 10 fr. — *Sur le Haut-Zambèze*, par F. Coillard. 1 vol. in-8°, illustré, Berger-Levrault, 10 fr. — *Cinq mois au pays des Somalis*, par le prince Nicolas D. Ghika. 1 vol. in-8° avec 2 cartes, 2 portraits et 25 photographies hors texte, 15 fr. — *La Tunisie*, par Louis Olivier. 1 vol. in-8°, illustré de 182 photographies, Delagrave, 8 fr. — *Mission Pavie (1879-1895)*, tome II : *Recherches sur l'histoire du Cambodge, du Laos et du Siam*. 1 vol. in-4°, avec cartes, illustrations et 70 planches d'inscription, Leroux, 10 fr.

**BEAUX-ARTS. — Les Pastels de Maurice Quentin de la Tour à Saint-Quentin**, 82 reproductions en phototypie accompagnées d'une notice et d'un catalogue par Henri Lapauze, et d'une préface par Gustave Larroumet. In folio, J.-E. Bulloz, 150 fr.

## DOCUMENTS ET INFORMATIONS

**Les bains-douches populaires.** — Il se agit d'insister sur la valeur hygiénique du bain-douche, et aussi sur son mérite économique, puisque lui seul, par son bon marché, par sa rapidité, convient aux trois groupes de la population ayant besoin de bains fréquents : les soldats, les ouvriers d'usine, et les ouvriers des campagnes.

L'aspersion permet en effet de nettoyer un très grand nombre de personnes en très peu de temps, à très peu de frais, et n'exige pas d'installations coûteuses.

L'honneur de la première de ces applications revient à un médecin français, le Dr Merry Delabost, médecin en chef des prisons de Rouen. Préoccupé de la santé de ses prisonniers, il installa des bains-douches dans ses prisons en 1872, et en obtint d'excellents résultats. Après les prisons, ce système s'introduisit, en 1875, à Paris, dans quelques casernes, puis dans des écoles, des hôpitaux et des dispensaires, et s'étendit même aux refuges de nuit, où les vagabonds sont maintenant douchés à leur entrée. Quelques industriels, quelques compagnies ont également procuré à leurs employés le bénéfice hygiénique de ces bains.

Mais quelque intéressantes que fussent ces diverses applications, elles n'atteignaient pas le gros de la population.

Pour trouver ces bains-douches populaires, il fallait aller à Vienne, en Autriche, en Allemagne, aux États-Unis, où l'idée française a également fait fortune.

C'est la ville de Bordeaux qui peut revendiquer l'honneur d'être entrée la première, chez nous, dans la voie de la féconde application du bain-douche à l'hygiène publique, en ouvrant le 5 janvier 1873 son établissement du quai de la Monnaie.

Le prix du bain-douche bordelais est de 15 centimes : pour cette somme, on a 40 litres d'eau chaude, de l'eau froide à discrétion, et un petit morceau de savon.

De 1893 à 1898, 244,598 bains ont été distribués par l'œuvre bordelaise. Alors que 26,051 avaient été donnés en 1893, en 1898, jusqu'au 15 novembre seulement, on en distribuait 55,944.

M. Gazelet, qui est un des principaux promoteurs de cette œuvre, vient de l'installer à Rouen, l'installe à Troyes et à Lyon, et va l'installer à Paris, qui possédera sous peu, ainsi que vient de l'annoncer M. Cheysson à la *Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle*, son premier établissement populaire de bains-douches.

Les travaux sont commencés dans un local situé 49, rue de Bretagne, où le prix du bain sera d'abord fixé à 20 centimes.

L'entreprise a d'ailleurs un caractère exclusivement philanthropique : les frais de premier établissement, estimés de 20 à 25,000 francs, sont couverts en partie par des dons, en partie par des emprunts.

L'œuvre comprend des adhérents à 10 francs, des membres perpétuels à 100 francs et des fondateurs à 500 francs.

Les travaux sont en pleine activité, et l'architecte en fait espérer l'achèvement pour la fin de janvier.

**Les métaux précieux.** — On croit généralement que l'or est le métal ayant la plus grande valeur. Cependant il n'existe pas moins de vingt-six autres métaux rares d'une valeur supérieure à celle de l'or.

En tête de cette liste arrive le gallium, qui coûte environ 230 fois plus cher que l'or; le calcium lui-même, dont les composés sont si nombreux et si communs, tels que le phosphate et le carbonate qui forment les os, le sulfate et l'hydrate qui nous fournissent nos matériaux de construction, est très difficile à isoler de ses combinaisons, et vaut près de 20 fois le prix de l'or.

Voici d'ailleurs le prix du kilogramme de quelques-uns de ces métaux rares.

Métaux.	Prix du kilo.
Or.....	3.444 francs.
Tellure.....	5.625 —
Uranium.....	11.250 —
Barium.....	22.500 —
Strontium.....	48.200 —
Calcium.....	56.250 —
Glucinium.....	66.000 —
Thorium.....	95.600 —
Rubidium.....	112.500 —
Vanadium.....	123.750 —
Gallium.....	787.500 —

**La coloration des nouveau-nés nègres.** — Aussi invraisemblable que la chose puisse paraître, il est certain cependant que l'on ne sait pas exactement de quelle couleur est la peau des nègres, à leur naissance. Ce qui le prouve, c'est la discussion qui se poursuit en ce moment entre des journaux de médecine, des revues d'anthropologie, etc., en France et en Angleterre.

Le dernier mot semble devoir rester sur ce sujet au *Journal of the anthropological Institute*, qui donne un mémoire sur les indigènes du district de Warri (Protectorat anglais du Niger), où il est constaté que les nègres purs, quand ils viennent au monde, sont roses comme les jeunes rats, et ne tournent au noir que vers leur troisième ou quatrième mois.

**Une pluie de crustacés.** — A Oullins, près de Lyon, le 24 septembre dernier, vers 5 h. 30 du soir, le temps étant splendide, et l'air absolument calme, le ciel prit subitement une teinte jaunâtre tout à fait anormale, et semblable à celle qu'il montre certains jours d'hiver, lorsque l'atmosphère renferme des cristaux de neige pulvérulents.

A ce moment, M. Lortet aperçut très distinctement une véritable grêle de petits corps très brillants, tombant autour de lui avec une vitesse excessive, produisant sur les feuilles mortes un choc parfaitement perceptible.

L'examen microscopique de ces petits corps montra qu'il s'agissait de minuscules valves, fossilisées, d'un crustacé ostracode abondamment représenté dans les mares et les canaux de la basse Egypte, et existant en couches puissantes, formées par les affleurements crétaux, dans les déserts des environs du Caire, dans l'oasis de Fayoum et probablement dans les autres parties du Sahara beaucoup plus rapprochées de nous.

M. Lortet pense donc que ce sont les valves creuses de ces *Cypridina*, longues de un dixième de millimètre environ qui, enlevées par des courants d'air ascendants, dus à la chaleur torride qui règne dans ces déserts à cette époque de l'année, et transportées à de grandes hauteurs, auront franchi la Méditerranée pour être ensuite précipitées dans les environs de Lyon.

L'extrême légèreté de ces valves et leur forme concave auront facilité ce transport à une distance aussi considérable de leur lieu d'origine.

M. Lortet rappelle, à cette occasion, que déjà plusieurs fois des poussières, provenant probablement de la même région, sont venues tomber dans la même localité; et pour lui, ce phénomène se reproduirait assez fréquemment, mais passerait le plus souvent inaperçu.

**Préservation du bois de chêne contre la vermoulure.** — Les objets fabriqués en bois de chêne sont exposés à la vermoulure, qui en amène fatalement la destruction plus ou moins rapide.

Contre cette fâcheuse maladie, M. Émile Mer propose un remède, basé sur d'intéressantes observations.

M. Mer a en effet constaté que le bois dépourvu d'amidon n'est plus attaqué par les vrillettes, ces insectes qui produisent la vermoulure, et qu'il est possible de faire disparaître l'amidon d'un tronc de chêne, soit en l'écorçant complètement, soit en se bornant à le décortiquer annulairement au-dessous des branches les plus basses.

L'opération étant faite au printemps, l'amidon, dans le premier cas, a disparu, dès l'automne suivant, de la région écorcée; dans le second cas, il faut plus de temps, et la résorption n'est généralement complète que vers l'automne de l'année suivante.

M. Mer a cherché alors s'il n'y avait pas un moyen, pour rendre l'application de ces faits aussi facile que possible, d'obtenir une résorption complète de l'amidon au cours d'une seule saison végétative. C'est par une double annélation qu'il est arrivé à résoudre le problème.

La seconde annélation est pratiquée au pied de l'arbre; quant à l'annélation supérieure, il convient de la faire, non plus au-dessous, mais immédiatement au-dessus des premières branches: il ne reste plus qu'à sectionner ces branches pour intercepter toute communication des feuilles avec le tronc.

Cette opération offre un double avantage. Non seulement elle débarrasse le tronc de son amidon et le rend réfractaire à la vermoulure, mais encore elle enrichit les branches en tannin.

Or ce sont principalement les branches de chêne qui fournissent les extraits dont l'extension est de plus en plus grande dans l'industrie du tannage.

**Les effets de l'ombre sur la végétation.** — Les effets de l'ombre sur la végétation sont fort différents, suivant l'époque de l'année où l'on observe, suivant aussi l'espèce, ou même la partie de la plante considérée.

Cette question est en somme une étude très complexe, qui vient d'être esquissée de façon fort intéressante, par M. Byron Halsted, aux Etats-Unis.

M. Halsted a observé que, d'une façon générale, l'ombre retarde la germination au printemps, mais qu'elle l'accélère, au contraire, pour les semis d'été.

D'autre part, toutes les plantes cultivées pour leur racine, comme le navet, la carotte, la pomme de terre, se montrent plus riches en feuilles à l'ombre, mais plus pauvres en racine.

La conclusion pratique s'impose: cultiver à l'ombre ces légumes recherchés pour leurs feuilles, les salades, les épinards, le céleri, par exemple; et bien exposer au soleil les légumes cultivés pour leurs racines.

A ces dernières, il faut assimiler les plantes cultivées pour leurs graines ou leurs fruits, telles que le haricot, le pois, l'aubergine, la tomate et le concombre, qui se trouvent fort bien de la pleine lumière.

Au point de vue de la chaleur reçue, M. Halsted a vu que, sous les abris dont il se servait pour protéger ses semis contre la lumière, la température était inférieure à ce qu'elle était en plein soleil: de 4° en mai, de 4°5 en juin, de 6°5 en juillet, de 7°7 en août, et de 6°5 en septembre.

**Les orages et les oiseaux.** — L'effet de l'approche des orages sur le chant des oiseaux

fait le sujet d'un mémoire intéressant de M. Linney dans *Monthly Weather Review* des Etats-Unis.

Un observateur avait noté que, quarante-huit heures avant la nuit du 15 au 16 août dernier, signalée par de violents orages, on avait cessé d'entendre tout chant d'oiseau dans la région où ces orages devaient éclater.

Frappé de cette circonstance, M. Linney a ouvert une petite enquête, et a reçu confirmation de ce fait de la part de quantité de personnes.

**Hortensias à fleurs bleues.** — On a beaucoup discuté sur la cause du bleuissement de la fleur de l'hortensia. Il paraît toutefois certain que ce phénomène est sous la dépendance de la composition chimique du sol, et certains horticulteurs déclarent qu'il est très facile de forcer les hortensias à porter des fleurs bleues.

Rappelons qu'on a proposé, dans ce but, divers ingrédients et mélanges, tels que la terre d'ardoisière, les ardoises pilées, les terres ferrugineuses, le sulfate de fer, etc.

M. E. Bar, dans le *Jardin*, préconise le mélange suivant, qui donnerait à coup sûr le résultat désiré. On mélange à parties égales de la terre de bruyère, du terreau de couche et des cendres de charbon de terre. Plantés dans un sol ainsi constitué, les hortensias donnent, paraît-il, des hortensias, du bleu le plus pur qu'on puisse rêver.

D'après M. Bar, c'est la cendre de charbon de terre qui joue le rôle principal dans ce bleuissement des fleurs de l'hortensia.

**Moyen d'empêcher les poules de manger leurs œufs.** — On a donné beaucoup de petits moyens d'empêcher les poules de manger leurs œufs. Tous ces moyens se réduisent à une soustraction rapide, plus ou moins habile, de l'œuf aussitôt pondue.

Voici un procédé qui a été appliqué avec succès, et qui a le mérite d'être physiologique.

Si la poule mange ses œufs, c'est qu'elle éprouve l'inconscient besoin d'absorber du carbonate de chaux, précisément nécessaire à l'élaboration de la coquille de ses œufs.

Or, le moyen de lui épargner la dure nécessité de dévorer sa progéniture, c'est tout simplement de lui fournir ce carbonate de chaux en quantité suffisante, ce à quoi on arrive en recueillant les coquilles d'œuf, en les faisant sécher au four, en les concassant, et en les mélangeant sous cette forme à la nourriture des poules.

De cette façon, non seulement on évite que certaines poules mangent leurs œufs; mais encore on prévient la perte qui résulte de la ponte d'œufs à coquille insuffisante.

**L'industrie des lézards séchés en Chine.** — Une industrie chinoise très prospère, et que notre vieux monde ignore, c'est celle des lézards séchés.

Ces intéressants sauriens sont employés par les médecins du Céleste-Empire dans le traitement des maladies de consommation, maladies de nature un peu vague, d'ailleurs, dans un pays où la tuberculose est rare. Ils sont administrés aux malades sous forme de bouillon, et jouissent d'une grande réputation, — toujours amis de l'homme, à l'état frais comme à l'état sec.

C'est surtout dans le port de Packoï que s'exportent ces animaux. En 1896, on n'en a pas expédié moins de 174.626. Le plus grand nombre provient de Nan-Ning, dans le Kouang-Si, où on leur fait une chasse acharnée. Il s'agit d'une espèce qui vit terrée, à 12 ou 15 centimètres de profondeur; aussi doit-on attendre la nuit pour les prendre, au moment où ils sortent de leurs trous.

Encore une espèce qui finira par disparaître.

**Les incendies à Paris en 1897.** — La statistique annuelle des incendies et des sauvetages pour lesquels le régiment de sapeurs-pompiers de Paris a été requis, vient de paraître. Elle se rapporte à l'année 1897.

Cette année, il y a eu à Paris 1.190 incendies, soit une moyenne d'environ 4 feux par jour. Hélas-nous d'ajouter que le plus grand nombre de ces feux ont été peu importants, car pour 937 d'entre eux, les dégâts enregistrés ont été inférieurs à 1.000 francs. Les mois de novembre (avec 119 incendies), décembre (avec 126) et surtout janvier (avec 170) ont été les plus chargés. Mais la grande chaleur, comme le froid, est souvent cause de feu, car le mois de juillet se fait remarquer avec le nombre de 108 feux. Le mois d'avril a été le moins chargé, avec 71 feux.

Les feux de caves sont beaucoup plus nombreux qu'on ne croirait: la statistique en a enregistré 156. Les feux de chambre sont surtout fréquents: 388 en 1897, contre 9 feux d'appartements. Les cuisines sont surtout exposées au feu: elles en ont été la victime 123 fois; et les théâtres et salles de spectacle en ont éprouvé l'émoi 5 fois, mais en ont été quittes à bon compte, sauf le cirque Moller, toutefois.

Rappelons — on ne l'a d'ailleurs pas oublié — que cette année 1897 a vu le dramatique incendie du Bazar de la Charité. Les deux cinématographes du boulevard Poissonnière ont aussi fait parler d'eux.

Outre les 1.190 incendies dont nous parlons, on a compté 1.316 feux de cheminée, dont 257 en janvier, ce qui n'a rien d'étonnant; mais encore 29 en juillet, 32 en août, etc.

**Les successions en France.** — D'après les comptes relevés par l'Enregistrement sur les droits de mutation, le nombre et l'importance des successions ouvertes en France, pendant l'année 1897, ont été les suivants:

	Nombre.	Valeur en millions de francs.
Ligne directe.....	598.548	3.718,4
Entre époux.....	187.591	602,7
Ligne collatérale.....	137.960	1.047,1
Entre personnes non parentes.....	28.648	253,5
	722.747	5.621,7

## AGENDA DE LA SEMAINE

**Sports.** — **HIPPISME:** 15 Janv., Pau; 16 et 19, Nice. — **ESCRIME:** 14, assauts intercalés dans une soirée, suivie de bal de nuit, donnée par les Sociétés vélocip. des Grands Magasins: « Au Bon Marché, à la Place Clichy », etc. (Grand Orient de France, rue Cadet). — 15, assaut en l'honneur de l'armée organisé par la Soc. d'Encouragement de l'Escrime, au Grand-Hôtel, 2 h. 1/2. — 17, 1<sup>er</sup> assaut de la Société de l'Escrime Française (8, rue d'Athènes). — 21, assaut du Cercle des Etudiants (2, rue Lalran). — **RUGBY:** 15, match entre le Racing-Club et le London Irish Football Club (2 h.). Parc-des-Princes). — A Lyon, match du Racing-Club Bourguignon contre le F. C. de Lyon (revanche du match joué à Dijon 1896). — **PATINAGE:** 14, 15, championnats européens sur une patinoire de 23.000 mètres carrés, à Davos-Platz, dans l'Engadine.

**Les listes électorales.** — 14 Janv., dernier délai accordé aux commissions de revision pour terminer l'examen des tableaux de rectification. — 16, à partir d'aujourd'hui, on peut prendre connaissance, dans toutes les mairies de France, des listes électorales et présenter à leur sujet des réclamations jusqu'au 4 Fév. prochain.

**Elections.** — 15 Janv., un conseiller général à Romans, dans la Drôme, et un conseiller d'arrondissement à Laigues, dans la Côte-d'Or et à Pèriers, dans la Manche. Election, dans les conseils de Prud'hommes, à Paris, de divers membres appartenant aux catégories des tissus et des bâtiments.

**Déclarations obligatoires.** — 1<sup>er</sup> Les chiens: 15 Janv., c'est aujourd'hui que seront clos définitivement les registres d'inscriptions pour les chiens et que deviendront passibles d'une triple taxe les personnes qui n'auront pas fait de déclaration ou qui, ayant changé de domicile, ne se seront pas fait inscrire de nouveau. — Celles qui n'ayant plus de chiens auront négligé d'en avertir l'administration payeront la taxe comme si elles les possédaient encore.

2<sup>o</sup> **Autres déclarations,** comme chevaux, mules, mulats, voitures, automobiles, vélocipèdes, billards privés ou publics, cercles, sociétés et lieux de réunion. — Aujourd'hui, clôture des registres. — N. B. Ne pas confondre deux sortes de déclarations également obligatoires: celles relatives aux taxes à payer (closes aujourd'hui) et celles relatives aux réquisitions militaires (closes le 31 déc. dernier).

**A l'Ecole de Saint-Cyr.** — 15 Janv., entrée dans la section de cavalerie des élèves de 1<sup>re</sup> année.

**Memento du locataire.** — 15 Janv., échéance du terme.

**Memento du rentier.** — Tirages financiers de la semaine, avec lots: 15 Janv., Paris, 1869 (1 lot de 200.000 fr.) — 20, Paris, 1871 (1 lot de 100.000 fr.)

**L'échenillage.** — 21 Janv., publication dans toutes les mairies de la loi sur l'échenillage.

**Pour éviter les collisions.** — 15 Janv., à partir d'aujourd'hui, jusqu'au 15 Août prochain période classée comme saison de « beau temps », les paquebots faisant le trajet entre l'Europe et New-York seront astreints à suivre « l'itinéraire nord », plus court d'une centaine de milles (6 heures environ) que « l'itinéraire sud », suivi du 15 août au 15 janv. (période des brumes et des icebergs).

**Tribunaux de la semaine.** — 14 Janv. Continuation des débats du procès en adultère intenté par son mari à M<sup>me</sup> Trezza de Musella (9<sup>e</sup> Chambre). — 17, si M. Esterhazy répondait à la convocation qui lui a été faite, ce serait aujourd'hui qu'il comparait devant la Cour de cassation.

**L'Exposition de 1900** — 18 Janv., adjudication de charpente en bois et grosse menuiserie pour la construction des Palais des Mines, de l'Education, de la Mécanique et de la Chimie, sis au Champ de Mars, et d'une partie du Palais sis « côté Constantine », sur l'Esplanade des Invalides.

**Le Noël des petits chiffonniers.** — 15 Janv., distribution de l'Arbre de Noël par les enfants riches aux petits chiffonniers (à 2 h., au siège de l'Œuvre des patronages des Malmaisons, 25, rue Gandon).

**Expositions artistiques de Janvier.** — Dates d'ouverture: 14 Janv., exp. française de peinture et d'art décoratif à Saint-Petersbourg (jusqu'au 12 Fév.). — 15, exp. des œuvres nouvelles de M<sup>me</sup> Abbéma, à la galerie G. Petit (jusqu'au 31 Janv.). — 16, vernissage de l'exp. « Paris-Province » à la même galerie (jusqu'au 31 Janv.). — 15, Soc. des Amis des Arts à Pau (jusqu'au 15 Mars). — 15, Amis des Arts à Angers (jusqu'au fin Mars). — 21, Amis des Arts à Nantes (jusqu'au 5 Mars).

**Nouvelles expositions.** — Ont été récemment ouvertes: exp. des femmes artistes, galerie Petit (clôture: 22 Janv.). — Peintures, pastels et aquarelles de miss Mary Cassatt, chez Durand Ruel. — Œuvres d'Eugène Boudin, à l'école des Beaux-Arts (clôture: 30). — Peintures lithographiques, au Figaro (clôture: 25). — Œuvres de M<sup>me</sup> Leroy d'Étiolles, Desbordes, van Parys, Boucheron, Formstecher, Varuz, à la Fronde (14, rue St-Georges). — A Londres: œuvres de Burne-Jones à la New Gallery et au Burlington Club. — L'exp. de James Ensor, au salon des Cent, rue Bonaparte, sera close le 15, et celle des Six, 19, rue Caumartin, le 17.

**Ventes de la semaine.** — Du 16 au 21 Janv., Hôtel Drouot, 2 h.: livres anciens et modernes sur les beaux-arts faisant partie de la biblioth. de feu M. Alfred Pinaud. — 20, même Hôtel, 3 h.: intéressante collection de lettres autographes de Conrart, M<sup>me</sup> de Pompadour, M<sup>me</sup> Roland, Napoléon 1<sup>er</sup>, l'impératrice Joséphine, la Malibran, Gounod, etc., et documents sur Louis XVI et Marie-Antoinette. — 21, rue des Bons-Enfants, 28, à 8 h. du soir: biblioth. de feu le Dr Brocchi (livres sur les sciences naturelles). — En province: 14, à Nevers (Salle des ventes), meubles et objets d'art du château de Message. — 22, à Poix, meubles anciens et objets d'art de feu M. Decrept (exp. le 21).

**Monuments et statues.** — C'est M. Formigé qui est chargé du monument commémoratif que la Ville de Paris doit élever aux victimes non reconnues du Bazar de la Charité, dans le cimetière du Père Lachaise. Ces victimes, au nombre de trois, sont ensevelies dans les caveaux provisoires de la Ville. — Le sculpteur Massoué est chargé du monument Jean Macé, qui doit symboliser la glorification du fondateur de la Ligue de l'Enseignement laïque. — Argenteuil va élever un monument à la République. — Par une loi votée récemment, la République de Colombie élève un monument national à... Jésus-Christ, dans la ville de Bogota.

**Conférences.** — Musée Guimet: 15 Janv., M. de Milloné, sur l'origine du monde, d'après les livres sacrés de l'Inde, de la Perse, de la Chine et du Japon (théories théistes et matérialistes; doctrine bouddhique de la Cūyāā ou du Vide). — Conservatoire des arts et métiers: La radiographie et ses diverses applications par A. Londe. — 16, conférence sur les «ivoires», par M. E. Molinier, conservateur du mobilier du Louvre (dans les salles mêmes du musée, à 2 h. 1/2; se faire inscrire à l'avance). — 2<sup>o</sup> conférence de la série organisée par la Société française de photographie, avec le concours de MM. G. Balagny, le comte Colson, Frédéric Dilaye, le colonel Laussedat, etc. (9 h. du soir, 76, rue des Petits-Champs, à Paris, où l'on peut se procurer le programme). — 18, Union des Femmes de France (29, Chaussée-d'Antin, à 4 heures): Les méfaits de l'alcoolisme et ses remèdes, par le Dr Poitou-Duplessy.

**L'anniversaire de Molière.** — 15 Janv., la naissance (1622) du grand comique sera fêtée cette année, sur les deux théâtres de la Comédie-Française et de l'Odéon, par le *Malade imaginaire* et la *Cérémonie*; à l'Odéon, il y aura l'orchestre et les chœurs de Colonne, avec de la musique de Saint-Saëns et Charpentier.

**Remonte de l'armée.** — Passage des comités d'achat: 1<sup>o</sup> dépôt de Paris: 17 Janv., au Bec-Hellouin. — 2<sup>o</sup> dépôt de Caen: 14, Troarn; 17, Langannerie; 18, Pont-Lévy; 20, Caen; 21, Bayeux. — 3<sup>o</sup> dépôt de Guéret: 17, Châteauneuf; 18, Bonnat; 19, Aubusson; 20, Grand-Bourg; 21, Guéret. — 4<sup>o</sup> dépôt d'Angers: 14, Segré; 16, Savenay; 17, la Chaussée de Retz; 18, le Pellerin; 19, Angers; 20, Cholet; 21, Varades. — 5<sup>o</sup> dépôt d'Aurillac: 19, cantons de Charlieu et de Feurs, dans la Loire.

**Exposition avicole.** — 14, 15, 16 Janv., grande exp. internationale à Liège.

**Fêtes des Ordres en Prusse.** — 14 Janv., sous la présidence de l'empereur d'Allemagne, fête des Ordres à Berlin; le 17, chapitre annuel de l'Ordre de l'Aigle noir; le 18, grande réception à la Cour et discours de l'empereur aux officiers généraux.

**Mariages et fiançailles.** — 18 Janv., M. de Guillemin avec M<sup>me</sup> de Villequier (Saint-Philippe-du-Roule); 25, M. de la Giraudière, beau-frère et associé de M. Rochet, l'agent de change bien connu, avec la fille du commandant Berger, président de la Dette publique ottomane; 31, M. de Reinach, avec la fille du comte de Salverte; 7 fév., vicomte de La Fouchais avec la fille du comte de Trogoff, au château de la Giraudière, en Ile-et-Vilaine; 8 fév., M. J. Holbronn, auditeur au conseil d'Etat, avec M<sup>me</sup> Weissweiler (temple de la Victoire). — En outre, M. Fernand Alphen avec M<sup>me</sup> Alice Königswarter; M. Ilya Lapina, avec M<sup>me</sup> Goldschmidt; baron de Laage avec M<sup>me</sup> de Miramon; M. Maurice Gavoyère, fils du doyen de la Faculté catholique de droit à Angers, avec M<sup>me</sup> Mathilde Beauflis; général Fournès avec M<sup>me</sup> Jeanne Gaudichaud; M. J. de La Laurencie, inspecteur des forêts à Nice, avec M<sup>me</sup> de Beughem de Hosten.

**Divers.** — Les « Mathurins » donnent en ce moment: *L'Hippogriffe enchanté*, de MM. Depré, H. de Callias et F. de La Tombelle en une suite de projections féeriques que souligne un poème ultra moderne. — 15 Janv., assemblée générale du Comité central des œuvres d'assistance par le travail (29, Chaussée-d'Antin, à 4 heures). — 21, bal de l'Ecole Polytechnique (Hôtel Continental).



M. CONSTANS

## M. CONSTANS

M. Constans, qui vient d'être nommé ambassadeur à Constantinople, en remplacement de M. Paul Cambon, est un de nos hommes politiques les plus connus. Il est donc inutile de rééditer ici sa biographie détaillée.

Soixante-cinq ans; vingt-cinq campagnes parlementaires. En quittant, en 1890, la Chambre pour le Sénat, l'ancien ministre de l'intérieur n'a pas entendu prendre ses invalides au Luxembourg. Toujours plein de verve, il a accepté sans se faire prier le poste diplomatique important où il trouvera certainement l'occasion d'exercer l'habileté consommée et la finesse toulousaine dont il donna naguère des preuves comme négociateur en Chine, puis comme gouverneur général de nos possessions indo-chinoises.

## M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE

M. Quesnay de Beaurepaire, qui vient de donner avec éclat sa démission de président de la Chambre civile à la Cour de cassation, est né à Saumur, le 2 juillet 1834.

Entré dans la magistrature en 1862, il était procureur à Mamers depuis deux ans, lorsque, en 1870, il s'engagea volontairement pour la durée de la guerre. Ce ne fut qu'en 1879 qu'il reprit la robe, comme substitut à Paris. Il appartenait à la Cour de cassation depuis 1892, après avoir occupé pendant trois ans le siège de procureur général. En cette qualité, il avait pris la parole dans plusieurs causes célèbres : affaires Campi, Pel, Eyraud et Gabrielle Bompard, Ravachol, etc. ; il avait en outre prononcé un véhément réquisitoire dans le procès intenté devant la Haute-Cour au général Boulanger, à M. Henri Rochefort et au comte Dillon. Son attitude à l'époque de l'affaire du Panama, fut, on s'en souvient, vivement critiquée, et, le 31 mars dernier, un vote unanime de la Chambre des députés, provoqué par une interpellation, infligeait un blâme rétrospectif à l'ancien chef du parquet de la Seine. Ce blâme fut, il est vrai, infirmé par un arrêt motivé du Conseil supérieur de la magistrature, auquel en appela le magistrat incriminé.

Sous le pseudonyme de Jules de Glouvet, M. Quesnay de Beaurepaire a publié plusieurs romans et fait représenter au théâtre du Vaudeville une pièce intitulée le Père.

Il est commandeur de la Légion d'honneur.

## M. NISARD

Le nouvel ambassadeur de France près le Saint-Siège appartient à la dynastie d'érudits et de lettrés distingués fondée par Désiré Nisard. C'est un diplomate de carrière. Né en 1841, il est entré de bonne heure au ministère des affaires étrangères, où, après avoir franchi les degrés de la hiérarchie jusqu'au grade de ministre plénipotentiaire de première classe, il était depuis plusieurs années chargé de la direction des affaires politiques et des protectorats.



M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE. — Phot. Appert.

Il a été promu commandeur de la Légion d'honneur en 1892.

LE NAUFRAGE DE L'« ANGERS »  
DEVANT LE PORT DE DIEPPE

Ce sinistre maritime a plus vivement ému le public que bien d'autres qui firent plus de victimes. D'abord il s'est produit devant le port le plus rapproché de Paris, le plus connu des Parisiens. Puis, le navire qui s'est perdu appartenait à une des deux grandes lignes qui mettent en communication la France et l'Angleterre. Quotidiennement, plusieurs centaines de personnes accomplissent cette traversée de Newhaven à Dieppe, qui s'est si tragiquement terminée pour l'Angers et son équipage. Aucun de ceux qui sont revenus de Londres par Dieppe, un jour de grosse mer, n'a oublié le mouvement d'inquiétude ressenti au moment de la manœuvre qui précède l'entrée dans l'étroit chenal conduisant au port. Le naufrage de l'Angers les a donc particulièrement touchés, parce qu'il a été en quelque sorte la réalisation de la catastrophe qu'ils avaient un instant redoutée. Heureusement ce navire était affecté au transport des marchandises, et non des passagers.

Les premiers renseignements publiés sur la façon dont le naufrage s'est produit étaient en partie erronés. Notre collaborateur Georges Scott, qui s'est rendu à Dieppe le lendemain de la perte de l'Angers, a pu se mettre en rapport avec M. le capitaine Fournier. Celui-ci lui a figuré, sur une carte de l'entrée du port de Dieppe, les phases successives du sinistre. Le schéma que nous donnons ici est la reproduction exacte de celui du capitaine.

L'Angers y est représenté une première fois à gauche en direction pour entrer. Il se trouvait dans la position indiquée sur le croquis, marchant droit contre le vent, quand un accident se produisit. Quel acci-

dent exactement? Le capitaine ne peut préciser. On a parlé de la rupture de la chaîne du gouvernail. Ce n'est pas l'opinion de M. Fournier. En réalité il n'eut pas le temps de se rendre compte de ce qui s'était passé. Instantanément, le navire avait cessé d'obéir. Sous l'action du vent, il changeait brusquement de direction et heurtait extérieurement le musoir de la jetée de l'ouest (position 1). Puis il piquait droit sur la côte. Mais son avant heurtait les galets (position 2) et il était rejeté en arrière. Il pivotait alors presque sur place et son arrière rencontrant l'estacade métallique y pénétrait profondément et la labourait sur toute sa longueur (positions 3 et 4). Enfin l'Angers, revenu à la hauteur du musoir, s'échouait définitivement. L'avant tourné vers la haute mer. Les photographies que nous avons reproduites samedi dernier le montraient dans cette dernière situation (position 5).

Ainsi l'Angers n'a pas traversé l'estacade, comme on l'avait cru tout d'abord, et le drame tout entier s'est déroulé en dehors du chenal.

Pendant ce sinistre carambolage du musoir à la côte, de la côte à l'estacade, le capitaine avait fait monter tous ses hommes sur le pont. Quand le navire ne bougea plus, le matelot Groult, qui avait déjà ôté sa vareuse et sa chemise, se jeta à la mer; il réussit, après des efforts désespérés, à escalader le musoir; puis, il lança à ses camarades plusieurs cordes, entre autres celle de la cloche de brume. Un moment après, treize hommes de l'équipage de l'Angers étaient réunis sur le musoir; quatre de leurs camarades manquaient à l'appel.

La situation des treize survivants n'était pas particulièrement critique, mais elle était cruelle. Un vent violent soufflait, gâchant ces pauvres gens qui ruisselaient d'eau de mer. Le capitaine Fournier eut une heureuse inspiration. Il fit asseoir

l'un d'eux, adossé à la colonne du cabestan, du côté opposé au vent. Entre les jambes écartées de celui-ci, un autre prit place. Et ainsi de suite. Le capitaine et trois hommes moins éprouvés que les autres restèrent debout, appelant du secours entre chaque rafale de la tempête. A ce moment, se déroula un lugubre incident.

Un des marins assis dans la position que nous venons de décrire s'aperçut tout à coup que le camarade assis devant lui ne respirait plus. C'était Groult. On essaya vainement de le rappeler à la vie. Toutes les frictions furent inutiles. Le cadavre fut retiré de la place qu'il occupait et étendu sur la plate-forme. Et l'on attendit le petit jour.

Dans l'obscurité de la nuit, en effet, les gardiens du phare de la jetée et les douaniers qui avaient entendu des cris de détresse, sans comprendre d'ailleurs de quel point ils parlaient, s'étaient vus dans l'impossibilité de porter secours aux naufragés.

Aux premières heures du matin seulement, le canon porte-amarre put lancer ses premiers engins. Mais on visa d'abord l'épave du cargo-boat qu'on ne croyait pas complètement abandonnée. Enfin, après plusieurs essais infructueux, une amarre atteignit le musoir. Et un moment après, par-dessus les vagues encore furieuses, un câble fut tendu entre les marins de l'Angers et leurs sauveteurs. Ce fut alors du côté de ceux-ci que se produisit un incident émouvant. Qui se dévouerait pour porter les premiers cordiaux? Il y eut une dispute, presque une rixe. On tira au sort.

Sur la plate-forme du musoir, la bouteille d'eau-de-vie apportée de la jetée fut vidée en douze lampées : le mousse avait bu le premier. Ce fut le mousse aussi qu'on fit passer le premier sur la terre ferme. Après l'enfant, par respect pour la mort, les naufragés envoyèrent à terre le cadavre de leur camarade. Il fallut une heure pour sauver tous les survivants. Le capitaine quitta le dernier l'étroite plate-forme sur laquelle il avait vécu cette nuit tragique.

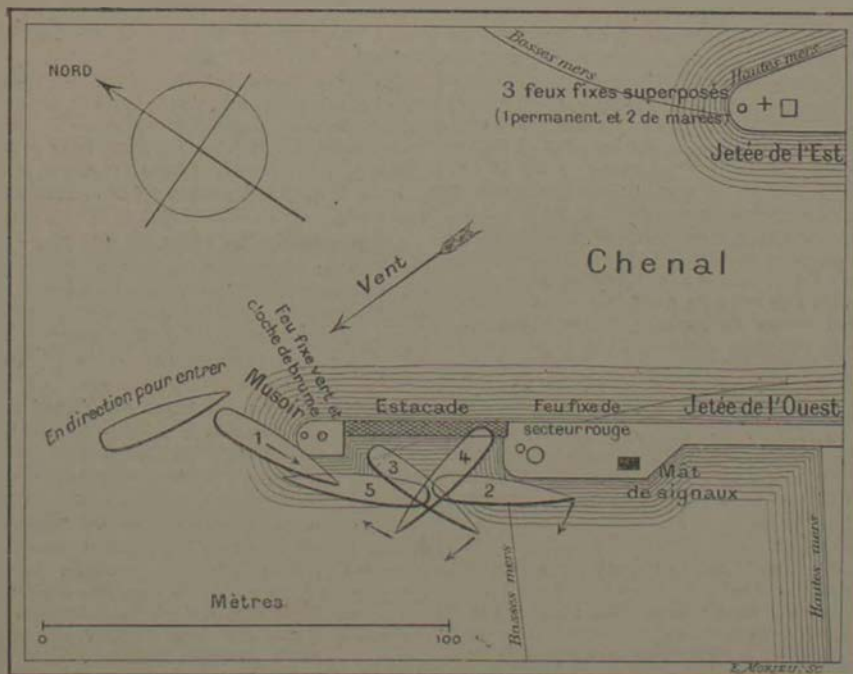
P. MOROGES.

## LES THÉÂTRES

Le vent est décidément aux drames historiques ou plutôt aux monographies de personnages célèbres découpées en tableaux et agrémentées d'épisodes vrais ou imaginaires dans le but de créer un lien entre les diverses scènes. Comme la légende napoléonienne est en faveur, c'est elle qui fournit matière aux élucubrations des auteurs dramatiques après avoir fait la fortune des compilateurs d'Anas et des éditeurs de mémoires.

Le drame, représenté au Nouveau-Théâtre, met en scène avec un relief qu'elle n'eut pas, dans la réalité, la figure touchante du Roi de Rome ou plutôt du duc de Reichstadt. La pièce reproduit, à quelques modifications près, faites par M. A. d'Artois, le très intéressant ouvrage de M. Ed. Pouvillon, récemment publié en librairie.

A. DE L.



Positions successives occupées par l'« Angers », d'après un croquis du capitaine Fournier.

Imprimerie de L'ILLUSTRATION, 13, rue St-Georges. — Paris  
L'Imprimeur Gérant : Lucien MARG

**FÉDIT-COMPRIMÉS**  
*ÉCONOMIQUES et COMMODES*  
 PAR

- 1° Suppression des médicaments liquides
- 2° Volume réduit: forme d'une lentille
- 3° Dosage mécanique rigoureux
- 4° Solubilité instantanée
- 5° Conservation parfaite
- 6° Erreur évitée par coloration spéciale des produits toxiques

Ordonnance du Corps Médical  
**TRAITEMENT le plus efficace de**  
**L'ASTHME**  
 par la Poudre du D<sup>r</sup> CLÉRY, de MANSEILLE  
*Envoyé gratis d'une boîte d'essai.*

M. COQUELIN aîné dans *Cyrano de Bergerac*.



*J'ai employé vos Pastilles et m'en suis sorti bien trouvé; veuillez donc m'en envoyer encore quelques épuis.*

*Je vous autorise à publier ces lignes.*

*Coquelin*

Les Pastilles Géraudel, remède absolument efficace contre rhumes, bronchites et toutes les affections de la gorge et de la poitrine, se trouvent dans toutes les Pharmacies

Se défier des imitations.

**BLANCHISSEZ VOS TRAITS BISTRÉS,** rajeunissez-les instantanément à l'aide de la *Fleur de Pêche*, poudre de riz essentiellement hygiénique de la *Parfumerie exotique*, 35, rue du 4-Septembre. Boîtes à 3 fr. 50 et 6 fr. Franco mandats - poste 50 cent. en plus. — Eviter les contrefaçons.

**NE TEIGNEZ PAS** vos cheveux avec des eaux, mais recoloriez-les à sec avec la *Poudre Capillus*. Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre.

**ABRICOTINE**

DÉLICIEUSE LIQUEUR

*P. Garnier*

Enghien-les-Bains

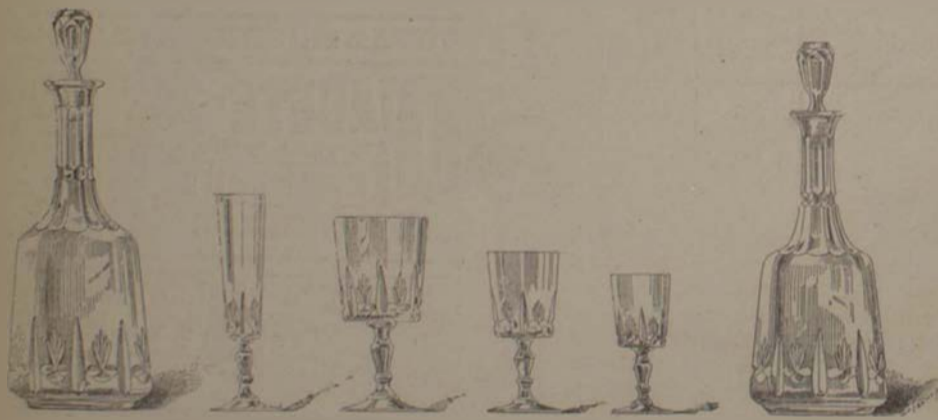
*La délicieuse Abricotine P. Garnier est le complément de tout bon repas, elle est en vente chez les Négociants en Comestibles et Epiciers.*



**QUINQUINA DUBONNET**

*Apéritif, Tonifie et excite l'Appétit. — Se trouve partout.*

CRISTAUX : 2000 modèles à choisir.



N° 850. — Service Chanzy, cristal taillé, facettes et flammes.

Table 12 Couverts 52 pièces..... 46 francs.

**GRAND DÉPÔT**

**E. BOURGEOIS**

PARIS — 21 et 23, rue Drouot — PARIS

LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ DE SERVICES DE TABLE

DU MONDE ENTIER

PLUS DE 2,000 MODÈLES LIVRABLES DE SUITE

Depuis 25 francs le service de 12 couverts



N° 832. — Service faïence Terre de Fer « modèle Alger. pièces carrées pâte Ivoire », couleur bleu neutre.

Table 12 Couverts 74 pièces. . . . . 42 francs.

Dessert 12 — 42 — . . . . . 20 —

NOTA. — Moyennant 2 francs qui sont remboursés sur le premier achat, n'importe à quelle époque, le Grand Dépôt envoie franco en Province ou à l'Étranger. 1° Un grand Album en Couleurs représentant les Services de Table, Dessert, Thé, Café, Déjeuner, Garnitures de Toilette, etc., etc. 2° Un Album de 98 pages en noir représentant les Services de Cristal et un grand nombre d'articles de ménage. 3° Un Album spécial d'Orfèvrerie et de Coutellerie de Table. CES TROIS ALBUMS représentent une valeur de cinq francs, prix de revient, c'est la raison pour laquelle ils ne peuvent être offerts qu'aux acheteurs.

# OFFICIERS MINISTÉRIELS

## TARIF DES INSERTIONS :

Mises à prix de	1 à 10,000 fr., la ligne,	1 fr.
de	10,001 à 20,000 fr.,	2 fr.
de	20,001 à 50,000 fr.,	3 fr.
de	50,000 à 100,000 fr.,	4 fr.
au dessus de	100,000 fr.,	5 fr.
Sans mise à prix		3 fr.

Préfecture du département de la Seine.  
A adj. s. l ench. ch. des not. de Paris, le 7 février 1899.  
**TERRAIN** à Neuilly-s-Seine, av. de Neuilly, 40  
et rue de Sablonville, 35. C<sup>s</sup> 582 m. 65.  
M. à p. 1501 fr. S'adr. à M<sup>e</sup> Mahot de la Querantonnais,  
14, r. Pyramides, et Delorme, 11, r. Auber, dép. de l'ench.

VILLE DE PARIS.  
A adj. s. l ench. ch. des not. de Paris, le 31 janvier 99.  
**TERRAIN** rue de la Convention, angle rue de  
Vaugirard, C<sup>s</sup> 188 m. 51. M. à p. 200 fr.  
le m. S'adr. à M<sup>e</sup> Mahot de la Querantonnais, 14, r. des  
Pyramides, et Delorme, 11, r. Auber, dép. de l'ench.

Hôtel à R. VEZELAY 11 bis. M. à p. 350.000 fr.  
Paris. Ad. ch. n. Paris, 31 janv.  
1899. M<sup>e</sup> Champetier de Ribes, not., 10, r. Castiglione.

**TERRAIN** à Paris, r. de Jusseau, 39-41. C<sup>s</sup> 941 m.  
env. M. à p. 200.000 fr. Ad. s. l ench.  
ch. n. Paris, 28 fév. 99. M<sup>e</sup> Grignon, n. 35, bd St-Michel.

MAISON rue de Seine, 19 (hôtel meublé). C<sup>s</sup> 158 m.  
Rev. bail princ. 3.000 fr. M. à p. 40.000 fr.  
2 TERRAINS 1<sup>er</sup> r. Cambrouze, 59, 61 et 63, avec  
pavillon, écuries, remises, C<sup>s</sup> 3.364 m.  
M. à p. 200.000 fr. Lib. de loc. 2<sup>e</sup> rue Cambrouze, 65,  
67 et 71. C<sup>s</sup> 3.094 m. Lib. de loc. M. à p. 100.000 fr. A  
adj. s. l ench. ch. des not. de Paris, le 28 fév. 1899.  
S'adresser à M<sup>e</sup> Cousin, notaire, 6, pl. St-Michel.

MAISON avenue Victor-Hugo, 57. A adj. le 7 fé-  
vrier 1899. Rev. 21.535 fr. Mise à prix :  
320.000 fr. M<sup>e</sup> Portefin, notaire, 3, boul. St-Martin.

MAISON DÉPARTEMENT 6, (19<sup>e</sup> arrondis.), C<sup>s</sup>  
rue du 980-80 env. R. br.  
12.804 f. Cr. fonc. 60.000 M. à p. 100.000 fr. Ad. s. l ench.  
ch. not., Paris, 31 janv. 99. M<sup>e</sup> Houël, n. 164, fg St-Honoré.

VENTE au Palais à Paris, le 28 janvier 1899,  
à deux heures.  
**IMMEUBLE A PARIS**  
rue d'Anteul, 41. Revenu brut, 9.920 francs environ.  
Mise à prix : 100.000 fr.  
S'adresser à M<sup>e</sup> Giry, Victor Tricot et Manceau,  
avoués et à M<sup>e</sup> Danvin, notaire à Boulogne-sur-  
Seine.

PROPRETE fg St-Antoine, 278, et bd Diderot, 107. C<sup>s</sup> 474<sup>m</sup>  
et droit de préemption sur terrain de 420 m.  
appartenant à la Ville. Revenu brut, 7.645 fr. Mise à  
prix : 200.000 fr. A adj. sur l ench., ch. not., le 24 jan-  
vier. M<sup>e</sup> R. Lisle, not., 8 bis, rue de l'Echelle.

MAISON rue de Bruxelles, 30. C<sup>s</sup> 270 m. Revenu  
suscep. d'aug. 8.438. Mise à prix baissée  
de 140.000 à 110.000 fr. A adj. sur l ench., ch. not.,  
le 24 janvier. M<sup>e</sup> R. Lisle, not., 8 bis, rue de l'Echelle.

2 MAISONS 1<sup>er</sup> r. Truffaut, 112. C<sup>s</sup> 987 m. Rev. 38.820 f.  
M. à p. 400.000 fr. ; 2<sup>e</sup> rue Poncelet, 23. C<sup>s</sup> 235 m.  
Rev. 15.550 fr. M. à p. 150.000 fr. A adj. s. l ench., ch. not.,  
Paris, 7 fév. 99. M<sup>e</sup> Delapalme, not., 15, Ch.-d'Antin.

GR<sup>d</sup> IMM<sup>BLE</sup> à Paris, bd de la Villette, 157 et r. de  
l'Aqueduc, 61-63-65 près. C<sup>s</sup> 1.400 m.  
Rev. 16.000 fr. M. à p. 200.000 fr. Ad. s. l ench., ch.  
n., Paris, 7 fév. 99. M<sup>e</sup> Delafon, n. 3, bd de Strasbourg.

PROPRETE à Paris, rue de Bondy, 58. **TERRAIN**  
C<sup>s</sup> 884 m. 60. M. à p. 300.000 fr.  
r. de l'Eure, 20-22. C<sup>s</sup> 225 m. 30. M. à p. 5.000 fr. **TERRAIN**  
de 389 m. 50, r. Thiboumercy, 27. M. à p. 8.000 f. **TER-**  
**RAIN** de 3.024 m. 50, r. d'Alleray, 62. M. à p. 32.000 f. Ad. s.  
l ench., ch. not., 31 janv. 99. M<sup>e</sup> Panhard, 4, r. Rougemont.

MAISON à Paris, r. de l'Annonciation, 36. Rev.  
br. 6.861 fr. 60. Mise à p. 80.000 fr. A adj.  
Et Talon, n. 3, Ramboillet (S et O.), 22 janv. 99 à 2 h. 1/2.

Vente au tribunal de Pontoise, 16 janvier 1899, midi.  
Une maison et deux  
propriétés à **AUVERS-SUR-OISE**  
Mise à prix : 1.000 fr. et 5.000 fr.  
S'ad. à M<sup>e</sup> Chartier et Bourgeois, avoués à Pontoise.

ARCUEIL (Seine). A adj. sur l ench. en l'étude de  
M<sup>e</sup> Galtier, not. à Bourg-la-Reine, le  
dimanche 29 janv. 1 h. MAISON avec jardin de 640 m.  
à Arcueil, rue des Tournelles, 41. Mise à p. 4.000 fr.  
lib. de suite. S'ad. à M<sup>e</sup> Galtier.

Etude de M<sup>e</sup> Nansot, avoué à Versailles,  
rue des Réservoirs, 19.

VENTE en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Baret,  
notaire à Cholet (Maine-et-Loire), rue Tra-  
vol, n<sup>o</sup> 2, le lundi 30 janvier 1899 à une heure de relevée  
en un seul lot :

D'UN BOIS de la contenance de 42 hectares  
07 ares environ appelé :  
**LA BAUGE DE LA BUISSONNIÈRE**  
situé dans la forêt du Breil Lambert ou de Nuaille,  
Commune de Nuaille  
Canton et arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire).  
Mise à prix : 40.000 fr.  
S'adresser pour les renseignements  
A Cholet : à M<sup>e</sup> Baret, notaire à Versailles.  
A M<sup>e</sup> Nansot, avoué à Angers.  
A M<sup>e</sup> François, expert.

SOLOGNE Terre de l'Ecluse, à vendre à l'amiable  
après décès, 1.100 h. 7 kil. de Salbris  
(L. et C.). Chasse très giboyeuse. Château, communs,  
bois, prés, 2 étangs, rivière, 3 fermes. S'ad. aux notaires,  
M<sup>e</sup> Fauchon, Bordier et Lestang à Orléans et Houël,  
à Paris, 164, faubourg Saint-Honoré.

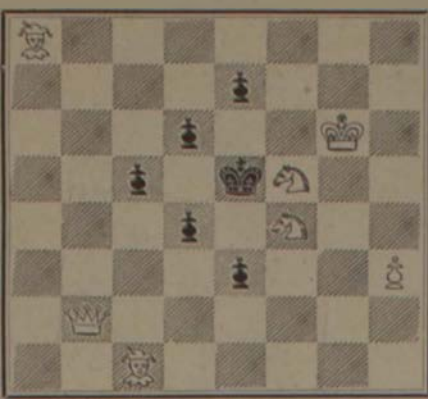
**HOTEL PRIVÉ** Téléphone 262.23  
**Bary** 33  
rue Bolissy-d'Anglas  
PARIS  
**PHOTOGRAPHIE DE LUXE**  
Miniature sur Email • Pastels • Peintures  
EXPOSITION, 5, RUE ROYALE

# LA SCIENCE RÉCRÉATIVE

Voir les solutions des problèmes à la page 8  
de la couverture.

## L'ÉCHIQUIER

N<sup>o</sup> 783. — Problème par S. Howard.



BLANCS (7)  
(Mat en 2 coups.)

Séance de huit parties sans voir jouées simul-  
tanément par M. Blackburne au Club de la Cité  
de Londres. Sur ces huit parties, l'aveugle en  
a gagné cinq et les trois autres ont été remises.

### Gambit Kieseritzky.

Blancs (J. H. Blackburne). — Noirs (Echiquier N<sup>o</sup> 3).

- 1, P-4R P-4R 4, P-4TR P-5C
- 2, P-4FR P×P 5, C-5R P-4D(a)
- 3, C-3FR P-4CR

a) La défense de L. Paulsen, F-2C, est préfé-  
rable.

- 6, P-4D C-3FR 7, F×P P×P(b)

b) Faute.

- 8, F-4F C-4D 9, Roq. P-3FD(c)

c) F-3R, un peu meilleur.

- 10, C-3FD P-4FR(d)

d) Il devait encore jouer plutôt F-3R.

- 11, C×C P×C 13, C×F C×C
- 12, F-5C★ F-2D 14, F-5R(e)

e) Sans doute l'adversaire a rendu la tâche plus  
aisée. Cependant nous devons admirer la recti-  
tude des combinaisons chez les Blancs.

Depuis Morphy et Zukertort, personne n'a joué  
à l'aveugle avec autant de génie que M. Black-  
burne.

- T-1C 17, F-4FR D-3CD
- 15, T×P D×P 18, T×P Roq.
- 16, P-3C D-3T 19, D-2R C-3F(f)

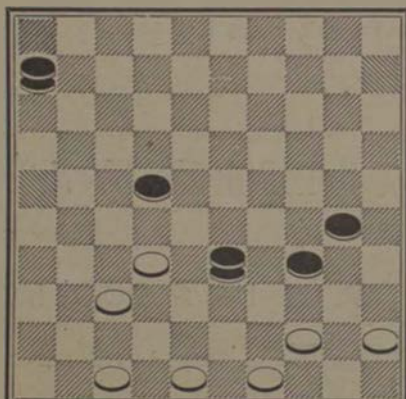
f) Ceci met fin au conflit; la seule façon de  
le prolonger était T-3C.

- 20, D-4F★ Aband.

## LE DAMIER

N<sup>o</sup> 784. — Problème par M. A. Méaudre.

NOIRS (5)



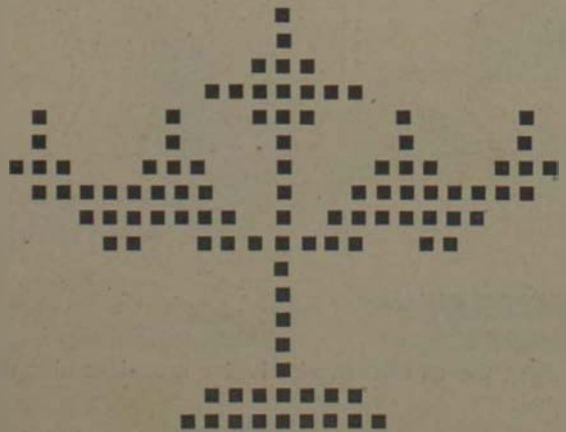
BLANCS (7)

Les Blancs jouent et gagnent.

## JEUX D'ESPRIT

N<sup>o</sup> 785. — Candélabre.

Par 3 Ronds de cuir Versaillais.



Horizontalement. — Voyelle. Ressentiment. Sais-  
son. Tumeurs. Voyelle. Crochet. Bouclier an-  
cien. Consonne. Conciliation. Dans nu. Cri  
poussé par le charretier. Dans fou. Élément.  
Préposition. Article. Ville de Belgique. Inimitié.  
Temps de verbe. Oléron. Petit bal. Crochet. Ce  
que fait un mauvais chasseur. Erudite. Boisson.  
plus Petite. Pronom. Enfoncer. Note. Consonne.  
Voyelle. Instrument de dessin. Droit. Élément.  
Pièce de métal. Résolutions.

Verticalement. — Utile à la couturière. Igno-  
rants. Possessif. Coutume. Tumulus. Force. En  
latin : sur. Département français. Petit cube.  
Consonne. Saison. Pronom. Voyelle. Préposi-  
tion. Ancienne langue. Époque. Dans ill. Négati-  
on. Opposés aux constilutions est mon plus  
grand mot. Ancienne monnaie. Crochet. Temps  
de verbe. Voyelle. Pronom. Fille d'Inachus.  
Consonne. Action de lancer au moyen d'une  
arme. Préposition. Plante flandreuse. Crochet.  
Griller. Poisson de mer séché à la fumée. Colère.  
Article. Pronom. Terme. Voyelle.

N<sup>o</sup> 786. — Mots carrés.

Par Révélo.

Bien avant le bon âge,  
Prédicateur de bon goût.  
Un immense personnage  
Par moi nommé Fleur-d'Égoût,  
Au galop, je vous dis verbe,  
Sûr d'obtenir votre acquit.  
A Parme, qui vaut Viterbe,  
Ce grand médecin naquit.  
Pour le coq une défense,  
Pas grand'chose pour le chien.  
Et prêtre plein d'arrogance,  
Que don Carlos connut bien.

N<sup>o</sup> 787. — QUESTIONS ET CURIOSITÉS

Par M. le commandant Coccoz.

Une première ligne de quatorze lettres diffé-  
rentes étant ainsi composée :

I S A R M P G E N L U Z O H

par une suite de transposition de couples de  
lettres, en obtenir une seconde formée de deux  
groupes, chacun ne comprenant que sept lettres  
de même espèce. Savoir :

Z E P H I R S a g o n i u m

A. DE R.

# LE PRIX D'UNE NUIT en wagon-lit.

Au moment de la réouverture des  
services d'hiver et des prochains  
départs pour le Midi, nous croyons  
devoir signaler avec insistance les  
véritables exactions dont le public  
est victime de la part des Comp-  
agnies de chemins de fer dans l'ex-  
ploitation des places dites « de luxe ».

Voici un tableau comparatif des  
suppléments perçus pour une cou-  
chette de wagon-lit sur différentes  
lignes :

PARCOURS	Distance kilom.	Durée du trajet.	Taxe.
Paris-Marseille.....	863	13 h.	45 fr.
Paris-Cologne.....	492	9 h. 30	12.40
Londres-Aberdeen..	849	11 h. 15	6.25

Ainsi, pour pouvoir dormir en  
chemin de fer, il en coûte, de Paris  
à Marseille, quatre fois plus cher  
que de Paris à Cologne, et sept fois  
plus cher que de Londres à Aber-  
deen, où la distance et le prix des  
places sont à peu près identiques.

Il est vrai que le soi-disant « rap-  
ide » de Marseille va beaucoup  
moins vite que les express anglais.

Il est encore vrai que les soi-di-  
sant « rapides » ne sont accessibles  
qu'aux voyageurs de première  
classe, tandis que les express an-  
glais, plus rapides, contiennent des  
wagons-restaurants de troisième classe  
tout aussi luxueux que les nôtres.

Nos Compagnies de chemins de fer  
en sont encore à considérer comme  
un « luxe » et à frapper de taxes  
exorbitantes le confortable et la vi-  
tesse, auxquels ont droit, depuis  
longtemps, les voyageurs de toutes  
classes en Angleterre et en Alle-  
magne aussi bien qu'aux États-  
Unis.

Recueil général des Tarifs des Chemins de  
fer de l'Algérie et de la Tunisie pour les  
transports à grande et à petite vitesse des voya-  
geurs, marchandises, messageries, valeurs, den-  
rées, voitures, animaux, etc., établi d'après les  
documents officiels. Un volume in-4<sup>e</sup> Jésus, avec  
une belle carte des chemins de fer de l'Algérie  
et de la Tunisie, prix 6 francs.

En vente à la LIBRAIRIE CHAIX, rue Bergère, 20,  
Paris.

**CHRONOMETRE "Le Royal"**  
Remontoirs Azéro de Précision avec M<sup>o</sup> de Garantie 10 ans  
Acier 21'50; Viell Arg. 22'50; Arg. 28'50  
Envoi direct de L'UNION FRANÇAISE  
des OUVRIERS HORLOGERS de BESANÇON  
Catal. illustré gratuit et F<sup>o</sup> sur demande.  
DIRECTION : 2, Rue St-Antoine, à BESANÇON.

# MAISONS RECOMMANDÉES

**APPAREILS** EN CAOUTCHOUC, selitures, bas pour  
varices. — DRAPIER et FILS, 41, rue  
de Rivoli. — Catalogue — Téléphone

**BAPTEMES** BOITES JACQUIN Frères  
ET DRAGÉES 12, rue FERRIÈRE, PARIS

**BILLARDS** FRANÇAIS AMÉRICAINES CATAL 100,  
BATAILLE, 9, r. Boudin-Nouveaux, PARIS.

**BILLARDS** FRANÇAIS AMÉRICAINES — PARIS  
FRANÇOIS GONNET, 53, RUE DE LANGRY

**BRULAND** FAUTEUILS MALADES 14, rue Montpar-  
nasse, PARIS

**CALFEUTRAGE** MESNARD, Bourrelets chenille  
laine, 154, boulev. St-Germain

**CHATEL-GUYON** CONSTIPATION, OBESITÉ,  
DYSPEPSIE, etc.

**COMPTOIR PHOTOGRAPHIQUE TURGOT** BARRIÈRE D'ENFER  
70, R. Turgot, Paris

**DEUIL** A ST-ROCH, 197, r. St-Honoré; Deuil  
complet et soigné en 12 h. Prix modérés.

**FRAENKEL** 28, Rue du Quatre-Septembre  
Costumes Cyclistes 50, Avenue de la Grande-Armée

**IRIS** DE FLORENCE VÉRITABLE, 24, rue des Lombards,  
Transféré : 29, rue Saint-Denis

**L'AURÉOL**, Le Meilleur DÉSINFECTANT

**LIVRES** Pavillon de Rohan, Place du Théâtre-Français.

**L. P. CORSETS A LA COURONNE**, L. P.

**OFFICE CENTRAL de PHOTOGRAPHIE** PARIS, 47, RUE  
M. PRODUITS

**OUTILS** FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN  
Tarif Album illustré 200 pag., 850 fig.  
franco c<sup>o</sup> 1<sup>o</sup>10 en timb. de tous pays.  
F. GUILLET, 308, Rue St-Martin, PARIS.

**PHOTO-OPERA** APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES  
R. BOULEV. DES CAPUCINES

**THÉS** C<sup>o</sup> ANGLAISE, place Vendôme, 23. Maison  
fondée en 1823. Demander le Catalogue.

**A LA VILLE DE BOMBAY** FOURRURES ET CONFÈCTIONS  
86, BOULEVARD DES CAPUCINES — PARIS

**MALADIES de POITRINE**  
GUÉRISON prompte et certaine par les  
Sirops d'Hypophosphite de Soude ou de Chaux  
de CHURCHILL  
Nombres attestations médicales  
Prix : 4 fr. LE FLACON, franco.  
Pharmacie SWANN, 12, Rue Castiglione, PARIS

**GRAINE DE LIN TARIN** DANS LES  
PHARMACIES  
CONSTIPATION, DIARRHÉE. — 1 fr. 30 la boîte.

**BEAUTE** Par Sachets de toilette de D<sup>r</sup> DYS,  
Darsy, 54, faub. St-Honoré. Franco, France.

**ROYAL HOUBIGANT** SOUS-ODORANT  
HOUBIGANT, 10, rue St-Marc.

**DIABÈTE** guéri  
radicalement par la  
**MIXTURE  
ANTI-DIABÉTIQUE  
MARTIN**  
Avec cette mixture, point de régime à suivre.  
Le malade boit et mange ce qui lui plaît.  
Brochure explicative gratis et franco sur demande à  
M. O. MARTIN, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, à Sarlat (Dordogne).

**AUTO-GÉNÉRATEUR IDÉAL  
d'ACÉTYLÈNE**  
Système LERAY, Breveté Franco-Etranger.  
Fonctionne par CHUTES MESURÉES de  
FRAGMENTS de CARBURE dans l'eau.  
Génère l'ACÉTYLÈNE à FROID  
Débite indifféremment de 0 à 1,000 litres à l'heure,  
23, Rue des Filles-du-Calvaire, PARIS

**LES MEILLEURES  
ET LES PLUS  
PERFECTIONNÉES**  
**SINGER**  
DEPUIS 90 FRANCS  
Vente Annuelle  
**900,000  
MACHINES**  
MAISON PRINCIPALE de VENTE : 94, B<sup>d</sup> Sébastopol, Paris.

**LE COURRIER DE LA PRESSE**  
Fondé en 1880. A. GALLOIS, Directeur.  
21, Boulevard Montmartre, PARIS  
FOURNIT COUPURES de JOURNAUX & DE REVUES  
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS  
Le COURRIER de la PRESSE lit 6,000 journaux par jour  
TARIF : 0 fr. 30 par coupure  
Tarif réduit, paiement par 100 Coupures, 35 fr.  
d'avance sans pé- par 250 " " 55 "  
riode de temps li- par 500 " " 105 "  
mité. par 1000 " " 200 "  
Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire.

# Le Vin Désiles

(Formule du Docteur A. G., Ex-Médecin de Marine)  
**Cordial Régénérateur**

PRIX DU FLACON : 5 FRANCS (franco à domicile). — DÉPÔT : 18, Rue des Arts, LEVALLOIS-PERRET (Seine).

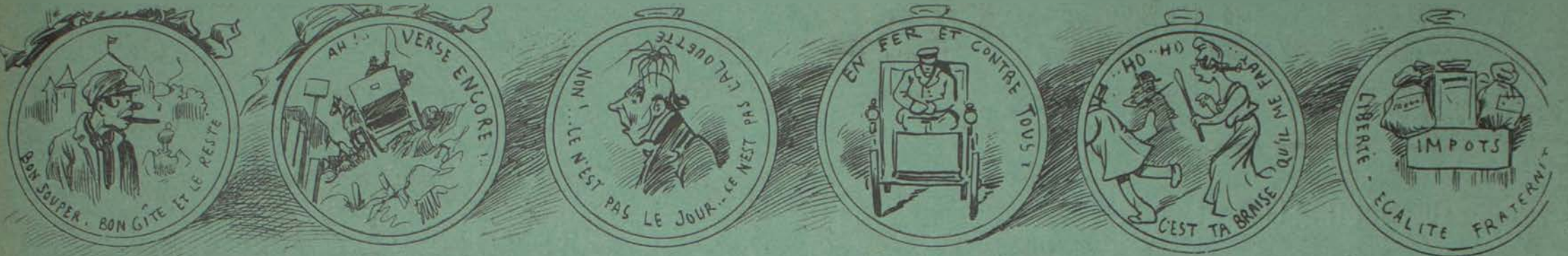
Exiger : Formule du Docteur A. G., Ex-Médecin de Marine.

Il tonifie les poumons, régularise les battements du cœur, active le travail de la digestion. L'homme débilité y puise la force, la vigueur et la santé. L'homme qui dépense beaucoup d'activité, l'entretient par l'usage régulier de ce cordial, efficace dans tous les cas, éminemment digestif et fortifiant et agréable au goût comme une liqueur de table.

### COMPOSITION

- QUINQUINA
- COCA
- KOLA
- CACAO
- PHOSPHATE DE CHAUX
- SOLUTION IODO-TANNIQUE
- Exciplent SPÉCIAL DÉSILES

## MÉDAILLES COMMÉMORATIVES, par Henriot.



La médaille commémorative de l'inauguration de la prison de Fresnes.

Idem, commémorative des grands travaux pour le Métropolitain.

Idem... de la recherche de la vérité.

Idem... de la sortie du premier fiacre automobile.

Idem... de la fondation de la Ligue des contribuables.

Idem... du vote du budget (spécial à MM. les Députés.)



Médaille commémorative de l'inauguration de l'Opéra-Comique.

Idem, de l'éroulement de la galerie de 30 mètres.

Sébastopol. Casino de Paris. Médaille commémorative de la grande lutte franco-russe.

Médaille idem de la mauvaise humeur anglaise.

Idem, de la retraite de M. Deibler.

Afin de justifier l'utilité de toutes ces médailles, le verso contiendra une montre à remontoir, garantie deux ans.

La Maison E. VORMUS, 5, rue Cambon, Paris. TELEPH. 250.44 (Maison de Confiance, 8<sup>e</sup> année)

## PRÊTE CAPITAUX

DES depuis 3/50% d'intérêts, à Paris et Provinces sur IMMEUBLES jusqu'aux 3 quarts de leur valeur sur NUES-PROPRIÉTÉS (Titres de Rente, Obligations dont une autre personne a la jouissance jusqu'à son décès) sans le concours et à l'insu de l'usufruitier; sur TITRES NOMINATIFS déposés chez un notaire ou une autre personne et à son insu pendant la durée du prêt, sur TITRES grevés de RESTITUTION ou frappés de RETOUR; sur SUCCESSIONS et BIENS INDIVIS sans le concours des co-héritiers, sur Usufruits, Rentes viagères, Créances hypothécaires, etc. Aucuns frais avant solution ni indemnité en cas de non réussite. Avances immédiates. Discretion absolue

STELLA JUMELLES PHOTOGRAPH.QUES H. ROUSSEL 10, Rue Villehardouin, 10, PARIS.

## FROID & GLACE

COMPAGNIE INDUSTRIELLE Des procédés RAOUL PICTET 16, rue de Grammont, 16, PARIS APPAREILS A PRODUIRE LE FROID ET LA GLACE Production garantie même dans les pays les plus chauds Envoi franco du Catalogue

25<sup>e</sup> ANNÉE 1<sup>er</sup> par AN

Renseignements sur toutes Valeurs 1 FRANC Publication de tous les Tirages

## LA BOURSE POUR TOUS

JOURNAL FINANCIER HEBDOMADAIRE 27, Boulevard Poissonnière, Paris.



## VOULEZ-VOUS MAIGRIR

SANS ALTERER VOTRE SANTE — SANS CHANGER VOS HABITUDES Suivez pendant trois mois consécutifs le

## TRAITEMENT SUÉDOIS

Vous obtiendrez un Succès certain, étonnant. LE FLACON PILULES FONDANTES SUÉDOISES : 5 fr. — LE FLACON SAVON SUÉDOIS : 5 fr. Une instruction accompagne chaque Flacon. DÉPÔT GÉNÉRAL: Ph<sup>o</sup> Centrale, 50 et 52, Faub. Montmartre, PARIS et toutes Pharmacies.



## NEURALGIES MIGRAINES. — Guérison immédiate D'CRONIER

par les Pilules Antinevralgiques du Docteur CRONIER (Boute: 3 fr. (envoi f<sup>o</sup>). — Ph<sup>o</sup> 23, Rue de la Monnaie, Paris.

CARBURE de CALCIUM BERTOLUS, Ingr. Electricien ACETYLENE SÉTIENNE Envoi franco de la Notice-Album n<sup>o</sup> 8.

ETABLISSEMENT de SAINT-GALMIER (Loire)

## SOURCE BADOIT

La plus légère à l'estomac. — Déclarée d'Intérêt public.

## PÂTES ALIMENTAIRES



## NOUVEAU BANDAGE MEYRIGNAC

BREVETÉ S.S.G.G. Bandage avec lequel on peut garantir la contention des HERNIES, quelqu'en soit leur volume ou ancien ou récent. — Par la pression constante exercée sur la Hernie, elle disparaît rapidement. — Il se porte sans gêne, supprime le ressort du dos et le sous-cuisse. Ordonné dans les Hôpitaux pour cas difficiles. 3 médailles d'or, 2 dipl. d'honneur, croix et palmes de mérite. Catalogue sur demande. Meyrignac, fabricant, 229, rue Saint-Honoré, PARIS

## GRUBER & C<sup>IE</sup>

BRASSERIES à STRASBOURG et MELUN Maison à PARIS, 82-84, boul. Voltaire Bière en Fûts. Bout. 1/2 Bout. Livraison à domicile. REND aux CHEVEUX leur NUANCE PRIMITIVE PERMET DE FRISER et ONDULER Flacon Franco, 6<sup>fr</sup> 50. Les 3 Flacons Franco, 15<sup>fr</sup> 50.

## DIABETE. Sucre Edulcor

LE SEUL PERMIS ROULETTES A BILLES

ROULANT EN TOUS SENS POUR MEUBLES & AUTRES APPLICATIONS Plus d'accrocs aux Tapis Voir description dans le N<sup>o</sup> du 28 Novembre 98 H. DELORME & Ed. MAUREY 49, rue Montorgueil, PARIS Envoi du Catalogue gratis, contre mandat de 2 fr. 95 — Envoi de 4 ROULETTES pour dessous de plat.

## GOUTTE, RHUMATISME, GRAVELLE URIQUE

Guéris par simple application REMÈDE EXTERNE ARTHRITINE DÉPÔT pour la vente au détail Ph. D<sup>r</sup> LAFAY, 54, Chaussée-d'Antin, et princ. pharm. Prix du flacon, 10 fr. — Demi-flacon, 5,50 DÉPÔT GÉNÉRAL, vente en gros, 51, rue Spontini.

## La Reine de Besançon

MAISON DE CONFIANCE FABRIQUE D'HORLOGERIE A. BARTHET, à Besançon (Doubs). Horloger de la Marine. MÉDAILLE D'OR, BORDEAUX 1895. Tout argent 15<sup>fr</sup>; Nickel, depuis 5<sup>fr</sup>. FABRICATION IRREPROCHABLE 5<sup>o</sup> de Chronomètres avec Bulletin d'Observatoire. Inv. de l'Etat. 5<sup>o</sup> de garantie.

## CHOCOLAT PIHAN THES PIHAN BAPTEMES

Médaille d'Or Exposition Universelle de Paris 1889.

## BOUGIE DE CLICHY

Médaille d'Or Exposition Universelle de Paris 1889.

## TABLE FÉRET

pour les devoirs scolaires des enfants. L'élevation facultative de cette table assure, à tout âge, une belle tenue, correcte et droite. BUREAU FÉRET à Elevation Automatique BIEN ÊTRE, CONFORT — Notice franco. FÉRET, 16, rue Etienne-Marcel, PARIS.

## BIBLIOTHEQUE FÉRET

pour écoliers. Hauteur avec casier mobile, 1<sup>er</sup>-40, sans casier, 0-80. ATLAS et livres de tous formats y trouvent aisément place. Elle est un complément à la table scolaire. LAMPE INVERSABLE s'adaptant aux tables FÉRET et autres, et aux bureaux. Not. f<sup>o</sup> A. FÉRET, 16, rue Etienne-Marcel, 16, PARIS.

## BUREAU FÉRET

à elevation automatique. En le fixant à sa taille ou suivant ses besoins, on obtient le bien-être et le confort hygienique. A. FÉRET, rue Etienne-Marcel, 16, Paris. Notice franco.

## TABLE FÉRET

Pour malade Le dessus en va et vient et glisse sur le lit. LISEUSE FÉRET Même système s'incline à tout degré pour lire et pour écrire. Arrêt de renclenue. A. FÉRET, rue Etienne-Marcel, 16, Paris. Notice franco.

## AFFECTIONS DES BRONCHES

## SIROP et PÂTE de PIERRE LAMOUREUX

Entrepôt Général : 45, Rue Vauvilliers, PARIS (près l'Église Saint-Eustache). — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

## AFFECTIONS DE LA GORGE

**AVIS.** — La réputation universelle de la *Phosphatine Falières*, cet aliment indispensable aux enfants, dès l'âge de 6 à 7 mois et pendant la période de croissance, a fait naître certaines imitations qu'il est facile d'éviter en exigeant sur chaque page de la brochure qui entoure la boîte, le filigrane, dont ci-dessous le dessin :

M B M ARCHES



PERRIGOT-MAZURE

N.-B. — Le papier ainsi filigrané est fabriqué spécialement pour la Phosphatine par M. Perrigot-Mazure, à Arches.  
Rappelons que le Dépôt général de la Phosphatine est à Paris, 6, Avenue Victoria et que ce précieux aliment se trouve partout.

**LA SCIENCE RÉCRÉATIVE**

SOLUTIONS

Voir les Problèmes à la page 6 de la couverture.

N° 783. — L'ÉCHIQUIER  
2, 1—FIT.

N° 784. — LE DAMIER

1, 32—27	22—42	4, 49—44	30—39
2, 47—40		5, 48—39	39—43
3, 40—34	6—50		

**JEUX D'ESPRIT**

N° 785. — Candélabre.

A  
N  
ETE  
VARICES  
A S ECU F P  
N U O R A  
DES SPA N LIS ILE  
SAUTERIE S TIRAILLE  
SAVANTE T MINEURE  
SE ENLISER RE  
T  
U  
T  
I  
O  
MONNAIE  
DECISIONS

N° 786. — Mots carrés.

EPHREM  
PRIAPE  
HISSE  
RASORI  
EPERON  
MERINO

**QUESTIONS ET CURIOSITÉS**

N° 787

i Sa Rm P g E n l u Z o H  
Z o i Sa R m P g E n l u H  
Z o i Sa R g E n l u m P H  
Z o i R S a g E n l u m P H  
Z o i n I R S a g e u m P H  
Z n I R S a g E o i u m P H  
Z E o n I R S a g i u m P H  
Z E I R S a g o n i u m P H  
Z E P H I R S a g o n i u m

\* A Rome, on appelait *agonium* la place où se célébraient les jeux Azon et aussi le jour où le prêtre investit des fonctions de Roi des sacrifices immolait lui-même les victimes.

Abréviations de la notation usitée aux Echecs :

R = le Roi. P = un Pion.  
D = la Dame. \* = Echec.  
T = la Tour. X = prendre.  
C = le Cavalier. ! = coup juste.  
F = le Fou. ? = — douteux.

**EN 3 JOURS** chute des cheveux, croûtes, pellicules, pelade, démangeaisons guéries par la Pomme Philocôme Veloutée de GRANDCLÉMENT, Pharm. à Orgival (Sera). France 1<sup>re</sup> 2<sup>e</sup>. Ritranger 2<sup>e</sup> 50. Responsabilité. 20.000 attestations !!!

**ACETYLENEROY** Manuel de Renseignements pratiques et TARIF de GALDGENES P<sup>re</sup> Fils Aîné, 75, r. du Théâtre, Paris

**GOUTTEUX, RHUMATISANTS.** Prenez le PISTOIA PLANCHE Doses 1<sup>re</sup> an 33<sup>e</sup>; boîte d'essai 3<sup>e</sup> 15. Franco. PLANCHE, Boule Madeleine, 1, Marseille.

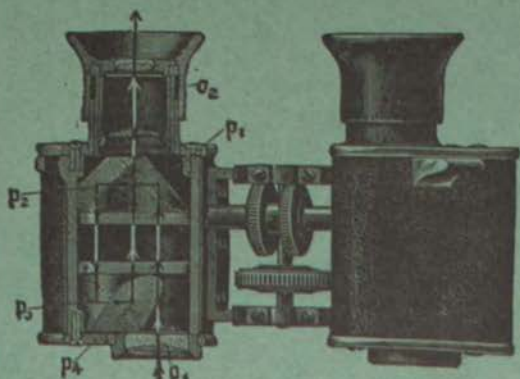
GRANDE MEDAILLE



**NOUVELLE JUMELLE LONGUE-VUE**

DITE

**TRIÈDRE-BINOCLE**



1/2 GRANDEUR NATURELLE

Les Trièdres-Binocles dépassent d'une façon extraordinaire les instruments en usage jusqu'à ce jour, tels que jumelles, jumelles longues-vues, etc. Avec un même champ, ils donnent un grossissement de 8 à 10 fois et, d'autre part, avec un même grossissement, fournissent un champ 8 à 10 fois plus grand, tout en conservant une remarquable netteté.

Le Trièdre-Binocle est, en principe, une longue-vue de Kepler, avec des prismes redressant l'image; il sert aussi bien au théâtre qu'en voyage et est appelé à rendre d'immenses services à l'armée, à la marine, aux explorateurs, à la chasse, aux courses et aux régates.

Les Trièdres-Binocles sont fournis par toutes les bonnes maisons d'optique.

GROSSISSEMENT : 3 fois, 167 fr.; — 6 fois, 188 fr.; — 9 fois, 219 fr.; — 12 fois, 250 fr.

FABRIQUE DE LONGUES-VUES & OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES

Catalogues et notices franco sur demande.

BERLIN  
Friedenau, 45, 46, Rheinstrasse  
NEW-YORK  
52, East Union Square

**C. P. GOERZ**

PARIS  
22, Rue de l'Entrepôt  
LONDRES  
Ross, 111, New Bond str.

**NOUVELLES INVENTIONS**

Tous les articles publiés sous cette rubrique sont entièrement gratuits.

**MONTE-LETTRES**

Voici un appareil qui n'aura pas l'approbation de messieurs nos concierges; eh quoi! il faudra donc remettre au locataire ses journaux, dès leur réception, sans pouvoir suivre tout à l'aise le dramatique feuilleton de M. Jules Mary ou la prose byzantine de M. Pierre Louys! Et les lettres! plus même un petit quart d'heure pour les tourner et les retourner en tous sens, rechercher leur provenance, se livrer enfin à ce quotidien examen, qui fait, des membres de cette honorable corporation, les concurrents de nos psychologues les plus distingués.

Que de fois un billet pressant: dîner contre-mandé, rendez-vous important ne nous a-t-il pas été remis à temps, parce que le concierge n'est tenu de monter le courrier que deux fois par jour. Avec le monte-lettres, placé à côté de la loge, nous éviterons cet ennui. L'appareil se compose d'une boîte ascenseur, comportant autant de compartiments qu'il y a d'étages à desservir. Cette boîte distributrice est guidée sur rails, et son mouvement ascensionnel s'opère au moyen de poulies; l'équilibre est réalisé par contrepoids.

Examinons un compartiment: il est assez grand pour contenir les lettres et les journaux de dimensions courantes. Sa porte est cintrée et

**GOMENOL** Remède Souverain  
CONTRE:  
RHUMATISMES, TOUX, CATARRHES des BRONCHES  
du REIN, de la VESSIE, PLAIES, BRULURES, ABCÈS etc.,  
MARQUE DÉPOSÉE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS et DROGUISTES. — VENTE EN GROS: 49, Rue des Petites-Ecuries, PARIS.

confisse dans deux rainures latérales. L'ouverture s'en fait automatiquement, de la façon suivante. A l'extérieur du compartiment est fixé un taquet qui, pendant le mouvement ascensionnel, rencontre l'échappement ménagé au sommet de la boîte réceptrice correspondante; le choc du taquet déplace cet échappement, de manière à livrer passage à la boîte, mais, à la descente, il se produit une nouvelle rencontre entre le taquet et l'échappement, et ce dernier fait, cette fois, résistance et ouvre en dedans la porte du

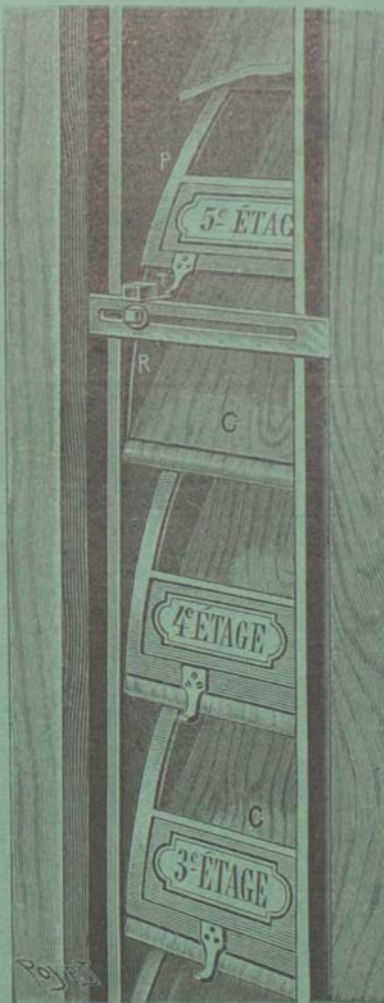
à la porte du compartiment de la boîte distributrice et armée de plusieurs crans vient s'accrocher sur une butée; la porte est ainsi maintenue ouverte. Lorsque l'on veut introduire de nouveau des lettres ou des petits paquets dans le compartiment, il suffit de lever la paillette, et la porte retombe par son propre poids.

Quant aux boîtes réceptrices, munies d'une porte vitrée dont le locataire peut garder la clef, s'il veut prendre lui-même son courrier, elles reçoivent, comme nous l'avons expliqué déjà, lettres et journaux de haut en bas. Un peigne est disposé entre la boîte réceptrice et la boîte distributrice, de façon à renvoyer dans la première toute lettre qui aurait pu tomber, dans cet espace d'ailleurs réduit au minimum. On a adopté la forme du peigne, parce que l'écartement des dents livre passage aux taquets.

Le monte-lettres, se manœuvrant à la main, coûte de 1.200 à 1.500 francs; les monte-lettres hydrauliques ou électriques, de 2.000 à 2.500 fr. Une cage de 40 centimètres sur 25 est seulement nécessaire à la pose de l'appareil. S'adresser à l'inventeur-constructeur, M. Alexis Ménard, 27 rue de la Jonquière, à Paris.



La correspondance dans les casiers.



Détail du mécanisme: T. Taquet.

compartiment. En résumé, si l'appareil est installé dans une maison à cinq étages, comme la distribution se fait à la descente, c'est le cinquième étage qui est le premier desservi.

Pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil, il était nécessaire qu'en aucun cas, à la descente, la porte du compartiment ne pût se refermer, avant d'avoir livré passage au courrier, lorsqu'elle se trouverait devant la boîte réceptrice. Nous avons dit que la porte était ouverte, par suite du choc du taquet contre l'échappement de la boîte réceptrice. En conséquence, dès que ce choc se produit, une paillette fixée



L'appareil en marche.

**REMINGTON**

La Seule MACHINE A ÉCRIRE Grand Diplôme d'Honneur  
ayant obtenu le  
A L'EXPOSITION de BRUXELLES 1897 pour sa PERFECTION et sa SOLIDITÉ  
WYCKOFF, SEAMANS et BENEDICT, 8, Boul<sup>de</sup> des Capucines, Paris. Catalogue sur demande.